

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Le titre de l'en-tête provient du : titre de départ de la livr. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

LE

FOYER DOMESTIQUE

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

**Religion. — Histoire. — Voyages. — Littérature. — Sciences. — Beaux-Arts.
Agriculture. — Tempérance, Etc.**

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient
la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes
viendront à notre Journal puiser ces enseignements
et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères
et l'honneur des familles.*

Deuxième Année.—IIIe Volume.



OTTAWA :
BUREAUX DU FOYER DOMESTIQUE, RUE SUSSEX.

1877.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris (France).
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph) Etudiant en Droit à Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.) Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.) M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière-du-Loup (En Bas).
Caouette, (J. B.) Employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) Curé de Grenville.
Couture, (Guillaume) —4 rue Cabanis, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste—Montréal.
De la Bruyère, (Boucher)—St. Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—St. Jérôme.
Derome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.) —Yamachiche.
Desjardins, (Mlle Clara)
De Vervins, (M. le comte A.) St. Louis du Misouri (Etats-Unis.)
Dick, (Dr. V. E.) Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Chambly.
Donnelly, (James)—Montréal.
Drapeau, (Stanislas) —Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Avocat—Ottawa
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Fréchette, (Louis H. Moré)—Québec.
Gagnon, (Ford.)—Worcester, Mass, Etats-Unis.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle***)
Guay, (Abbé Chs.) N. D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé G.) Curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A.M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard) Québec.
Langevin, (Abbé Edm.)—Vic. Gén. Rimouski.
L.... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Lemay, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.) M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin),—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, [Joseph]—Ottawa.
Tassé, [Elle] Surintendant de l'Education, Winnipeg, Manitoba.
Tétu, [Dr. L.] —Rivière Ouelle.
Thibault, [Chas.] Avocat—Montréal.
Tarcotte, [L. P.]—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

ABONNEMENT.

Cette REVUE MENSUELLE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages chaque année. Tous les abonnements partent du 1er Janvier et du 1er Juillet, et le prix de l'abonnement de chaque volume (6 mois,) est comme suit :

Pour le Canada	(frais de poste compris).....	\$1.00
Pour les Etats-Unis	(do do do).....	1.10 (en greenback.)
Pour l'Europe	(do do do).....	1.60 (8 francs.)

On s'abonne directement au bureau de l'administration, à Ottawa, ou chez tous les Agents dont les noms sont mentionnés dans la Liste insérée à la fin de chaque Livraison du *Foyer Domestique*.

Nous sommes en mesure de fournir les trois premiers volumes à tous ceux qui en feront la demande.

Table des Matières de ce Volume.

Religion.	PAGES.	Histoire.	PAGES.
NOËL et ses fêtes, par l'abbé CASIMIR.....	1	Mémoire sur le Canada (<i>Suite</i>), par Stanislas DRAPEAU.....	11—134—280
Mœurs Chrétiennes et Mœurs Païennes chez les Romains, et quelques Notes sur les Catacombes, par Mr. L. A. PRUD'HOMME.....	65	L'Histoire des Trois-Rivières, par Benjamin SUIRE.....	18—82—211—334
Le Saint Nom de Dieu en 64 langues, compilation faite par Mr. J. A. MALOIN.....	79	Notes sur Yamachiche (<i>Suite</i>), par l'abbé N. CARON.....	18—79—138—196—269—325
MOSAÏQUE.—Révolutions.— <i>Quis ut Deus</i> , etc., par un <i>Ami du Foyer</i>	129—193	Eloge Historique de la Sœur Marguerite BOURGEOIS, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Villemarie, par l'abbé SAUSSENET, 141—190—275—336	
La BIBLE ne suffit pas pour enseigner les Vérités nécessaires au salut. par le R. P. DAMEN, S. J. :-		La MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, Ursuline.....	204—278
I.—Conditions nécessaires au salut : la Foi et le Baptême.	257	Etude Historique sur la ville de Saint-Hyacinthe, par B. A. T. de MONTIGNY.....	206—272—331
II.—La Foi divine et humaine.—Il faut croire les vérités enseignées par J.-C.....	257	Le Manoir de Beauport, près Québec. par <i>Un Passant</i>	286
III.—Moyen de connaître les vérités révélées par Dieu.—La Bible ne suffit pas...	258	Le Repentir, par Chs. G**.....	287
IV.—Les Protestants se contredisent entre eux.—Ils appuient leurs erreurs sur la Bible.—Nécessité d'une autorité suprême.....	262	L'abbé Cassiet.....	368
Sciences Sacrées.		Littérature.	
Etude sur la Création (<i>Suite et Fin</i>), par Th. A.....	4—76	Norbert, (<i>Suite et Fin</i>).....	23
Tribune Sacrée.		L'Hiver, par A. D.....	28
Oraison funèbre du R. P. REBOUL, O. M. I., par Sa Grandeur Mgr. J. T. DUHAMEL, Evêque d'Ottawa.....	231	Episode de la Vie intime, par E. L***...	29
Morale et Philosophie.		Amour et Patrie, Episode de 1837, par J. G. BOURGET.....	85
Le Mystère de la Pauvreté, par Auguste NISARD.....	8—72—131	Alvira, l'héroïne du Vésuve, par le Rév. A. J. O'REILLY, traduit pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. Bédard, écriv. avocat.....	148—226—289
La Croix, par J. Droz.....	11	Le Jeune Athée, par X.....	230
La Grue blessée, parabole, Von KLEIST..	22	Egoïsme et Charité (Veille de Noël), par J. DE C.....	351
Un dévouement héroïque.....	78	Poésies.	
Les Ajournements, par Christian Félix WEISSE.....	109	Les Prêtres, par J. B. C***.....	3
Rapidité de la Vie, par BOSSUET.....	217	Poésie Enfantine, par Léon LORRAIN.....	36
Le Bonheur ! par J. Droz.....	264	Saluts au jour de l'An, par J. A. BÉLANGER.....	38
MOSAÏQUE.—Pouvoir spirituel et temporel, etc.....	265	Nouvelle Année (1877), par un <i>Ami du Foyer</i>	42
Politesse de Louis XIV et de Frédéric II.....	280	Boutade, par Léon LORRAIN.....	42
La Mort.—Essai philosophique, par M. le Comte A. de VEVINS.....	321	Conseils d'un Père à sa Fille, par X*... ..	71
		Un Charitable Observateur sur un Chignon exagéré.....	95
		Le Jugement, par Sam. BENOIT.....	105
		A ma Sœur Marie.....	109
		Notre-Dame de Lourdes, par X.....	166
		La Goutte d'Eau, par Eugène de MARGEMIE.....	171
		Sur les fauses Grandeurs du Siècle, par Pascal POIRIER.....	195

TABLE DES MATIÈRES. (Suite.)

Poésies. (Suite.)	PAGES.	Polémique.	PAGES.
Le Souvenir, Sonnet, par J. A. BÉLANGER.....	210	Etude sur le Libéralisme, par C. E. V**	366
REVIENDRA-T-IL ? Romance, par J. B. CAOUPETTE.....	232	Critique.	
Saint-Patrice, par X.....	244	Un mot de Critique, par J. B. C**.....	162
Ode à PIE IX, à l'occasion du 50e anniversaire, par un Ami du Foyer.....	268	Critique sur l'Etude de l'Homme, par un LECTEUR du Foyer Domestique.....	164
La Sainte Famille, Cantique, par l'abbé LÉON CHEMIN.....	301	Réponse, par M. Elzéar PAQUIN.....	164
A propos du Pèlerinage canadien à Rome, par H. Z. DUBERGER.....	339	Un mot de Critique, par G. N. C **.....	244
Sciences et Beaux-Arts.		De l'Amour-Propre, conseils aux Jeunes Personnes.....	245
Etude sur les Beaux-Arts, (Suite), par Gustave SMITH.....	39—167—299	Causerie littéraire sur l'Histoire du Roman, par Joseph BEAUCHAMPS.....	340
Essai sur le Rhythme, par AMARILDA.....	243	Sur la Lecture des Romans, par L**.....	342
Musique.		Le Chomage des Journaux, par L. A. D*	343
La Goutte d'Eau.....	188	Economie Sociale et Politique.	
La Chasse aux Papillons.....	254	Essai sur le Droit Social Chrétien (Suite), par le Révérend Père PAQUIN, O. M. I.....	101—156—233—345
Sanets.....	315	Le Chomage des Journaux, par Napoléon LEGENDRE.....	108
Prosternez-vous ! grand Chœur avec Duo	372	Agriculture.	
Biographie.		Sur la tenue d'une ferme, etc., par le Dr. M. F. E. V*.....	176
Pierre Chrysologue Pambrun, par Joseph TASSÉ.....	95—172—213—361	Luxe.	
St. Joseph, premier Patron du Pays, par S. D.....	176	Des abus du Luxe et de la toilette des femmes.....	245
Notice Biographique sur Honorius Richer, élève du Collège Bourget, à Rigaud, par ADEODAT.....	297	Maximes et Pensées.	
Bibliographie.		Sur les Illusions.....	3
La Semaine des Constructeurs, journal illustré publié à Paris, France, par Gust. SMITH.....	37	A Méditer.....	8
L'Instruction Publique au Canada, — Précis historique et statistique, par M. CHAUVEAU.— Gustave SMITH.....	99	Diverses Pensées, par M. le Comte de NUGENT.....	76—105—365
Mémorial sur l'Education, par M. le Dr. MEILLEUR.....	119	Pensées, par J. Droz.....	130
Fêtes à Yamachiche, par Gust. SMITH....	165	Pensées sur la Presse, par M. le Comte de NUGENT.....	147
Le Mois de Mars ou Mois de St. Joseph.	165	Autres Pensées.....	161
Les Evénements de 1837-38, par Benjamin SULTE.....	166	Pensées sur l'Education.....	162
Québec, ancien et moderne, (Suite et Fin), par P. C.....	218—302	Sur le bonheur de la classe ouvrière, par DROZ.....	246
Almanachs pour 1877.....	288	Diverses Pensées, par JEAN GRANGE.....	238
Popular Saying from Old Iberia, par FIELDAT et AJTIACHE, de Québec, par Napoléon LEGENDRE.....	289	Diverses autres Pensées.....	288
Venez tous à moi, par l'abbé J. MING.....	365	Coups de Crayons 296-306-335-339-351-361	
Education.		Une Réflexion.....	298
L'Instituteur, par Ferdinand Rioux.....	161	Partie Editoriale.	
		La Nouvelle Année.....	43
		Mission Providentielle des Peuples, (Suite).....	44—111—187—247
		Retraite de l'Immaculée Conception, par AMARILDA.....	45
		L'Université St. Joseph, à Beyrouth, (Syrie).....	46

TABLE DES MATIÈRES. (Suite.)

Partie Editoriale. (Suite.)	PAGES.
Martyre du P. Ouang.....	47
Le P. Olivaint.....	48
La Libre-Pensée, par Elzéar PAQUIN.....	48
Chronique Américaine, par MAXIME.....	50
Nouvel Ouvrage.....	56
Annuaire de Ville-Marie.....	57
Rectification	57
L'Académie Commerciale des Frères, à Ottawa.....	57
Translation des restes de feu Mgr. Guigues, 1er Evêque d'Ottawa.....	58
La Prairie.....	58
Nouveaux Collaborateurs.....	58
A Méditer, par L.....	59
Nouveaux Agents.....	60--126--192
Etude de la Musique.....	60
Orphélinat St. Joseph.....	60--123
L'Institut Canadien d'Ottawa.....	60--118--315
Election du comté de Bonaventure.....	61
Conversions au Catholicisme.....	61
A travers le Monde.....	61--124
Errata.....	61--125--191--254
A nos bienveillants Lecteurs.....	110--247--373
L'Album Musical.....	110--248
Notre Feuilleton Littéraire.....	111--185
Mandement de Mgr. l'Evêque de Rimouski.....	113
La Mère Marie de l'Incarnation.....	116
Mémorial de l'Education du Bas-Canada, par M. le Dr. J. B. MEILLEUR.....	119
Soirée Musicale au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Ottawa.....	120
Concert au Couvent de Hull.....	121
La Messe de Minuit à l'Isle du Calumet... ..	122
Paroisse Canadienne du Sacré-Cœur du Détroit.....	122
La Presse Canadienne des Etats-Unis... ..	123
Le Nouveau Ministre.....	123
Club de Discussion.....	124
Esprit d'Entreprise.....	125--316
Noces d'Or de Pie IX.....	177
Adresse du Clergé et des citoyens de la Province de Québec au Saint-Père.. ..	177
Mandement de Mgr. l'Evêque d'Ottawa à l'occasion du 50ème anniversaire de la Consécration Episcopale du Pape Pie IX.....	178
Ouverture du Parlement Fédéral et Discours du Trône.....	181
Exposition de 1878	183
Pie IX! par Ferd. Rioux.....	184
Moralité aux Etats-Unis.....	184
L'Echo des Deux Mondes et le Foyer Domestique	185
Information Particulière.....	186
A nos Collaborateurs.....	186

Partie Editoriale. (Suite.)	PAGES.
Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.....	186
L'Université-Laval et Sir F. Hincks.....	186
Institut Canadien de Québec.....	186
Histoire des Institutions Charitables du Canada.....	188
Ordination à St. Hyacinthe.....	188
Noces d'Or, au Canada	188--189
Noces d'Argent, au Wisconsin.....	189
Une Jolie Fête.....	190
Le Corps de Musique de Beauport.....	191
Nouvelles-Diverses.....	191--253
Avis aux Agents.....	249
Notes sur Yamachiche.....	249--316
Le R. P. Reboul.....	249
La St. Patrice.....	249
La Fête de St. Joseph.....	250
Soirée Gymnastique.....	250
La Bienvenue.....	250
Diocèse de Vancouver.....	251
Un précieux Souvenir.....	252
Le Nouveau Cardinal Anglais.....	252
La Revue de Montréal.....	252
Le Service Postal.....	252
Admis à la Pratique de la Médecine.....	252
Société Saint Jean-Baptiste de Northampton	253
La population du Globe.....	253
Agents du Foyer Domestique.....	255--375
Un dernier avis.....	306
Déclaration de l'Episcopat Canadien.....	307
Les Pélerins.....	308
La Fête de Pâques.....	311
Chandelier Pascal de la Cathédrale d'Ottawa.....	311
L'Art d'écrire les Vers.....	312
Plagiat.....	313
Réunion générale des Zouaves.....	313
Générosité	315
Longévitè.....	315
Les Canadiens aux Etats-Unis.....	316
Mort d'un Pionnier Canadien.....	316
Loterie de St. David de l'Aube-Rivière... ..	317
Le Jubilé Episcopal de Pie IX.....	368
Illumination du 21 Mai.....	369
Pèlerinage.....	370
Visite des Zouaves Pontificaux.....	370
Inauguration du Monument érigé à la mémoire de Feu Mgr. Joseph Eugène Guigues.....	372
Musique de la présente Livraison.....	372
A nos Lecteurs.....	373
Cérémonie Religieuse au Couvent des Sœurs Grises d'Ottawa.....	373
Arbre gigantesque.....	373

TABLE DES MATIÈRES. (Suite.)

Mémorial Nécrologique.		Mémorial Nécrologique. (suite.)	
	PAGES.		PAGES.
Mort du Lieutenant-Gouverneur CARON	61	Dame M. A. DESAULNIERS, de la Pointe-du-Lac.....	255
R. P. DUROCHER, O. M. I., St. Sauveur de Québec	62	Révérènde Sœur Ste. Rose de Lima, Supérieure des Sœurs de la <i>Miséricorde</i> , par Elzéar PAQUIN.....	317
Révd. Messire Z. CHAREST, curé de St. Roch de Québec.....	63	Rév. Mère COUTLÉE, de la Communauté des Sœurs Grises de Montréal...	318
Madame Joseph TRAHAN, de Yamachiche	64	Frère FACILE, Assistant du Sup-Gén. des écoles chrétiennes.....	319
Madame J. B. N. PAPINEAU, de Papineauville.....	64	M. Pascal MONTPLAISIR, du Cap de la Madeleine	319
Rev. Messire T. PEPIN, Curé de Boucherville	126	Madame Philippe PICARD, de Northampton, Etats-Unis	319
Joseph BUREAU, Typographe.....	127	Madame Charles RICHARD, de St. Roch, Comté Richelieu.....	319
John Fenning TAYLOR.....	127	M. Charles BOURGET, N. P., de St. Joseph de Lévis.....	320
M. FAUCHER, Elève de Rhétorique.....	127	Madame Pierre CANAC dit MARQUIS, St. Joseph de Lévis.....	320
Eugène Larochelle, de la Rivière du Loup	128	Capt. Antoine BRIEN, de St. Martin, Isle Jésus.....	320
Madame Abraham HAMEL, de Québec... 128		Madame Marie-Zélia Richard.....	374
Madame M. H. PERCIVAL.....	128	François Henri Marchand.....	374
Hospice DOUVILLE, Ecclésiastique.....	128	L'Honorable Charles Wilson.....	374
Louis Joseph Amédée CADIEUX.....	192	Victor-Marie Ledantec, M. D.....	374
Marie-Georgiana.....	192	Dame Marie-Arthémise Ouellet.....	374
Madame Veuve Michel RACINE.....	192	Madame Charlotte Lucie Viger.....	375
Hector HÉBERT.....	192		
Benjamin FILTEAU.....	192		
DR. J. C. BEAUBIEN, d'Ottawa.....	255		
J. B. MARTEL, de Québec.....	255		

AVIS IMPORTANT.

Avec la livraison du 1er Juillet prochain commencera le 4e Volume du FOYER DOMESTIQUE. Nous faisons appel à l'obligeance et au dévouement de nos abonnés, à renouveler leur abonnement, en nous envoyant sans retard le prix de leur souscription, (\$1.00,) qui est le seul moyen d'assurer à cette oeuvre sa stabilité et son extension.

Le FOYER DOMESTIQUE ne sera adressé qu'à ceux qui auront ainsi payés à l'avance, durant le mois de Juin, leur souscription au 4e Volume.



BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole, &c.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de 384 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

Religion.—*Sermons, Exhortations et Conférences* des orateurs sacrés du Canada et de l'Europe.

EXTRAITS d'Ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Moralé*, etc.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Éloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Biographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Les lettres pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à M. l'Administrateur du *FOYER DOMESTIQUE*, à Ottawa; et tout ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé ÉDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef.

Histoire.—*Mémoires* sur le Canada et autres pays; *Aperçu* sur l'histoire de l'Église et du Clergé; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques et applications des sciences aux Arts. Revue des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Musique.—Un morceau de *Musique*, pour Piano ou Chant, paraît dans chaque livraison.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

Chronique Générale.—Le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, mais il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc.

Volume III.—No. 1.

1^{er} JANVIER 1877.

Un Morceau de Musique chaque Mois—ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France).
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous - Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Belanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) employé civil.—Québec.
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemine, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

De la Bruyère, (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Derome, (F. M.)—Rimouski.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa.
Frechette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.), N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.

Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerrida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tasse, (Joseph)—Ottawa.
Tasse, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tessier, (L. W.)—Montréal.
Téu, (Dr. L.)—Rivière-ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

Religion.	PAGES.	Maximes et Pensées.	PAGES
NOEL et ses fêtes, par l'abbé CASIMIR.....	1	Sur les Illusions.....	3
Sciences Sacrées.		A méditer.....	8
Etudes sur la Création (<i>Suite</i>), par Th. A.....	4	Partie Editoriale.	
Morale et Philosophie.		La Nouvelle Année.....	43
Le Mystère de la Pauvreté, par Auguste NISARD.....	8	Mission Providentielle des Peuples (<i>Suite</i>).....	44
La Croix, par J. DROZ.....	11	Retraite de l'Immaculée Conception, par AMERILDA.....	45
La Grue blessée, parabole, par Von KLEIST.....	22	L'Université St. Joseph, à Beyrouth (Syrie).....	46
Histoire.		Martyre du P. Ouang.....	47
Mémoire sur le Canada (<i>Suite</i>), par Stanislas DRAPEAU.....	11	Le P. Olivaint.....	48
L'Histoire des Trois-Rivières, par Benjamin SULTE.....	18	La Libre-Pensée, par Elzéar PAQUIN.....	48
Notes sur Yamachiche (<i>Suite</i>), par l'abbé N. CARON.....	18	CHRONIQUE AMÉRICAINE, par MAXIME.....	50
Littérature.		Nouvel Ouvrage.....	56
Norbert, (<i>Suite et Fin</i>).....	23	Annuaire de Ville-Marie.....	57
L'Hiver, par A. D.....	28	Rectification.....	57
Episode de la Vie intime, par E. L***.....	29	L'Académie Commerciale des Frères, à Ottawa.....	57
Bibliographie.		Translation des restes de feu Mgr. GUIGUES, 1er Evêque d'Ottawa.	58
La Semaine des Constructeurs, journal illustré publié à Paris, France, par Gust. SMITH.....	37	La PRIME.....	58
Sciences et Beaux-Arts.		Nouveaux Collaborateurs.....	58
Etude sur les Beaux-Arts (<i>Suite</i>), par Gustave SMITH.....	39	A Méditer, par L ***.....	59
Poésies.		Nouveaux Agents.....	60
Les Prêtres, par J. B. C ***.....	3	Etude de la Musique.....	60
Poésie Infantile, par Léon LORRAIN.....	36	Orphelinat St. Joseph.....	60
Saluts au jour de l'An, par J. A. BÉLANGER.....	38	L'Institut Canadien-Français d'Ottawa.....	60
Nouvelle Année (1877), par un Ami du "FOYER,".....	42	Election du Comté de Bonaventure.....	61
Boutade, par Léon LORRAIN.....	42	Conversions au Catholicisme.....	61
		A travers le Monde.....	61
		Errata.....	61
		Liste des Agents du <i>Foyer Domestique</i> (Sur le Couvert.)	
		Mémorial Nécrologique.	
		Mort du Lieutenant-Gouverneur CARON.....	61
		R. P. DUROCHER, O.M.I., St. Sauveur de Québec.....	62
		Rév. Messire Z. CHAREST, curé de St. Roch de Québec.....	63
		Madame Joseph TRAHAN, de Yamachiche.....	64
		Madame J. B. N. PAPINEAU, de Papineauville.....	64

ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages, chaque année.

Prix par Volume.
CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS.....\$1.10.
EUROPE.....\$1.60. (8 s)
Payable d'avance.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

ADMINISTRATION.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDOUARD GRUINET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du *Foyer Domestique*.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Religion.

LES FÊTES

DE

CHRISTIANISME.

NOËL

ET

SES FÊTES.



NOËL ! Noël !

Tel était le cri de joie, le cri d'amour, de liberté, de salut de nos pères.

Quel plus grand sujet d'allégresse, que la naissance de ce Fils de l'homme, rédempteur du genre humain !....

Et quel âme chrétienne ne se sent transportée d'une sainte joie à la seule pensée du divin mystère qui, ce jour-là, s'est accompli.

Noël ! Noël !

Ce seul mot renferme toute la poésie du christianisme ; à lui seul il est le témoignage du chrétien ;—quand il sort de ses lèvres balbutiantes d'amour, il monte aux cieux, comme un pieux encens, sur les chastes ailes des anges.

Noël ! Noël !

Ah ! mères, répétez à vos enfants chéris ce mot, grand comme la vérité, pur comme la vertu,—ce mot tout imprégné de la grandeur de notre Religion divine, de la sainteté de notre immortelle Église.

Noël ! Noël !

C'est-à-dire grande nouvelle,—nouvelle heureuse et bénie ;—régénération de l'humanité, jusque-là courbée sous le joug du péché ; que dis-je ! salut éternel...éternel, ô mes frères ; éternelle béatitude dans le monde du ciel, et, en même temps, remarquez-le, paix dans ce monde.

Frères ! c'est pour qu'il en soit ainsi que le Dieu tout-puissant s'est fait homme, et que la bienheureuse Marie a conçu sans cesser d'être vierge ;—vierge sainte et immaculée.

I.

Noël, c'est le monde sauvé !

Il y a de la joie dans l'air ;—tous les visages sont rayonnants,—toutes les cloches retentissent,—celles des plus vieilles basiliques comme celles des plus modestes églises de village ;—partout des chants joyeux, des cris d'allégresse, c'est un concert universel d'actions de grâces ;—les églises sont illuminées et parées de fleurs ;—des enfants en foule se pressent autour de la crèche, qui rappelle le lieu dans lequel voulut naître le Sauveur ;—car si Noël est la fête de tous les chrétiens, il est plus particulièrement celle des enfants et des femmes.

Ce jour-là, avec amour, les tendres mères aux chastes caresses parent leurs chers enfants, leurs anges aux têtes blondes avec plus de soin que d'habitude.

Ce jour-là, surtout, le rayon de la fraternité illumine le monde catholique ; les aumônes sont abondantes.

Comment cette fête ne serait-elle pas l'espoir du malheureux ?

De généreuses femmes et leurs enfants pieux tendent la main à l'infortuné ;—leurs voix apportent des paroles de paix,

des mots de consolation et d'amour aux cœurs tristes;—de leurs mains bénies, ils réchauffent les membres palpitants du pauvre,—du pauvre aimé de Dieu et méprisé par les méchants.

C'est pour Dieu, c'est pour sa gloire et par gratitude,—c'est en son nom et en répétant : Noël! Noël! que toutes ces tendresses inondent l'indigence, la relèvent, la soutiennent;—mains amies, anges gardiens promis au ciel, heureux égides des âmes accablées.

Oui, Noël est partout la fête de cette oasis chérie qu'on appelle la Famille.

De là est venu l'usage de figurer des crèches dans les chapelles des églises, et de chanter des noëls;—usage qui s'est conservé dans les provinces du midi de la France et aussi dans les Flandres. Et c'est un bien merveilleux spectacle de voir, quelle que soit la rigueur de la saison, toutes les familles, même les plus pauvres, chanter, en offrant à Dieu leurs maux passés et en manifestant leurs espérances, ces refrains pieux d'une musique naïve et douce.

II.

La fête de Noël commence dans la nuit du 24 au 25 décembre.

Souvent, à cette époque, le vent du nord souffle avec violence, la neige tombe à gros flocons et couvre la terre engourdie d'un manteau blanc;—mais quel chrétien songe à ces misères de la vie?—Si la nature est en deuil, toutes les âmes sont en joie;—si les ténèbres sont épaisses au dehors, les églises sont resplendissantes de lumière, et sous les voûtes des temples saints s'élèvent des nuages d'encens.

Minuit sonne, et aussitôt commence la première des trois messes qui doivent être célébrées à partir de ce moment jusqu'au point du jour. Tout est splendeur, animation, amour, joie pure, chants d'allégresse qui pieusement s'élèvent embaumés jusqu'aux cieux... Et là, dans une des chapelles latérales, est représentée la naissance du Fils de l'homme;—là, sur un peu de paille, est le Roi des rois;—là repose ce nouveau sujet d'Auguste que la ville éternelle reconnaîtra pour son Dieu et auquel elle élèvera des autels impérissables.

Compte tes sujets, Auguste! celui qui vient de naître ne les comptera point; mais il les sauvera de la mort éternelle!

Comme cette fête solennelle rapproche les cœurs!—Il n'y a plus de maîtres, il n'y a plus de serviteurs:—pauvres et

riches sont confondus;—grands et petits se pressent, le front radieux, le sourire aux lèvres;—dans le monde chrétien, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir que des frères.

O femmes! chantez, car Dieu vous a éternellement glorifiées en choisissant parmi vous la mère du Sauveur!

Enfants! chantez, car le Sauveur a voulu naître comme le plus humble d'entre vous.

Hommes, chantez! car le Verbe s'est incarné, et le Sauveur s'est fait homme pour racheter vos fautes.

Mais ce n'est pas seulement à l'église que l'on chante; partout les familles se réunissent; dans chaque maison la bûche dite de Noël, c'est-à-dire la plus grosse qu'on a pu trouver, s'enflamme dans le foyer, tandis que la table se dresse; c'est le repas du réveillon qui s'apprête; c'est une joyeuse et innocente féerie qui se prépare, et qui durera jusqu'à ce que sonne la messe du point du jour.

Et pendant ce temps, d'autres joies se préparent; ce sont les joies de la famille, les joies intimes...

Voyez-vous les enfants se glisser vers le foyer et déposer furtivement dans un coin de l'âtre leurs souliers ou leurs sabots?

On leur a dit que l'enfant Jésus allait venir au monde; qu'il y apporterait toutes sortes de félicités, et comme ces jeunes esprit ne peuvent encore comprendre de félicités que celles perçues par leur faible intelligence, ils attendent de l'enfant Jésus des jouets, des bonbons, des gâteaux....

Leur espoir ne sera pas déçu: chacun des grands-parents fera de son mieux pour prolonger leur innocente erreur, et souliers et sabots se trouveront abondamment garnis des dons de Noël!

En Allemagne, en Angleterre, ce n'est pas par la cheminée que les étrennes de Noël arrivent aux enfants; mais, dans la pièce principale de la maison, se dresse l'arbre de Noël; arbre admirable, qui porte à chaque branche des cornets de bonbons, des bijoux et des jouets, etc.

Et tandis que tout cela se dispose, de saints cantiques, parfums de l'âme, s'élèvent et pénètrent dans les cieux jusqu'aux pieds du Très-Haut.

Chantez donc, Chrétiens, chantez la grandeur infinie de Dieu et celle du Sauveur qu'il vous envoie! Chantez, car celui qui vient de naître vous ouvre la porte du ciel!

III.

Voilà, chrétiens, le Dieu sauveur qui vous est né dans cette nuit de Noël dont l'Église fête l'anniversaire avec tant d'éclat; voilà la cause de ses chants d'allégresse;—voilà pourquoi trois messes successives sont chantées en ce grand jour, privilège qui lui est particulier, depuis le onzième siècle. Nous lisons, en effet, dans une *Histoire des Fêtes de l'Église*, par le révérend dom Jamin, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur: "L'usage où se trouvaient les prêtres de dire chacun plusieurs messes par jour n'était pas, autrefois, particulier à la fête de Noël. On avait toute liberté d'en user selon les mouvements de sa dévotion. Ce fut le concile de Salgunstad, près de Mayence, tenu l'an 1022, qui en restreignit le nombre à trois pour chaque jour et pour chaque prêtres. Mais le pape Alexandre II, qui mourut en 1073, abolit cet usage, et ne laissa plus la liberté de dire ces trois messes qu'au jour de Noël."

C'est qu'Alexandre II avait compris que,—fête trois fois sainte,—Noël devait être célébrée avec plus de pompe et de ferveur que toutes les autres.—Aussi n'est-ce pas seulement au jour de Noël que se bornent les marques de joie de l'Église; ses offices, ses prières, ses chants se continuent jusqu'au jour de l'Épiphanie.

"Si les conciles nous avertissent que tous les jours qui se trouvent entre Noël et l'Épiphanie sont des jours de fêtes, dit encore le révérend dom Jamin, les constitutions des empereurs nous font voir que, depuis le 20 décembre jusqu'au 6 janvier, ce n'était qu'une fête pendant laquelle les plaidoiries devaient cesser, pour honorer la naissance de Jésus-Christ et l'Épiphanie, qui en faisaient les deux termes... Il paraît même que dans les onzième et douzième siècles, les œuvres serviles des mains et le négoce étaient interdits pendant tous ce temps."

L'Abbé CASIMIR.

Maxime et Pensée.

Il faut une étrange et perfide illusion pour se persuader que les illusions ne coûtent rien!... Il n'est guère de châteaux d'un entretien aussi dispendieux que les châteaux en Espagne.

[Pour le Foyer Domestique.]

LES PRÊTRES.

Quand, sans abandonner la droite de son Père,
Le Verbe du Seigneur descendit sur la terre,
Que venait-il chercher en ce triste séjour?
Il venait de l'enfer détruire la victoire,
Unir la terre au ciel, rendre au Père sa gloire,
Aux hommes le divin amour.

La gloire de son Père et le salut des âmes!
Ces grandes passions, comme deux vives flammes,
En son âme divine unissaient leurs ardeurs:
Elles le consumaient dans le sein de sa Mère,
Et firent, au Jardin, la part la plus amère
De son calice de douleurs.

Partout son cœur répand cette flamme féconde,
Qui doit purifier les souillures du monde;
Il veut que, comme Lui, tout en soit dévoré!
Et quand à ses côtés son Père le rappelle,
A ceux qu'il a choisis il légua son zèle,
Comme un héritage sacré.

Et ce feu brûle encor sur l'autel de l'Église,
Car, loin de l'affaiblir, la tempête l'attise;
Et le cœur de Jésus a su former des cœurs
Qui sont allés partout, de l'Équateur au Pôle,
Et partout ont semé la divine parole,
N'épargnant ni sang ni sueurs.

Ah! pour ces nobles cœurs, que dévore le zèle,
Tout terrestre plaisir, toute grandeur mortelle
N'est qu'une ombre sans corps, qui passe et disparaît
Ils quittent sans regrets, amis, parents, patrie, [rait,
Ils ont donné leurs biens, ils vont donner leur vie,
Et croient encor n'avoir rien fait.

Ils compteront pour rien leurs travaux et leurs [peines,
Tant qu'une âme, autour d'eux, ne brise pas les
Du monde, du péché, du tyran des enfers, chaînes
Ne veut pas se baigner dans l'onde salutaire
De ce fleuve divin qui jaillit au Calvaire,
Pour purifier l'univers.

C'est ce feu qui brûlait votre âme magnanime.
IGNACE! quand, si près d'avoir atteint la cime
De la montagne sainte où règnent les élus;
Vous détourniez les yeux de tant de jouissances,
Vous acceptiez l'exil et toutes ses souffrances
Pour sauver une âme de plus.

Et puis quand à Sancian le grand Apôtre expira,
Fixant ses yeux mourants sur cet immense empire
Que son ambition brûlait de convertir;
Ah! c'est l'ardeur du zèle, et non la maladie
Qui dessèche en XAVIER les sources de la vie:
L'amour en a fait un martyr.

Soyez béni, mon Dieu, source de toute grâce!
Chez les imitateurs d'XAVIER et d'IGNACE
L'esprit de ces héros est encore vivant;
Et la terre de France et la terre étrangère
Sont encore témoins de leur ardeur guerrière
Et de leur noble dévouement.

Apôtres du Seigneur! Volez où vous appelle
La voix de votre Dieu, l'ardeur de votre zèle!
Dans la prière, à vous nous saurons nous unir;
Ah! puissions-nous, un jour, marcher tous sur vos [traces.
Et partout, comme vous, versant des flots de [grâces,
Faire aimer Jésus....., et mourir!

J. B. C.

Sciences Sacrées.

[Pour le Foyer Domestique.]

ÉTUDES

sur

LA CREATION.

(Suite.)

VIIIème ÉTUDE.

5ème JOUR.

DIEU dit aussi que les eaux produisent les reptiles ayant une âme vivante, et les oiseaux sur la Terre, sous le firmament du Ciel.

Et DIEU créa les Cétacés énormes et tout ce qui vit et se meut dans les eaux ; en un mot tout ce que les eaux avaient produit selon leurs espèces ; et tout ce qui vole selon son genre.

Et DIEU vit que tout cela était bon.

Alors il les bénit, en disant : Croissez et multipliez, remplissez les eaux de la mer, comme les oiseaux sur la Terre.

Ce fut le soir et le matin du Vème Jour— (Ce que nous pouvons traduire ainsi : Ce fut le commencement et la fin de la Cinquième Époque).

(Gen. I, 20, 21, 22, 23.)

Les générations spontanées.—Les êtres moléculaires.—Le Microscope.—La monère ou globigérine.

Les reptiles.—Les oiseaux.—Les poissons.—Les cétacés.—Le Phoque.—Les amphibiens.—L'organum du monde.

Les Reptiles.—Les Poissons.—Les Oiseaux.



LORSQUE la Terre fut éclairée par un soleil radieux ; lorsqu'elle fut recouverte d'un manteau de verdure ; lorsque les eaux se furent retirées dans des abîmes infranchissables ; Dieu donna l'existence à des êtres vivants. Il donna aux eaux une fécondité qui leur était inconnue, elles produisirent des reptiles ayant une âme vivante, et des oiseaux sur la Terre sous le firmament du Ciel.

C'est Dieu qui préside à la formation des poissons gigantesques qui vivent et se meuvent au milieu des eaux qui les ont produits.—Tous les oiseaux sont également formés, chacun selon son genre et son espèce.

Et voyant que cela était bien, le Seigneur les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous maintenant, que les poissons remplissent les eaux de la mer, que les oiseaux se multiplient sur la terre.

Cela fut fait le Cinquième Jour.— Dans cette création des animaux, l'Autheur sacré semble prévoir toutes les observations de la science future. Comme pour la création de la lumière et des astres, il trace d'une main infallible les lignes que la science ne pourra franchir.

C'est au sein des eaux, fécondées par la volonté divine que naissent cette multitude de reptiles, de poissons et d'oiseaux qui vont peupler les profondeurs de l'Océan et animer ses rivages

Combien de temps encore dura cette création ? Nul ne saurait le dire ; mais loin d'infirmer la puissance intelligente qui a donné la vie à l'innombrable série des êtres, toutes les démonstrations scientifiques lui fournissent de nouveaux arguments et des témoignages irréfragables.

Les générations spontanées, ou plutôt ce qu'il a plu à quelques savants d'appeler générations spontanées ne prouveraient tout au plus qu'une chose : c'est qu'il y a dans la nature une puissance mystérieuse, une vie cachée qui se manifeste sur l'influence d'éléments favorables : la chaleur, la lumière, l'électricité, par exemple.

Moïse ne dit pas que Dieu se mit à former chaque sorte d'animaux l'une après l'autre, mais qu'il ordonna aux eaux de produire ; et ce fut seulement lorsqu'elles eurent conçu dans leur sein, les reptiles, les poissons, les oiseaux eux-mêmes, qu'il donna à tous ces animaux la puissance de se reproduire

Ceux qui prétendent que la matière possède essentiellement en elle-même la vie et le mouvement, tombent dans une grossière erreur.—La vie et le mouvement sont deux propriétés acquises ; elles viennent d'un principe subsistant par lui-même, vivant par lui-même, immobile, éternel et toujours actif.

Les eaux ne sont pas la source de la vie pas plus que la chaleur et la lumière ; et alors même qu'elles produiraient encore aujourd'hui spontanément des êtres

doués de mouvement et de vie, cela ne prouverait rien, si ce n'est qu'elles ont reçu ce don merveilleux et qu'elles possèdent une fécondité qui leur a été donnée.

Tous les êtres qui ont vie, ont des organes plus ou moins parfaits, plus ou moins développés, et ils s'élèvent du plus obscur, du plus imperceptible au plus brillant. Quelques-uns se transforment et s'élèvent à une existence plus complète, d'autres, au contraire, ne changent jamais ; ils possèdent une forme, une beauté qui ne peut s'accroître.

En tous cas, aucun ne peut passer d'un genre à un autre, ni changer d'espèce. Alors même que l'origine de tous les animaux serait commune, qu'ils auraient un germe unique, il n'est pas moins vrai qu'ils ont reçu un cachet définitif qu'il ne leur est plus possible de permuter.

On trouve toujours au fond des mers et dans les lieux humides ce qu'on est convenu d'appeler des molécules gélatineuses vivantes, sous l'action des fluides subtiles qui les environnent elles finissent par arriver à un certain développement et par manifester certains signes qui révèlent la vie. Donc, s'écrient-ils, la matière peut devenir vivante ! Qui a-t-il d'étonnant à cela ? J'admets que vos molécules gélatineuses puissent s'élever par une suite de transformations successives à des formes nouvelles et produisent les animaux les mieux organisés ; ce serait pour nous une occasion de plus d'admirer et d'adorer l'Intelligence qui aurait donné une si merveilleuse puissance à la matière.

Mais, jusqu'à ce jour, cela ne s'est pas vu ; et dans ces palpitations obscures de la nature nous ne pouvons voir que ce qui s'y trouve. La science vraie ne se fonde pas sur des hypothèses, mais sur des observations exactes et sur des faits. Elle doit prendre le monde tel qu'il est, et ne pas s'égarer dans des spéculations à mille lieues de l'expérience.

Le microscope, admirable instrument qui est au monde moléculaire ce que le télescope est aux mondes gigantesques de l'espace, pénètre sans doute des mystères que l'œil de l'homme ne peut voir par lui-même. Mais il est parfaitement reconnu que la puissance du microscope, comme celle du télescope est renfermée dans des limites au-delà desquelles il ne montre absolument rien. " Il est un monde de matière et de mouvements pour lequel le microscope n'a pas de passage et dans lequel il n'est d'aucune

" aide. Les cas où ces conditions, d'impuissances se retrouvent sont innombrables. Entre la limite microscopique et la vraie limite moléculaire, il y a place pour des permutations, des combinaisons infinies." La génération spontanée, non seulement est dépourvue de preuves, mais à chaque pas dans la science vraie on découvre des raisons nouvelles qui renversent les systèmes incomplets de nos naturalistes trop crédules.

L'éozoon cesse d'être un être organisé. On se rejette sur la monèse ou globigérine pour y trouver l'être élémentaire, source de tous les êtres.—Mais comment prouver qu'il porte en lui le principe d'une évolution successive, qu'il s'est réellement transformé ? Cela est absolument impossible, les preuves font défaut.

Ces créatures microscopiques que l'on trouve aujourd'hui au fond de l'Océan, à 4 et même 8 mille mètres de profondeur sont absolument de même espèce que celles existant il y a vingt mille ans—elles sont ce qu'elles sont, et ce qu'elles étaient, rien de plus.

Du reste, le système des générations spontanées comme toutes les erreurs possibles n'a rien de nouveau, il est renouvelé des Egyptiens. Diodore de Sicile, nous en donne une exposition très-nette et très-complète que les savants modernes n'ont pas perfectionnée. Mais revenons à nos reptiles. Ce sont eux, en effet, dont s'occupe l'historien sacré. Il semble qu'ils aient été les premières créatures ayant vie et mouvement. Cependant avant eux, il y eut des crustacés, des polypiers, des mollusques, des conchifères dont il n'est pas question dans la Bible, et que l'on retrouve en multitudes innombrables dans les terrains d'une antiquité prodigieuse. De même l'on retrouve les ossements de gigantesques reptiles, évidemment aquatiques accumulés dans les dépôts ou les traces de la création de la Cinquième Epoque.

Les reptiles actuellement vivants, quelque soit la variété de leurs formes, ne nous donnent encore qu'une idée imparfaite des reptiles monstrueux qui existèrent dans l'origine. Tout ce que l'imagination la plus fantastique peut rêver est bien loin de la réalité. Les Dragons dont les Egyptiens, les Grecs, comme les Chinois et les Japonais retracent les figures bizarres semble des souvenirs conservés par les traditions de ces êtres monstrueux à jamais disparus.

Ces animaux furent maîtres du globe longtemps avant que l'homme y appa-

rut. Ils naissaient et vivaient dans une vase profonde, chauffée par un soleil ardent. Leurs formes et leurs proportions réalisaient celles du dragon mythologique. Serpents gigantesques, lézards énormes, armés d'ailes, pourvus d'organes puissants, ils nageaient dans les eaux, ils volaient dans les airs. Battus sans doute par des tempêtes furieuses, leurs corps immenses venaient échouer aux rivages des mers.

L'absence de plumes et de poils est la singularité qui distingue le plus les reptiles : ils ont le sang froid comme les poissons ; les uns sont ovipores, mais ils ne couvent pas leurs œufs ; d'autres donnent naissance à des petits vivants, mais ils n'ont pas de mamelles et ne témoignent aucun intérêt à leur progéniture. Il en est qui marchent, rampent, sautent, nagent et voltigent à l'aide d'espèces d'ailes. On en connaît de fort venimeux et de parfaitement innocents, de féroces, de carnivores et d'herbivores, d'agiles et de lourds, d'élégants et d'horriblement laids, d'ongulés et de totalement privés d'ongles, de munis de dents et d'autres qui en sont privés, de bons à manger et certains dont la chair est détestable. Il en existe qui passent par de métamorphoses aussi complètes que celles des insectes. En les formant, la nature s'est jouée avec toutes les difficultés possibles et les a toutes surmontées avec une habileté tellement étonnante qu'il est impossible de ne pas y reconnaître l'Intelligence qui la féconde. Il n'a fallu rien moins que l'Esprit de Dieu planant sur les eaux pour leur donner cette vertu souveraine.

Des reptiles aux oiseaux il n'y a qu'un pas. Nous avons vu qu'il y avait des reptiles volants ; mais il y a aussi des oiseaux qui nagent. Les manchots, les macareux, les pingouins vivent de la vie des poissons et des reptiles. Ils s'ébattent de préférence dans la vase et dans les eaux stagnantes ; ils semblent le trait d'union entre le monde rampant et le monde aérien aux formes si belles, au plumage brillant, aux chants si variés et si harmonieux.

Les reptiles n'ont pas de voix, tout au plus le serpent fait-il entendre un sifflement sauvage. L'oiseau crie, chante, glousse, roucoule, parle. C'est lui qui désormais animera les solitudes profondes. Il peuple tous les rivages. Il fera sa demeure dans les arbres, il s'élèvera jusqu'aux sommets des montagnes ; et lorsque l'homme apparaîtra sur la terre, il

deviendra un des domestiques de sa maison, en attendant qu'il fasse les délices de la table. Les reptiles n'ont ni plumes, ni poil. Ils ne couvent pas les œufs ; ils ont le sang froid et n'ont aucune tendresse pour leurs petits. Méchants, ingrats, égoïstes, ils ne s'attachent à rien et ne vivent que pour se repaître. L'oiseau, au contraire, plein d'un feu sacré, s'attache à sa compagne, il partage avec elle les soins de la famille. Il prépare un nid avec un art admirable, il en fait un berceau moelleux, il le place loin des regards et des dangers ; il y dépose ses œufs, objets de sa sollicitude et de son amour ; il les couve avec un soin infatigable ; il les anime de sa vie ; il aide lui-même ses petits à briser l'enveloppe qui les retient ; il les nourrit avec une admirable tendresse ; il les protège jusqu'à ce qu'ils puissent se nourrir eux-mêmes et se passer de secours.

Qui donc a donné à l'oiseau cette organisation merveilleuse ? La nature aveugle, la matière inerte, le hasard stupide, sans doute ! Personne n'oserait l'affirmer, et personne ne serait en mesure de le prouver. Les oiseaux ont, non-seulement des instincts, ils ont des mœurs, des habitudes sociales ; ils connaissent la nature ; ils savent se diriger, se nourrir, se défendre au milieu des mille difficultés que la nature leur oppose. L'œuf de l'oiseau est aussi merveilleux que le soleil ; il renferme un germe fécond. Il produit la vie.

Les anciens, dans leur admiration pour l'œuf de l'oiseau, avaient imaginé que le monde aussi avait été produit par un œuf gigantesque, couvé avec amour par Celui qui est Esprit et Vie.

Cette idée, loin d'être fausse, ne fait qu'imprimer une vérité fondamentale : tout germe est un œuf. La plante, l'animal, l'homme lui-même, naissent d'une semence fécondée par la chaleur et par l'amour. Et dans l'admirable unité du plan divin, nous admirons la diversité sans fin qui donne au monde cette belle harmonie qui nous étonne, en attendant que nous en puissions connaître la divine simplicité.

S'il fallait parcourir toute l'échelle de la Création, sans omettre un échelon, ce ne serait pas un livre, mais une bibliothèque qu'il faudrait écrire. Qu'il nous suffise de suivre, pour ainsi dire pas à pas, l'Ouvrier Tout-Puissant dans son œuvre. Moïse nous a donné les grandes lignes, nous les suivrons fidèlement, car elles sont tracées comme de la main d'un

géant, et la science la plus orgueilleuse ne peut qu'en admirer les proportions.

Après les plantes et les forêts ; après le soleil lui-même ; après les astres, les reptiles et les oiseaux sortent du sein des ondes. La Création s'élève du moins parfait au plus parfait, l'œuvre se perfectionne, l'univers se peuple, la vie abonde, elle déborde..... L'élément liquide est désigné comme le berceau où commencent à palpiter les êtres qui ont mouvement et vie, chacun selon son espèce. Les *Poissons*, dont nous n'avons pas encore parlé, parce que l'historien sacré ne les désigne pas d'une manière spéciale, les poissons ont dû venir à l'existence dès le commencement de cette Cinquième Époque qui vit naître les oiseaux et les reptiles. Rien n'empêche même de penser que dès l'origine la plus éloignée les eaux en furent peuplées, ainsi que de ces innombrables petits êtres qui travaillent dans leur sein à la formation des bancs sous-marins qui forment des écueils au sein de l'Océan.

Les poissons ont pour caractère principal de ne pouvoir exister en dehors de l'eau. Leur sang est à la même température que le fluide dans lequel ils sont immergés. Leurs facultés intellectuelles, s'il est possible de s'exprimer ainsi, sont excessivement bornées. Rien n'est plus vrai que le proverbe : *bête comme un poisson*.

Ils se meuvent avec une facilité plus ou moins grande. Ils poursuivent la nourriture qui leur est propre ; ils se dévorent les uns les autres, mais en dehors de l'instinct de la conservation, ils n'éprouvent aucun des sentiments qui distinguent les espèces plus parfaites du règne animal.

Nous pouvons ajouter qu'ils ne sont susceptibles d'aucune éducation et incapables d'aucun perfectionnement.

Personne n'a vu et ne verra jamais un poisson couvert de poils. Les plumes et les ailes ne leur poussent pas non plus spontanément ni par suite des conditions nouvelles dans lesquelles ils peuvent se trouver. Le poisson est poisson et ne peut devenir ni quadrupède ni oiseau. Voilà qui est bien certain. Cela n'est pas, parce que cela ne peut être.

Mais il y a également, au sein des mers, vivant de la vie des poissons, des êtres singulièrement organisés, dont la constitution se rapproche déjà d'une manière remarquable des quadrupèdes, qui font leur demeure sur la terre ferme. Ce sont ceux dont Moïse parle au verset 21

du 1er chapitre de la Genèse, quand il dit : " Dieu créa les cétacés énormes, *cete grandia*. Eux non plus n'ont ni poil ni plumes, ni ailes, ni jambes ; mais leur sang est chaud ; ils ont des organes sexuels, ils s'accouplent, produisent des petits vivants et les nourrissent du lait de leurs mamelles.

Ils atteignent parfois une taille gigantesque et se nourrissent, soit des herbes marines, soit des poissons qui peuplent les ondes amères ; telles sont les baleines, les lamantins, les dauphins, les cachalots, etc.

Plus près encore du règne animal terrestre, nous trouvons les amphibiens qui peuvent vivre, et sur terre et dans l'eau, ayant à la fois des poumons pour respirer dans l'air et des branchies pour respirer dans l'eau. Enfin, plus près de nous encore nous trouvons le phoque, animal extraordinaire, dont le regard langoureux exprime une tristesse profonde et le sentiment de quelque malheur inconnu. Son existence semble un exil, une chute, un châtement. Placé à l'extrême frontière de ce monde, il peut plonger dans les eaux, nager dans les flots, mais il n'y peut vivre toujours : moitié quadrupède, moitié poisson, il aime à respirer l'air aux rivages des mers, s'y installe pour allaiter ses petits. Il vit en famille et témoigne une tendresse singulière à ses enfants. Doux, intelligent, il s'attache à l'homme son plus grand ennemi. Celui-ci lui fait une guerre acharnée, le poursuit jusque dans les retraites les plus inaccessibles pour s'enrichir de son huile, il le tue sans pitié malgré ses gemissements et ses cris.

Certaines espèces sont armés d'une crinière ou de longues dents et des ongles : ce sont les morses, les lions de mer, etc.

C'est ainsi que dans la nature tous les êtres s'enchaînent dans une progression harmonieuse. Ce n'est d'abord qu'une matière presque impalpable dont on saisit à peine les palpitations. Ils ne sont pas articulés, ils manquent de tous les organes qui semblent indispensables à la vie. D'autres viennent ensuite, dont les mouvements, la forme, la sensibilité s'accroissent davantage. Les eaux en sont remplies ; créatures insensibles et sans voix, leur vie cachée et inutile, est sans éclat, leur corps, instrument imparfait, reste muet au milieu du concert universel ; mais lorsque la main habile de l'Ouvrier divin voudra achever son travail, des créatures nouvelles viendront

articuler les premières notes de cette musique merveilleuse dont le corps des créatures est l'instrument.

La langue humaine a trouvé l'expression juste pour définir l'enveloppe extérieure des animaux, elle l'appelle *organisme*. Les organes sont les cordes de l'instrument. Plus ils sont parfaits, plus aussi la créature est noble et élevée dans la hiérarchie.

Le poisson qui tient déjà une place distinguée dans la création a cependant une vie bien incomplète. Isolé dans son élément au milieu du monde insensible et stupide dont il fait son aliment, il se voit éternellement condamné au silence. Les amphibiens, lorsqu'ils apparaissent sur la terre, commencent à articuler quelques notes dont les sons se perdent au milieu des bruits inconscients de la nature.

Bientôt, au-dessus du sifflement des reptiles, du bourdonnement des insectes, les oiseaux au vol rapide, au brillant plumage feront retentir les airs de leurs chants harmonieux. Organisation savante, travail admirable, ils produiront les modulations les plus parfaites, pour exprimer au Créateur leur joie, leur amour et leur reconnaissance.

Mais entre eux et l'homme il y a un abîme à combler. L'empire du monde verra multiplier ses habitants avant que le Souverain paraisse. Des animaux au sang généreux, aux passions ardentes viendront prendre place au banquet de la Création. L'homme régnera au milieu d'eux par son intelligence et par sa volonté. Il domptera les plus féroces, il les apprivoisera et en fera ses serviteurs et ses amis.

Lui seul sera l'instrument parfait, l'organum de ce monde comme nous le verrons bientôt.

TH. A.

(A continuer.)

A MÉDITER.

Il y a dans le Christianisme une admirable connaissance du cœur humain. Pour empêcher que l'amour de soi ne se déprave, la religion lui présente un but ravissant qu'elle place dans un autre monde. L'homme, animé par l'espoir d'atteindre ce but, pratique le désintéressement sur la terre, il a la force de s'élever jusqu'à l'abnégation de lui-même. Otez la religion, l'égoïsme règne et cherche à s'assouvir ici-bas.

Morale et Philosophie.

LE MYSTÈRE

DE LA

PAUVRETÉ

I

MON CHER AMI,



VOUS me demandez, avec une curiosité railleuse qui est bien de ce siècle, ce que c'est que la Société de *Saint-Vincent de Paul*, de quelle espèce de gens elle se compose, quels sont ses statuts, et ce qu'on y fait. Vous paraissez même insinuer que ce qu'on y fait n'est pas rigoureusement conforme aux lois de notre pays, et qu'il se passe là des choses où les magistrats préposés à l'ordre public auraient, s'ils le voulaient bien, à regarder, et, qui sait ? matière à verbaliser. Vous êtes atteint de ce civisme jaloux et soupçonneux qui travaillait les Athéniens dans les beaux temps de leur démocratie, et avec lequel tous les grands hommes de la cité de Minerve, politiques, généraux, financiers, administrateurs de tous ordres, poètes, philosophes, artistes, gens de commerce et de petits métiers, et peut-être aussi sociétés philanthropiques, avaient maille à partir. Ce civisme-là, que nous avons, en l'an 1792 de Jésus-Christ, transplanté spirituellement d'une république le trente mille citoyens dans une république de trente millions d'hommes *démocratiques*, faisait de chaque Athénien un espion et un limier de police de son quartier. Il savait, à un *iota* près, comment Périclès se comportait chez lui, de quelle manière il tenait sa maison et dépensait son revenu. Il connaissait des deux espèces d'argent dont ce chef de la république, roi à sa manière, par l'éloquence et le génie, avait l'emploi, à savoir, des deniers de l'État et des deniers qu'on a en propre et par rapport matrimonial. Il veillait à ce que ces deux argents, celui de l'État et celui de poche (le mot doit être athénien) ne souffrissent

point d'amalgame illicite. Il obligeait par une motion ou interpellation (c'était aussi un rude interpellateur que l'Athénien), le grand artiste Phidias à dévêtir de son or sa Minerve, et à remettre cet or à la pesée, afin qu'on vit bien qu'il n'en avait rien détourné à son usage privé. Il tourmentait aussi beaucoup, et cela du matin au soir, et même passé minuit, l'aimable et extravagant Alcibiade, auquel il ne livrait pas moins tout l'Etat et toute la fortune d'Athènes. Il l'interpellait sur ses chiens, sur ses chevaux, et sur ses amitiés et commerces de toute sorte. Il le gênait jusque dans les choses de la conscience, dans ses opinions religieuses, si l'on peut dire qu'Alcibiade ait jamais fait cas de quelque dieu que ce fût, du dieu de Socrate ou des dieux d'Athènes. En un mot, et pour en finir avec ce bourgeois électeur, éligible et rééligible d'Athènes, il espionnait, il jouait, il turlupinait, il calomniait, il dénonçait Socrate à toutes les commères de son quartier, et il l'envoyait mourir en prison. Etait-il assez incommode et assez mauvais voisin, ce souverain du Puyce et de l'Agora, qui parlait le pur attique, et qui se donna plus d'une fois l'insolent plaisir de confectionner des généraux, des hommes d'Etat et des intendants, avec un peu de tout, avec des charcutiers, des corroyeurs, des poissonniers et des marchands de figures.

Et l'on vivait bien, élégamment, nous dit-on, délicieusement et sans noise, dans cette démocratie ! On pouvait même y posséder, y bâtir des palais, pourvu qu'ils fussent d'une juste hauteur, et que la boutique du voisin, le barbier, n'en parût pas trop basse. On pouvait y être riche, moyennant un bon impôt proportionnel, doublé ou triplé en temps de guerre. Ce peuple de Minerve, qui a tout inventé, n'avait pas encore inventé le crime et la forfaiture d'être riche. Il appartenait aux chrétiens de 1792 et de 1870 de découvrir cette nouveauté en morale.

II

Vous êtes, mon cher ami, ce bourgeois d'Athènes, bonhomme au demeurant, citoyen et voisin insupportable. Revenons, s'il vous plaît, à notre société de *Saint-Vincent-de-Paul*. Je ne vous en exposerai pas les statuts et les règlements ; je vous renvoie à eux. Ils ont été rédigés et codifiés dans un petit in-octavo

que tout le monde peut se procurer, et qui ne coûte pas cher. Ce code de la charité laïque est un petit chef-d'œuvre dans l'espèce. Je n'avais aucune idée, avant de l'avoir lu pour ma propre gouverne, de ce que c'est qu'une association ou confrérie chrétienne organisée pour le bien. Si vous voulez vous assurer par vous-même de la vérité de mon dire, vous admirerez autant que moi ce génie de l'Eglise qui, dès le temps des apôtres, s'est emparé du vieux monde païen, de ce monde malade, avec tant de décision, d'autorité et de douceur, le traitant, ce gangréné, malgré qu'il en eût, par le couteau, par les topiques, et par des enchantements inconnus à la suite du bon Esculape. Depuis que l'Eglise a mené à bien cette cure du vieil homme, elle ne s'est jamais reposée. Elle ne connaît pas le repos. Elle n'a pas cessé d'opérer à la manière de l'Esprit-Saint, dont elle procède. Nous retrouvons aujourd'hui le génie de l'Eglise, dans les bonnes œuvres, aussi ardent et aussi entendu qu'il l'était au temps des apôtres. On peut même dire qu'il est consommé dans l'invention et dans l'exécution. Il a à sa portée, et, pour ainsi dire, sous la main, de telles ressources, lesquelles lui manquaient autrefois ; il a plus d'argent, non pas de son propre fond (on a dépouillé l'Eglise de ses biens), mais du fond commun des fidèles ! il a plus d'aumônes, qui lui viennent de partout, et que lui seul n'a pas à rougir de tirer de nous ; il a plus de moyens matériels de faire des établissements, de mettre ses pauvres en bon lieu, d'abriter, de nourrir et de vêtir les membres de Jésus-Christ, de les assister au temporel et au spirituel. Vous êtes, mon cher ami, de ces bonnes gens qui croyez, sur oui-dire, que ce génie de l'Eglise assistante n'entend rien au positif de la vie, au bon entretien de ce corps mortel, au gouvernement des choses de la maison ou de la maladrerie, et qu'il ne vise, absolument parlant, qu'au salut des âmes. Oui, le salut des âmes est pour lui le premier et suprême intérêt. Mais à cela il ne s'emploie pas comme à un objet de métaphysique pure ou de contemplation transcendante, lequel serait sans rapport à cette chair nue et toute sensible. Il sait, il embrasse, il tient tout l'homme, et il va au plus urgent de notre condition, qui est que nous ayons le pain quotidien et de quoi faire la traversée de ce monde-ci à l'autre : *Sint temporalia in usu, aeterna in desiderio. (Imit. Christi.)*

Ce sont les mauvais interprètes ou les travestisseurs de l'Évangile qui n'y veulent voir rien d'humain et de pratique séculière, mais seulement des sublinités spirituelles, fâcheuses et rebutantes pour le sens commun, bonnes tout au plus à faire des extatiques et des idiots. On connaît cette vieille et inepte calomnie des épicuriens de tous les temps, des savants, avides de bien-être et d'honneurs fructueux. Comment ces esprits sensuels aimeraient-ils la morale contrariante et gênante de l'Évangile ?

Informez-vous un peu, mon cher ami, de l'organisation et du fonctionnement de la plus obscure et de la plus humble des œuvres de charité de notre temps, de l'Œuvre des *Petites Sœurs des Pauvres* ; et vous pourrez juger, allant du petit au grand, de ce que sait entreprendre et mener à fin, dans les affaires de charité, le génie économique de l'Eglise. Il va de soi que nous ne séparons pas de cet économe des pauvres le feu divin et les tendresses infinies du cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout cela a passé, pour ainsi dire, en nature à ces saintes filles. Comment ? Elles-mêmes ne sauraient nous le dire : tant ceci est entre elles et Dieu !

La société *Saint-Vincent-de-Paul* et toutes sociétés laïques de charité, de quelque nom qu'on les appelle, ont reçu de l'Eglise le génie économique et l'administration proprement dite des œuvres de bienfaisance. L'Eglise elle-même, originale dans toutes ses créations, et plus forte que le temps, à cause de l'esprit de perpétuité qui lui est demeuré de son divin fondateur, l'Eglise n'a pas pu s'introduire, comme elle l'a fait, au cœur de la société romaine et jusque dans les conseils des empereurs, et n'y pas remarquer, avec son grand sens, les procédés et la vigueur efficace de l'administration romaine. Ayant remarqué tout cela, et y ayant eu la main par ses propres enfants, par des païens convertis, elle n'a pas manqué d'en faire son profit, et d'appliquer d'aussi bons règlements au détail et en quelque sorte à l'extérieur de ses propres œuvres. Car elle seule pouvait, étant sortie du Christ, animer et échauffer tout le dedans, et unir à l'ordre des actions la flamme de la charité, sans laquelle cet économe des pauvres n'eût pas beaucoup différé du fonctionnement ordinaire des gestions au civil. La charité en Jésus-Christ, voilà le nouveau, voilà le divin, le propre et l'éternel des fondations de l'Eglise. Là est le prin-

cipe vivant de son assistance maternelle et de ses miséricordes envers les petits de ce monde. C'est le cœur de Jésus-Christ, *cor sacratissimum*, comme elle l'appelle dans son latin liturgique, qui brûle véritablement en elle, et qui l'enflamme pour les misérables. Sans cela, nous n'entendons rien à la prodigieuse invention qu'elle déploie dans ses œuvres, à la multiplicité et diversité de celles-ci, au nécessaire qui ne la contente pas, au superflu qui lui paraît encore peu de chose auprès des largesses de son divin Maître. Elle s'exécède au bien. Il faut que ce paralytique se lève, qu'il emporte son lit et qu'il marche. S'il ne fait pas cela, elle pense qu'elle n'a rien fait pour lui. L'Eglise continue le Christ guérisseur et consolateur. Aucun des maux qui affligent nos corps n'est si horrible à voir qu'il la rebute et la dégoûte. Il n'y a si vilaine plaie dont l'aspect l'étonne et l'effarouche. Notre mortalité et cette corruption naturelle du vivant lui sont trop familières pour qu'elle se trouble de si peu. Le mal physique la trouve ferme, compatissante, industrieuse, entendue, comme si le fort de sa capacité consistait à soigner les malades, et qu'elle eût pris ses degrés pour faire les choses dans les règles. Les médecins le savent bien ; et, dans beaucoup de cas, leurs prescriptions données, ils la laissent faire. Quelle garde-malade, en effet, que l'Eglise ! et quelles mains que les siennes pour toucher cette chair souffrante du riche ou du pauvre, et pour ne la rudoyer pas ! Ce sont des mains angéliques.

Le mal moral ! Est-il besoin de dire qu'elle se l'est abjugé dans son universalité et dans ses espèces les plus originales et les plus subtiles ? Elle les a toutes dénommées, définies, décrites et enregistrées comme pièces à produire au grand jour du jugement.

Qu'est-ce qu'elle n'a pas remué du fond de notre corruption originelle, et, en quelque sorte, brassé de la matière du péché ! Elle nous sait tous par cœur et chacun de nous en particulier, grâce à la confession. Et rien, rien absolument parlant, n'a échappé à sa casuistique. Vous n'avez qu'à y aller voir, à cette casuistique. Je vous défie bien de ne pas vous y trouver dans quelque vice, impureté ou défaut à vous propre. Que vous usiez ou non de ses sacrements, et du plus dur à votre orgueil, de celui de la confession, l'Eglise n'en sait pas moins ce que vous êtes *intus et in cute*, et le peu que vous

valez devant Dieu. Elle le sait par la plus sûre des inductions, et en raisonnant contre vous sur ce que lui a dit ce pécheur humble et contrit qui est venu s'agenouiller au tribunal de la pénitence. Que cela vous convienne ou non, elle vous confesse en la présence de ce pécheur *ab uno disce omnes*. Elle tient toutes les consciences mauvaises par une seule d'entre elles. Vous vous absteniez de la confession, à votre aise ! Mais vous n'en êtes pas quitte ; et vous êtes compris pour ce que vous valez dans ces enquêtes de l'Eglise aussi exactes que redoutables. Vous lui êtes un sujet bien connu. Ne plaisantez pas de cela. Il viendra un moment où vous n'aurez nulle envie d'en plaisanter.

AUGUSTE NISARD.

(A continuer.)

LA CROIX.

J'aimais dans ma jeunesse les promenades solitaires, je cherchais les sites riants ; ils plaisaient à mes yeux, à mon imagination, à mon cœur ; ils étaient en harmonie avec mes idées sereines et douces. Alors, si j'apercevais une croix sur le haut d'une colline, ou sur le bord du sentier par lequel j'allais passer, je détournais mes regards ; pourquoi, disais-je, attrister par la vue d'un instrument de supplice ces lieux que le Créateur s'est plu à rendre si beaux ?... Un sentiment de répulsion m'agitait.

Le signe de la Rédemption produisit en moi une émotion toute nouvelle, lorsque dans un port de mer, je vis la croix gigantesque élevée près du phare. Oh ! me dis-je, ici, au bord des écueils, en face des tempêtes, que ce signe d'espérance est bien placé ! Les matelots luttant contre les flots l'aperçoivent de loin et l'invoquent, tandis que leurs femmes l'entourent, en faisant retentir la grève de cris et de prières !

Quand je revis mes campagnes charmantes, un souvenir des tempêtes s'offrit à ma pensée. Ces lieux sont riants, me dis-je ; mais ceux qui les habitent n'ont-ils jamais de douleurs à supporter ou à craindre ? Quel séjour terrestre est exempt d'orages ? Croix du Rédempteur, bénie soit la main qui t'élève partout où peut passer un affligé !

J. DROZ.

Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

Mémoire sur le Canada,

depuis son établissement jusqu'à nos jours,

Par Stanislas Drapeau.

LE CANADA

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

1^{ère} PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE VI.

1689 — 1701.

Depuis la seconde Administration de M. de Frontenac jusqu'à la Paix Générale de 1701.



L'ANNÉE de 1688, si mémorable pour l'Angleterre, qui voyait s'écrouler la dynastie des Stuarts par la révolution, fut pour le Canada le symptôme précurseur de luttes qui ne se termina qu'un siècle plus tard. L'avènement de GUILLAUME III au trône fit rompre l'alliance qui existait entre la France et l'Angleterre, et dès ce moment les colons de la Nouvelle-Angleterre devinrent plus turbulents.

D'ailleurs, l'administration de M. de DENONVILLE, qui avait duré quatre années, avait gravement compromis l'avenir de la colonie. Les sauvages alliés, mêmes, n'avaient plus vis-à-vis des Français cette confiance des premiers temps.

Une scène de carnage et de désolation vint porter l'effroi dans toute la colonie, en 1689. Environ quinze cents Iroquois vinrent à l'improviste surprendre les habitants du village de *Lachine*, situé dans la partie méridionale de l'*Isle de Montréal*. Les Iroquois ravagèrent trois lieues de pays, enlevèrent quantité de prisonniers, tuèrent, massacrèrent tout ce qui parut

devant eux, mettant même des femmes à la broche, et exerçant sur elles les cruautés inouïes.

Ils se répandirent partout avec la rapidité d'un torrent. La terre, dans ce jour néfaste du 5 août, fut couverte de toutes parts de cadavres, et plus de cent-vingt habitants, dont la plupart furent plus tard brûlés, tombèrent prisonniers.

Telle était la situation du pays, vers la fin de l'administration de M. de DENONVILLE.

Heureusement que le gouverneur choisi pour remplacer ce dernier fit renaître la confiance dans tous les rangs. C'était M. le Comte de FRONTENAC, qui revenait au pays en qualité d'Administrateur, pour la deuxième fois. Les Canadiens qui connaissaient l'habileté de leur ancien gouverneur, le reçurent avec des démonstrations de joie extraordinaires. Il arriva à Québec en octobre 1689, et débarqua vers les huit heures du soir au bruit du canon du Fort. Un instant après la ville se trouva spontanément illuminée, en signe de réjouissances.

II.

Les menaces des colonies Anglaises devenaient de plus en plus vives, cependant elles n'effrayaient pas trop les Canadiens ; au contraire, ces derniers résolurent de ne pas attendre l'ennemi chez eux mais d'aller au-devant et l'attaquer malgré sa supériorité numérique, sur son propre territoire, au cœur même du pays.

La population du Canada comptait alors environ 12,500 habitants, éparpillés sur un vaste territoire, tandis que la Nouvelle-Angleterre était déjà peuplée de plus de 200,000 habitants, condensés en un pays relativement restreint.

M. le comte de FRONTENAC avait donné ses ordres sur toute la ligne, et tandis que des vaisseaux devaient balayer la côte de l'Atlantique jusqu'à New-York, et bloquer cette ville, des troupes devaient faire l'attaque par terre, sous les ordres de M. de CALLIÈRES. Mais des retards inattendus et une invasion soudaine des Iroquois aux portes de Montréal fit manquer le projet.

Il y eût, cependant, quelques expéditions faites contre quelques établissements de la Nouvelle-Angleterre, notamment à Corlar (aujourd'hui Shenectady), mais c'était plutôt pour venger le massacre de *Lachine* que dans le but de faire la conquête de ces établissements.

Les colonies anglaises, qui avaient

entendu parler du projet des Canadiens, délèguèrent des représentants à un Congrès spécialement ouvert chez eux pour la discussion sérieuse des affaires et difficultés internationales, et décidèrent d'attaquer le Canada par terre et par mer. En effet, une armée de 3,500 hommes, Anglais et Iroquois placée sous les ordres du général WINTHROP se rassembla près du lac *Champlain*, pour, de là, pénétrer en Canada à travers les bois et marcher sur *Montréal*, *Trois-Rivières*, tandis que Sir William PHIPPS, amiral de la flotte, et commandant-en-chef de l'expédition générale, irait avec une flotte de trente vaisseaux et 2,000 hommes de débarquement remonter le fleuve Saint-Laurent, pour attaquer *Québec*.

Étant parti de Boston, et, chemin faisant, l'escadre de PHIPPS s'empara de *Port-Royal* et de l'Acadie, qui était presque sans défense, tandis qu'une autre partie de l'escadre allait piller et saccager le fort. *Plaisance*, à Terre-Neuve.

En présence de ce danger, M. de FRONTENAC fit appeler sous les armes les habitants du pays pour la défense de la colonie menacée. À cette époque, les fortifications de Québec, sans être positivement fortes, étaient toutefois capables de protéger la ville. Elles s'étendaient du *Cap-aux-Diamants* au *Palais de l'Intendant*, sur la rivière *Saint-Charles*, et de là une double Palissade longeait la grève jusqu'au *Sault-au-Matelot*, garnie de plusieurs batteries.

La flotte anglaise parut devant Québec le 16 octobre 1690, à la pointe du jour, et l'amiral Anglais dépêcha un officier, vers les dix heures, pour sommer le commandant de la place de se rendre.

M. de FRONTENAC, piqué au vif par l'arrogance et les termes de la *Somation*, dit au Parlementaire, en le congédiant :

Allez, et dites à votre maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons !

Aussitôt après, les batteries de la basse-ville ouvrirent le feu sur les quelques vaisseaux Anglais qui étaient dans la rade, et les premiers coups abattirent le pavillon du vaisseau amiral, que des Canadiens allèrent chercher à la nage malgré le feu très vif dirigé sur eux de la flotte (1).

(1) Ce *Drapeau*, ainsi que celui que le Sieur de PORTNEUF avait pris dans l'Acadie, furent portés à la Cathédrale avec pompe et magnificence, comme trophés, et le grand pavillon amiral de PHIPPS demeura suspendu à la voûte de la *Cathédrale de Québec* plus de soixante-ans, jusqu'à l'incendie de cette Eglise, au siège de 1759.

Le mercredi, 18 Octobre, une partie de la flotte anglaise débarqua vers les deux heures de l'après-midi à la *Canardière*, entre *Beauport* et la petite rivière *Saint-Charles*, au nombre de 2,000 hommes. Il ne se trouva guère, pour les y recevoir, plus de 300 soldats français, commandés par MM. de LONGUEIL et de SAINT-HÉLÈNE.

Les Anglais marchèrent d'abord en ordre de bataille, mais les Canadiens qui se battaient *à la sauvage*,—dit M. de la POTHERIE (1), voltigeaient incessamment autour d'eux d'arbres en arbres, firent plier le premier bataillon, et ils l'obligèrent de regagner la queue, après avoir perdu cent-cinquante hommes. De notre côté, nous perdîmes le chevalier de CLERMONT et LATOUCHE, fils du seigneur de Champlain, et nous eûmes douze hommes blessés.

Le soir du même jour, les quatre plus gros vaisseaux de la flotte étaient mouillés devant Québec comme suit : le *Contre-Amiral*, qui portait pavillon bleue, se trouvait à gauche, presque vis-à-vis du Sault-au-Matelot ; l'*Amiral* était sur la droite ; le *Vice-Amiral* au-dessus, tous deux vis-à-vis de la basse-ville ; et le quatrième vaisseau, qui portait l'oriflamme de Chef d'Escadre, était du côté du Cap-aux-Diamants.

Vers les cinq heures, ils commencèrent à canonner la ville de leurs vaisseaux. Cette canonnade fut vive de part et d'autre, jusque vers les huit heures du soir. Le lendemain l'on recommença à la pointe du jour ; mais l'on s'aperçut bientôt que le feu de l'ennemi commençait à se ralentir, et après trois jours de bombardement, la flotte anglaise fut obligée de retraiter. Le vaisseau *Contre-Amiral* relâcha le premier, et le vaisseau *Amiral*, percé en plusieurs endroits, ayant ses manœuvres coupées et son grand mâts presque rompu, le suivit d'assez près avec beaucoup de précipitation.

Quant aux troupes ennemies débarquées sur la rive de *Beauport*, elles furent mises en pièces par les volontaires Canadiens. M. de FRONTENAC, qui avait l'œil à tout, s'était mis à la tête de trois bataillons de troupes régulières, en deçà de la petite rivière de *Beauport*, pour y recevoir l'ennemi, dans une seconde descente qu'ils firent. Mais, comme la première fois, ils éprouvèrent de grandes

pertes (1). Dans cet engagement, M. de SAINT-HÉLÈNE eût la jambe cassée, et mourut de sa blessure ; M. de LONGUEIL reçut un coup de feu, mais sans gravité. Il y eût quelques morts et plusieurs blessés.

PHIPPS n'entendant point parler de l'armée de terre du *Lac Champlain*, qui devait lui prêter un si puissant secours en assiégeant Montréal et ses alentours, se rembarqua dans la nuit du samedi au dimanche, 22 octobre, abandonnant canons et munitions, pour descendre avec sa flotte le fleuve *Saint-Laurent* et prendre le chemin de *Boston* d'où il était partit (2).

L'éclatante victoire remportée par les Canadiens, durant ce siège, fut hautement appréciée en France, et le Roi en perpétua le souvenir par une médaille qu'il fit frapper à cette occasion (3). De son côté, le Canada offrit un témoignage de sa gratitude pour la puissante protection que le Ciel venait de lui accorder. Mgr. de St. VALLIER désigna que la chapelle que l'on devait élever à la basse-ville serait consacrée à la Ste. Vierge sous le titre de *Notre-Dame de la Victoire*,

(1) Le vaillant Nicolas Juchereau de St. Denis, à la tête d'une petite troupe de Canadiens, au nombre desquels figuraient quarante élèves du *Séminaire de Québec*, repoussa avec vigueur ce détachement de 1,500 hommes qui avaient tentés cette deuxième descente à *Beauport*, le septième jour du siège de 1690. Cet acte de vaillance détermina, comme on le sait, le départ précipité de la flotte anglaise.

(*Histoire des Ursulines de Québec*, 1er vol. p. 447.)

(2) Le général Anglais eût beaucoup de difficulté à sortir sa flotte des eaux du *Saint-Laurent*. Huit vaisseaux firent naufrage dans le fleuve, après la levée du siège, et plus de huit cent personnes périrent.

Pendant que les choses que nous venons de raconter se passaient à Québec, une épidémie effroyable (la *Picotte*) avait éclatée au milieu de l'armée Anglo-Iroquoise, en marche sur *Montréal*, et les rangs de cette armée furent tellement décimés, que l'ennemi fut obligé de rebrousser chemin, abandonné par les Iroquois que la maladie avait effrayés.

Cet événement inattendu et tout providentiel, qui amena la retraite de PHIPPS, fut aussi le salut du Canada.

Le désastre de la flotte anglaise plongea les Anglais dans une grande stupeur et les humilia profondément. Plus de mille des envahisseurs avaient péri dans le cours de l'expédition.

(3) D'un côté du médaillon, est l'effigie du Roi, et de l'autre on voit la France conquérante assise sur des trophées au pied de deux arbres, sur des rochers d'où s'échappe un torrent ; un castor va se réfugier sous un bouclier. Pour devise, on y avait inscrits en latin et en français ces mots :

D'un côté :

Kebecca liberata, MDCXC.

Et au revers :

*Francia in novo orbe vixitrix,
Québec délivré, 1690.*

Avec l'exergue :

La France victorieuse dans le Nouveau-Monde.

(1) *Histoire de l'Amérique Septentrionale.*

conformément au vœu que l'on avait fait (1).

Au milieu des rudes épreuves que traversaient dans ces temps de calamités et d'abandon les familles du Canada, on voit que le Clergé était là pour relever les courages abattus, consoler les affligés et prêcher à tous l'obéissance et l'esprit de résignation aux desseins impénétrables du *Dieu des Armées*.

Les *Iroquois* firent une nouvelle irruption en 1692. Quoiqu'ils furent repoussés avec la perte de plusieurs de leurs chefs les plus remarquables, cependant cette incursion fut douloureuse aux Canadiens par les pertes qu'ils firent de plusieurs officiers, habitants et alliés.

Une quarantaine d'*Iroquois* s'étant approchés des environs du *Fort de Verchères* sans que l'on s'en aperçut, ils vinrent fondre sur les habitants dont ils en enlevèrent une vingtaine.

Mlle Marie-Madeleine de VERCHÈRES faillit tomber entre les mains de ces barbares. Comme sa valeureuse mère, qui, deux ans auparavant, se défendit avec l'énergie que l'histoire se plaît à exalter, cette héroïque jeune fille, âgée d'environ 14 ans, (fille d'un officier de cinquante ans de service), s'illustra à tel point que les *Mémoires* du temps renferment toutes les particularités de ce trait d'héroïsme, qui ne saurait être trop propagé par l'histoire (2).

Un nouveau dénombrement des habitants du pays se fit durant l'été de

(1) L'église fut construite sur l'emplacement concédé en 1685 de M. le Marquis de DEXONVILLE, alors gouverneur et c'est sur ce terrain que se trouve l'église actuelle.

(2) M. l'abbé DANIEL, dans son *Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada*, rapporte comme suit ce tragique événement, d'après le récit d'un autre contemporain, M. de la PORTELLA :

« Les *Iroquois*, venus en grand nombre, saisirent le moment où les hommes étaient occupés à leurs travaux des champs pour se précipiter sur eux et les garrotter. Mlle. de VERCHÈRES, âgée de quatorze ans, se promenait alors sur le bord du fleuve.

Voyant un de ces barbares s'approcher furtivement et faire sur elle une décharge de cinq coups de mousquet, elle se met à fuir et à gagner le *Fort*. Le Sauvage s'élança à l'instant à sa poursuite, le casse-tête à la main, et la serre de près. Mlle. de VERCHÈRES redoubla de vitesse. Elle était au moment d'échapper à son redoutable adversaire et d'atteindre le *Fort* lorsqu'elle se sent saisir par le mouchoir qu'elle portait à son cou. Le détachant aussitôt, elle ouvre la porte, et, la fermant sur le Sauvage avec promptitude, elle s'écrie : *Aux Armes ! Aux Armes !* Sans s'arrêter aux gémissements des femmes, désolées de voir enlever leurs maris, elle monte sur le *Bastion* où était la sentinelle. Là, après avoir ôté sa coiffure et mis sur sa tête un chapeau de soldat, elle fait plusieurs mouvements, le mousquet sur l'épaule, pour donner à entendre aux barbares qu'il y a beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût en réalité qu'elle et le soldat. Elle charge elle-même un canon, et, comme

1692 (1). Ce dénombrement portait la population à 12,417 habitants, tant hom-

elle n'avait pas de tampon, elle en fait un avec une serviette, et tire sur l'ennemi. Ses coups sont si bien dirigés, qu'à chaque décharge elle renverse un et quelquefois deux de ces barbares. Étonnés d'une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, et voyant tomber, l'un après l'autre, leurs guerriers, les *Iroquois* commencent à perdre courage. Mlle. de VERCHÈRES s'aperçoit de leur trouble. Alors, profitant habilement de leur hésitation, elle multiplie ses décharges, et aidée de son soldat, ne cesse de tirer du canon.

Elle tirait encore, lorsqu'entendant cette canonnade, M. de CUSASI, un des plus intrépides guerriers qu'ait eu la Nouvelle-France, accourt en toute hâte de *Montréal* et vient à son secours. Les sauvages n'étaient plus là ; ils avaient pris la fuite, emmenant avec eux leurs captifs. Sans perdre de temps, il se met à leur poursuite, et après trois jours de marche, les rejoint sur les bords du *Lac Champlain*. Ils s'étaient retranchés dans un bois, où ils avaient accumulés des troncs d'arbres, d'énormes rochers, pour se protéger. Sans tenir compte de ces obstacles, le vaillant officier les attaqua, les enveloppa et s'en empara. Tous sont taillés en pièces, à l'exception de trois qui parviennent à s'échapper, et les prisonniers sont mis en liberté.

Lorsque la nouvelle de ce qui venait de se passer fut parvenue à *Montréal*, ce ne fut, dans tout le pays, que cris d'admiration pour celle qui avait déployé tant de courage et montré tant de présence d'esprit. Chacun se répandait en louanges sur son compte et se plaisait à faire son éloge. Depuis lors, on ne l'appela plus que l'*héroïne de Verchères*, nom que la postérité lui a conservé.

Environ quinze ans plus tard, —ajouterons-nous,— Mlle. de VERCHÈRES contractait mariage avec M. Pierre Thomas TARDIEU de la NAUDIÈRE, sieur de la Pérade, et accomplissait de nouveaux exploits, selon qu'elle le relate elle-même dans un *Mémoire* écrit à la sollicitation de M. de BEAUCHAMPEL, alors gouverneur, exploits qu'il l'ont rendue comparable aux femmes les plus célèbres de l'antiquité. Née en 1678, Mlle. de VERCHÈRES se maria en 1706, et après une vie noblement employée, elle mourut le 7 août 1737, alors âgée de près de 60 ans. Son mari, M. de la PÉRADE, s'était éteint le 25 janvier de la même année, également âgé d'environ 60 ans.

(1) Extrait des Recensements du *Canada* et de l'*Acadie* pour les années 1692 et 1693 :

Localités.	Popu- la- tion tota- le.	SEXES.		ÉTAT CIVIL.			
		H.	F.	Mariés.		Non- Mariés.	
				H.	F.	H.	F.
CANADA.							
Ville de Québec.....	1,570	818	752	258	271	560	481
" des Trois-Rivières } et ses environs. } " de Montréal.....	343	184	159	54	52	190	107
" de Montréal.....	801	396	405	184	121	262	284
Le reste de la colonie, } formant au-dessus de } 100 groupes.	9,703	5171	4532	1192	1831	3479	2701
	12,417	6569	5848	2138	2275	4431	3573
ACADIE.							
Etablissements de la Ri- vière St. Jean.....	49						
Port-Royal.....	500						
Beaubassin.....	119						
Les Mines.....	307						
Cap Sable.....	30						
Autres lieux.....	63						
	1,068						
Grand Total.....	13,485						

mes que femmes et enfants, dont 1,356 sauvages réunis en bourgades auprès des Français.

L'*Acadie* renfermait 1,068 habitants.

Cette même année, la ville de Québec fut enrichie d'une nouvelle Fondation. Mgr. de St. VALLIER, qui avait succédé à Mg. de LAVAL, fit l'achat du *Couvent des Récollets*, situé sur la petite rivière *Saint-Charles*, pour y ouvrir un *Hôpital-Général* destiné aux infirmes et aux vieilles personnes. Cet établissement fut mis sous le contrôle des *Hospitalières*.

Les *Récollets* furent s'établir à la haute-ville, sur un terrain que leur accorda M. de CHAMPIGNY, Intendant de la Nouvelle-France, comme étant alors l'endroit le plus convenable pour le but de leur fondation. La première pierre de leur nouveau Couvent fut posée le 18 Juillet 1693.

Quelques années plus tard, en 1697, l'illustre Prélat fonda un autre *Hôpital*, aux Trois-Rivières, en même temps qu'une *Institution enseignante*. A la tête de ces établissements il plaça des religieuses prises dans le Monastère des Ursulines de Québec.

A part d'autres fondations, c'est surtout celles que nous venons de mentionner qui honorèrent le plus le nom et la mémoire de ce grand bienfaiteur.

III

Les colonies anglaises de l'Amérique, on le sait, formèrent ensemble tantôt secrètement tantôt ouvertement une ligue dont le but était de détruire l'influence française en Amérique.

A partir de 1630, la population de ces colonies anglaises avait pris un accroissement fort considérable. De quatre mille âmes qu'elle était à cette époque, elle s'élevait déjà à plus de deux cent mille âmes lors de l'*Attaque de Québec* par PHIPPS, en 1690, tandis que la population totale du *Canada* et de l'*Acadie* atteignait à peine treize mille habitants, c'est-à-dire le seizième de la population anglaise et contre laquelle elle devait lutter les armes à la main, après tant d'autres luttes sanglantes soutenues depuis si longtemps avec les aborigènes.

En 1696,—dit une chronique—pendant que d'Iberville était à Terre-neuve, les Anglais allèrent reprendre le fort *Bourbon*, dans la *Baie d'Hudson*. D'Iberville chargé d'aller combattre les Anglais, partit de *Plaisance* le 8 juillet 1697, avec trois vaisseaux et un brigantin.

“ Arrivé le 3 août dans la Baie d'Hudson, il y trouva les glaces très serrées, et, dit-il, “ les glaces, poussées par les courants, pressèrent si fort, qu'elles écrasèrent le brigantin, sans qu'on pût sauver rien que l'équipage.” Les trois vaisseaux furent bloqués par les glaces, du 3 au 26 août, puis séparés les uns des autres; tous éprouvèrent des avaries considérables. La mer étant enfin devenu libre, d'IBERVILLE, monté sur le *Pélican*, de quarante-six canons, prit la route du fort Nelson, et arriva en vue de ce fort le 4 septembre. Le 5, il aperçut trois vaisseaux anglais, un de 52 canons et de 250 hommes d'équipage, et deux de 32 canons. Bien qu'il fut seul, ses deux vaisseaux ne l'ayant pas encore rejoint, d'Iberville se résolut à les combattre pour les empêcher de secourir le fort *Bourbon*. Il fallait s'opposer, en effet, à tout prix à ce que le fort reçût ce secours si on voulait le reprendre. Les Anglais lui criaient qu'ils savaient bien qu'il était d'IBERVILLE, qu'ils le tenaient enfin, et qu'il fallait qu'il se rendit. D'IBERVILLE commença le feu à neuf heures du matin; à midi, voyant que la partie était décidément inégale, et résolu d'en finir, il fait pointer tous les canons à couler bas, aborde vergue à vergue le gros vaisseau anglais lui envoie sa bordée, qui le fait sombrer sur le champ. Puis, il se jette sur le second vaisseau, pour l'enlever à l'abordage; celui-ci amène aussitôt son pavillon; d'IBERVILLE le fait amarrer par ses chaloupes et poursuit le troisième vaisseau qui, à la vue de ces actes si inattendus, avait pris le large et filait à toutes voiles dehors. Le “ *Pélican* crevé de sept coups de canon ” et ayant eu deux de ses pompes brisées pendant le combat, ne pouvait épuiser l'eau qu'il faisait; aussi ne put-il poursuivre le troisième vaisseau anglais, qui échappa. “ Dieu merci, dans le combat, je n'ai eu personne de tué, disait d'IBERVILLE,—seulement dix-sept blessés.” Mais il survint après le combat, le 7 septembre, une effroyable tempête, avec un ouragan de neige, qui engloutit la prise d'Iberville et jeta le *Pélican* à la côte, à deux lieues du fort *Nelson*. D'IBERVILLE ayant alors été rejoint par ses deux autres vaisseaux, le 13, il alla bombarder le fort; le força à capituler le 14, et il repartit le 24 avec trois cents hommes malades du scorbut.

Le 7 Novembre, d'IBERVILLE était à Belle-Ile, en France, et le lendemain il rédigeait pour le ministre de la marine, PONTCHARTRAIN, le mémorable rapport

duquel nous avons extrait le récit de ces combats homériques." (1)

Par ces faits, on peut déjà constater que les colons Anglais de la Nouvelle-Angleterre, soutenus ou non par leur gouvernement, marchaient droit au but de leurs aspirations : la guerre contre les Français et leur expulsion de l'Amérique ! Et, comme le remarque l'historien DÜSSIEUX, lorsque l'Amérique sera à eux, qu'ils n'auront plus besoin de l'Angleterre contre la France, alors nous les verrons proclamer leur *Indépendance* ! Mais ne dévancions pas les faits.

Quoiqu'il en soit, le traité de *Ryswick*, signé en 1697, vint enfin rendre la paix aux colonies de l'Amérique. La France conservait tous ses territoires en la Nouvelle-France et les Anglais renonçaient à leurs conquêtes ou prétentions sur la Baie d'Hudson ; les limites entre la *Nouvelle-Angleterre* et l'*Acadie* furent fixées, et on avait laissé à déterminer plus tard que celles du côté du pays des Iroquois, pour ne pas irriter inutilement cette nation contre l'une ou l'autre des deux puissances rivales.

Bientôt après, le pays était plongé dans un deuil très profond, par la mort de son gouverneur, M. de FRONTENAC. Après avoir gouverné la colonie durant l'espace de dix-neuf ans, à deux reprises différentes, il mourut le 28 Novembre 1698, sur les trois heures de l'après-midi, muni de tous les sacrements de l'Eglise, et dans des sentiments très-chrétiens (2).

(1) Cet officier Canadien, plein d'audace et de bravoure, aussi célèbre par ses exploits sur terre que sur mer, naquit à Montréal en 1661. Il avait sept frères. Sa famille était originaire de Rouen, en Normandie. Comme le remarque si judicieusement M. GUÉNIN, dans ses *Navigateurs Célèbres*, ils furent tous des héros, en Canada.

Voici les noms de ces intrépides guerriers : Le MOYNE d'IBERVILLE, de STE. HÉLÈNE, de MARICOURT, de LONGUEIL, de SÉVIGNY, de CHATEAUGUAY, et les deux Le MOYNE de BIENVILLE.

Après avoir fondé une colonie dans la Louisiane, en 1701, ce héros, canadien mourut en mer, en 1706.

(2) M. le comte de FRONTENAC était alors âgé de 78 ans. Il fut enterré dans l'*Eglise des Récollets*, après un service solennel. Une oraison funèbre prononcée, le 29, par le P. Olivier GOVET, Récollet. Le manuscrit de cette oraison funèbre se trouve dans la bibliothèque de l'*Université-Laval*, à Québec.

Le comte de FRONTENAC ne paraît pas avoir beaucoup joui des douceurs de la vie de famille.

"La comtesse de Frontenac, qu'on appelait la "Divine;" à cause de son esprit,—disent les chroniques des *Ursulines*,—faisait partie de cette société d'élite que fréquentait Madame de Sévigné, et que la spirituelle marquise nous fait connaître dans ses inimitables *Lettres*.

"Pauvre comme Job aussi bien que son mari, qui n'avait que ses appointements pour vivre, la comtesse de Frontenac ne daigna cependant jamais régner de sa présence "les déserts de l'Amérique." Elle eût pu faire le bonheur du comte en se rappro-

"Il conserva jusqu'à la fin de sa carrière,—dit CHARLEVOIX,—cette fermeté et cette vivacité d'esprit qui le caractérisait si particulièrement. Il mourut comme il avait vécu, chéri de plusieurs estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et augmenté même une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine."

Le défrichement des terres avait pris beaucoup d'expansion, sous son règne ; sur plus de quatre-vingt seigneuries accordées depuis son arrivée en Canada, la première fois, il en avait accordé, pour sa part, au-dessus de soixante, qui embrassaient toutes les parties les plus importantes de la Nouvelle-France.

La population du Canada s'élevait à environ quatorze mille habitants, à cette époque (1).

chant de lui, mais il en fut tout autrement. Leur fils unique, resté aussi en France, périt misérablement dans un duel : ainsi s'éteignit cette famille. Quant à Madame de Frontenac, elle mourut neuf ans plus tard, en 1707, extrêmement vieille."

(1) Nous extrayons ce qui suit des Recensements de la *Nouvelle-France* pour l'année 1698 :

Lieux.	Population.				Total.	Arpents en cult.
	H.	F.	G.	Fil.		
<i>Canada.</i>						
Gouvernement de Québec.....	1624	1554	3162	2641	8,981	22135
des T.-Rivières.....	264	251	578	502	1,590	4378
de Montréal.....	644	618	1124	858	3,244	10265
	2532	2423	4859	4001	13,815	36778
<i>Acadie.</i>						
Port Royal.....	71	67	169	149	456	1275
Beaubassin (*).....	31	32	71	54	188	298
Les Mines.....	81	77	167	165	490	485
Etablissements de la Rivière St. Jean.....	9	9	13	10	41	209
	192	185	420	378	1,175	2267
Grand Total.....	2724	2608	5279	4379	14,990	39045

(*) L'établissement de Beaubassin avait été brûlé et pillé par les Anglais, en 1696.

Quant à la population des colonies anglaises de la *Nouvelle-Angleterre*, elle s'élevait, vers cette époque, à au-dessus de deux cents soixante mille âmes.

Autour des deux premières colonies de la *Virginie* et de la *Nouvelle-Angleterre* étaient venus se grouper d'autres colonies, qui se peuplèrent rapidement par tous ces débris de population qui abandonnaient leur mère-patrie respective, pour se répandre sur le sol américain. Voici le tableau des colonies anglaises qui avaient été fondées avant 1690, avec la date de fondation de chacune d'elle, et le chiffre de leur

M. le Chevalier de CALLIÈRES, déjà gouverneur de Montréal, et intrépide militaire, remplaça M. de FRONTENAC.

population respective, à cette dernière époque de 1698 :

	Population.
I.—La <i>Virginie</i> , fondée en 1607, par 500 colons Anglais qui allèrent bâtir la ville de <i>James-Town</i> , sur les bords de la rivière <i>Pawhaton</i> . Ce fut la première colonie anglaise sur ce continent, berceau de l'Etat de la <i>Virginie</i>	40,000 hab.
II.—La <i>Nouvelle-York</i> , fondée par les Hollandais, en 1614, sous le nom de <i>Nouvelle-Belgique</i> . Elle devint Anglaise en 1664.....	30,000 "
III.—Le <i>Massachusetts</i> prenait naissance en 1620, par l'arrivée de 120 brownistes qui fondaient la ville de <i>New-Plymouth</i> . En 1692 cette ville était réunie à d'autres établissements pour y former définitivement l'Etat du <i>Massachusetts</i>	70,000 "
IV.—Le <i>Maine</i> , fondé en 1630, était réunie au <i>Massachusetts</i> en 1677.....	
V.—Le <i>New-Hampshire</i> fondé en 1623.....	10,000 "
VI.—Le <i>New-Jersey</i> , fondé par les Hollandais et les Suédois en 1624. Il devint Anglais en 1664.....	15,000 "
VII.—Le <i>Delaware</i> , fondé par les Hollandais, en 1627. Il devint Anglais en 1664. Quelques Suédois s'y établirent en 1638, mais ils furent subjugués par les Hollandais, et la plupart quittèrent le pays.	
VIII.—Vers 1629 s'élevaient <i>Boston</i> , <i>Dorchester</i> et <i>Dorborough</i> .	
IX.—Le <i>Maryland</i> , fondé en 1632, par les Hollandais catholiques dirigés par le comte de COLVERT, depuis lord BALTIMORE, qui s'établirent sur les bords de <i>Potomac</i> pour y élever la ville de <i>St. Marie</i> , premier commencement de l'Etat du <i>Maryland</i>	25,000 "
X.—Le <i>Connecticut</i> , établi en 1635, par les colons du <i>Massachusetts</i> .	30,000 "
XI.—Le <i>New-Haven</i> , fondé en 1637, et réuni au <i>Connecticut</i> en 1662....	
XII.—La <i>Providence</i> , fondée en 1635, par le Rév. Roger WILLIAM, Ministre de Salem, en même temps que Mlle. HURCHISON fondaient le <i>Rhode Island</i> . La colonie de Providence fut réunie au <i>Rhode-Island</i> en 1644.....	10,000 "
XIII.—La <i>Caroline du Nord</i> , fondée en 1650.....	5,000 "
XIV.—La <i>Caroline du Sud</i> , fondé en 1670 (Ces dates de fondations des deux Carolines se rapportent à l'établissement des Anglais dans ces lieux, car longtemps auparavant les Huguenots français y avaient fondé une colonie florissante, qui finit par l'affreuse catastrophe d'ARGAL, vengée par le chevalier de GOURGES.)	7,000 "
XV.—Enfin, la <i>Pensylvanie</i> , fondée en 1682, par les Anglais.....	20,000 "
Grand Total.....	262,000 ha.

(Voir *Humphrey's Historical Account*, etc.)

Le nouveau gouverneur donna une attention toute particulière à la conclusion d'un traité général de paix, qui fut conclu avec les Sauvages de toute la Nouvelle-France, comprenant les principales Nations depuis le *Golfe Saint Laurent* jusqu'aux contrées du *Mississippi*.

Une grande *Convention* eut lieu à Montréal, malgré les entraves apportées par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, et après plusieurs conférences particulières où il fallut entendre tous les orateurs des nations alliées à mesure qu'ils arrivaient, les négociations se terminèrent par la séance solennelle du 4 août 1701, dans laquelle ce fameux traité fut signé par trente-huit députés des diverses nations, y compris les *Iroquois* (1). Pour cette dernière assemblée,—dit M. de la POTHERIE, témoin oculaire,—on avait préparé dans une plaine, près du *Fort de Montréal*, une vaste enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long sur soixante-et-douze de large, avec une allée autour de dix pieds. Il y avait, en outre, une salle couverte de feuilles, de vingt-neuf pieds de longueur sur vingt-

(1) Voici les noms des principaux personnages et chefs sauvages qui assistèrent ou signèrent ce mémorable traité de 1701 :

M. DE CALLIÈRES, Gouverneur du Canada.

M. DE CHAMPIGNY,

LE CHEVALIER DE VAUDREUIL,

LE SEUR DE JONCAIRE,

M. DE MARICOURT,

M. de la POTHERIE,

LES FP. BIGOT, ANJALAN et BRUYAS.

M. PERAUT.

ARIOTEKA, chef du *Caiumet*.

HOUATSARANTI, personnage remarquable de la nation Huronne.

OUTOUTAGA ou JEAN LEBLANC, chef des *Outaouais du Sable*.

HASSAKI, chef des *Kiskakons*.

ELAQUESSON, chef des *Nansoakouatons*.

CHINGOUËSSI, chef des *Outaouais Ginagos*.

KONDIARONK, dit LE RAT, chef des *Hurons de Michilimakinak*, vieillard de 80 ans.

HAOUALAMEK, autre chef de la même tribu.

OUNANGUICÉ, chef des *Poutéouatamis*.

NORO, dit LE PORC-ÉPIC, chef des *Oulagamis*.

MISKOUASOUATH, chef des *Amikois*.

CHICHIKATALO, chef des *Miamis*.

QUARANTE-SOUS, chef des *Hurons du quartier des Miamis*.

OUABANGUÉ, chef des *Sauteux*.

TÉKANCOUT, grand chef des *Iroquois*, vieillard de 80 ans.

TEHASTAKOUT, chef des *Iroquois Onneyouts*.

AOUÉNANO, chef des *Iroquois Goyogouins*.

ONAGANIQUITAK, chef des *Algonquins Nipissiriens*.

OUABOUTCHIK, chef des *Montagnais*.

L'AIGLE, chef des *Iroquois du Saull St. Louis*.

TSABOUANHOS, chef des *Iroquois de la Montagne de Montréal*.

HAOUATCHOUATH, chef des *Abénaquis*.

D'autres nations étaient aussi représentées, notamment celles des *Puants*, des *Naskoutaks*, des *Mathomines* ou *Folles-Avoines*, et des *Sakis*.

cinq de largeur, qui regardait en face toute la plaine. Plus de mille sauvages s'y trouvaient réunis avec les députés.

Ajoutons que M. de CALLIÈRES fut particulièrement aidé dans la réussite de cette importante affaire par un chef Huron d'une grande valeur, KONDIARONK, que les Français appelait aussi le "RAT," lequel doué d'une grande éloquence et de beaucoup d'esprit, savait démêler avec une adresse étonnante les intérêts des uns et des autres, et porter chez tous la conviction.

Pendant l'une des séances de la Convention, KONDIARONK s'était trouvé mal, on s'empressa de lui porter secours. Revenu à lui, le Rat adressa la parole à l'assemblée, afin de faire comprendre à toutes les nations la nécessité de cette paix, les avantages qui en résulteraient pour le pays en général et pour chaque nation en particulier.

Se sentant plus mal, vers la fin de la séance, il demanda à être transporté à l'Hôtel-Dieu, où il mourut dans la nuit, fort chrétiennement (1).

Ce fut après la mort de cet homme remarquable que le traité fut signé, et il était dans les décrets de la Providence que celui qui avait tant fait pour le rétablissement de la paix ne signerait pas cet important document du 4 août 1701.

(A continuer.)

L'Histoire des Trois-Rivières.

La partie de cet ouvrage qui a été publiée s'arrête avec l'année 1657. La suite est en manuscrit, entre les mains de l'auteur, M. BENJAMIN SULTE, qui nous en a passé quelques chapitres.

Tout en étant locale, cette histoire reflète largement sur la situation du Canada il y a deux siècles, et nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas de leur mettre sous les yeux des récits où les travaux de nos pères sont si fidèlement décrits. Nous commencerons la publication de ces importantes notes dans notre prochaine livraison.

(1) Cette mort de KADIARONK, l'un des chefs des Hurons de *Michilimakinac*, causa un deuil général. Son corps fut exposé, et on lui fit, avec tous les honneurs militaires, de superbes funérailles, auxquelles assistèrent le Gouverneur-Général, les Ambassadeurs sauvages, le Clergé, et autres sommités qui se trouvaient alors à Montréal. Il fut enterré dans l'église paroissiale.

Quelques jours après mourut HONATSARANTI, le chef le plus important de la nation Huronne, après le Rat. Ses obsèques ne se firent pas tout-à-fait avec la même pompe que celle du Rat, mais avec assez de distinction, toutefois. Ils étaient tous deux chrétiens.

[Pour le Foyer Domestique.]

NOTES

SUR

YAMACHICHE.

(Suite.)



Un triste et singulier événement se passait en 1780; par un jour d'hiver, le 19 mars, la foudre éclatait tout à coup et mettait le feu à l'église. Dans ce temps, on célébrait encore les fêtes de paroisse; le 19 mars se trouvant être la fête de la paroisse de Maskinongé, beaucoup de personnes de Yamachiche étaient allées prendre part à cette solennité. A leur retour elles ne trouvèrent de leur église que des cendres et des murs enfumés.

Il ne fallut pas songer à rebâtir sur le côté; les inondations toujours croissantes du printemps rendaient ce terrain impropre aux constructions de quelque importance; c'était un autre malheur, car le changement de place d'une église est ordinairement la cause de difficultés sérieuses.

La consternation était grande chez les gens paisibles de la paroisse; un bon vieillard, entre autres, disait en pleurant: "Je ne verrai pas la nouvelle église," car il entrevoyait la division qui allait éclater entre les habitants de la Grande Rivière et ceux de la Petite Rivière. Ses prévisions se réalisèrent malheureusement, et lorsqu'au bout de sept ans on vit enfin s'élever un clocher dans la paroisse, le vieillard reposait au cimetière.

Un an après l'incendie, le 27 mars 1781, Pierre DUCHÈNE, seigneur de Gros-Bois, et François Lemaître DUARME, seigneur de Gatineau, donnaient à M. Bertrand et à Jean-Baptiste Carbonneau, Alexis Rivard et Charles Lacerte, marguilliers, une terre d'un arpent de front sur onze arpents de profondeur, à la condition expresse que la nouvelle église y serait construite. Cette terre se trouve le long du chemin qui conduit de la Grande-Rivière à celui de la Petite-Rivière, et appartient aujourd'hui à M. Benjamin Tessier.

La donation du seigneur Duchêne fut acceptée, le 10 juin 1781, par M. le Grand-Vicaire SAINT-ONGE, qui décida que l'église serait placée dans cet endroit, et donna ordre de commencer immédiatement la construction du presbytère. Le 7 juillet suivant, François Lavergne et Jacques Drapeaux étaient élus syndics de la nouvelle bâtisse.

Il est bon de remarquer aussi que Mgr Mariaudeau DESGLY confirma, plus tard, tout ce qu'avait fait M. Saint-Onge.

Il ne faut pas croire que pendant ce temps les gens du Petit-Machiche restaient inactifs; au contraire, dès le 26 février 1781, ils avaient choisi deux syndics, Charles Lesieur-Désaulniers et Joseph Carbonneau, pour s'occuper des intérêts de leur section. Ils se virent obligés, sous peine d'être privés des sacrements et d'être pourchassés en justice, de contribuer à la construction du presbytère de la Grande-Rivière; mais ce contre-temps qui semblait ruiner toutes leurs espérances ne les découragea point.

Mgr. de Québec avait ordonné de choisir avec soin un endroit convenable à la construction d'une église; or il se trouvait qu'on avait fait un mauvais choix en prenant le terrain donné par le seigneur Duchêne, car le presbytère qu'on venait d'y construire semblait déjà menacer ruine, et le maître-maçon déclara que pour faire une église solide, il fallait la mettre sur des pilotis, ce qui exigeait des dépenses extraordinaires.

Les habitants de la Petite-Rivière ne manquèrent pas la bonne occasion qui leur était offerte de faire valoir leurs prétentions.

Le jour où le terrain fut répudié, ils proposèrent de se rendre immédiatement à la Petite-Rivière, sur un terrain appartenant à Charles Lacerte, et dans le cas où le sol serait trouvé favorable, de convenir que la paroisse travaillerait à y faire placer l'église, si la majorité des habitants y consentait.

Le seigneur Duchêne avait d'abord, paraît-il, accepté cette proposition; mais voyant ensuite que les partisans du Petit Machiche étaient plus nombreux, il refusa de faire la visite proposée. On n'en procéda pas moins à cette exploration, et comme on trouva un bon terrain, dans un lieu central, il fut résolu de travailler plus fortement que jamais à y amener l'église.

Des requêtes furent envoyées à Mgr. Desgly et à M. Saint-Onge, V. G. Voici

en quels termes on s'adressait à ce dernier:

"Supplie très-humblement; les soussignés, habitants de la paroisse de Machiche, tant pour eux que pour les tenanciers mentionnés en la liste qui vous a été représentée, ont l'honneur de vous représenter très-respectueusement que par la réponse gracieuse qu'il plut à Mgr. l'Evêque de faire à leur requête du 29 octobre 1780, par laquelle il leur prôdit qu'ils seraient beaucoup traversés dans leur entreprise pour la bâtisse de l'église de la dite paroisse; ce qui est arrivé, puisqu'il est réellement vrai que par menace d'être privés des sacrements et d'être produits en justice, on a obligé les suppliants de bâtir un presbytère dans une place qui, aujourd'hui, est répudiée des maîtres-maçons et entrepreneurs, qui déclarent publiquement que le terrain ne vaut rien pour bâtir une église. D'ailleurs, par la gracieuse réponse de Monseigneur qui s'explique en termes bien formels, disant qu'il faudrait avec maturité de jugement choisir une meilleure place que la première, ce qui n'a pas été exécuté, puisque cette place où est actuellement bâtie le presbytère est totalement répudiée. Voilà donc tous les travaux que les suppliants ont faits jusqu'à ce jour qui sont perdus.

"Quoiqu'il en soit, les suppliants sont inébranlables et ne se décourageront jamais dans cette entreprise pour construire un temple au Seigneur. Ils réclament votre justice et cette grandeur d'âme avec laquelle vous vous faites étude de prendre soin des troupeaux qui se renferment dans votre bercail, en vous suppliant d'ordonner que la dite église soit bâtie au centre de la paroisse suivant le plan figuratif qui vous a été remis en mains ou aux environs, pour lors ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour y travailler avec zèle de tous leurs pouvoirs et capacités. Il appert que M. Duchêne, seigneur en partie au dit lieu, veut entièrement s'attribuer le droit de placer l'église dans une pointe de terre qui est devant sa porte, et plus éloignée de toutes les différentes concessions que n'était la première, ce qui n'a nulle communication avec le bon sens, puisqu'il faut que chaque tenancier contribue également pour cette entreprise. D'ailleurs, le jour d'hier, quinze du mois courant, après que la place où est le presbytère a été répudiée, il a été convenu publiquement que l'on irait visiter les places de chez le nommé Charles Lacerte, et sieur Duchêne disant que si elles se trouvaient bonnes toutes les deux que la pluralité des voix déciderait, ce qui a été révoqué par le dit sieur Duchêne, disant qu'il ne voulait pas y consentir parce que les suppliants étaient plus forts de monde, et que par ce moyen ils emporteraient sur les voix.

"Tout considéré, Monsieur, vu l'exposé, il vous plaise faire droit aux dits suppliants en ordonnant que la dite église soit bâtie suivant le plan figuratif, autant que faire se

pourra, et à la pluralité des voix, ce faisant ils ne cesseront de prier le Très-Haut qu'il récompense vos vertus d'une couronne immortelle. et ferez bien."

Signée : LEROI, notaire.

Joseph CARBONNEAU, syndic.
Charles LACERTE, marguillier.
Joseph BELMARD.
Pierre PELLERIN.
MILET.

Le 21 août 1783, par contrat passé devant Maître BADEAUX, dans la ville des Trois-Rivières, Charles Lacerte donnait à M. Saint-Onge et à M. Bertrand, représentant la Fabrique d'Yamachiche, le terrain dont il est parlé dans la requête ci-dessus; Joseph Carbonneau donnait par le même contrat un terrain contigu au premier et d'égale grandeur, ce qui formait une propriété de six arpents en superficie.

C'est le terrain sur lequel se trouve l'église actuelle.

Les habitants de la Petite-Rivière étaient plus décidés que jamais à refuser leur contribution à l'église du Grand-Machiche; voyant cela, les habitants de la Grande-Rivière leur intentèrent un procès.

Les dispositions des Anglais à l'égard des catholiques étaient alors des plus menaçantes. Ils prétendaient que l'État devait dominer l'Église; le Gouverneur voulait nommer aux cures, etc. Dans les circonstances où le pays se trouvait, il était donc très dangereux de s'adresser à la Cour pour obtenir un jugement sur une question d'église; c'était donner aux autorités civiles l'occasion d'exercer une juridiction indue, c'était faire servir les catholiques mêmes à l'asservissement de l'Église catholique. Mais à Yamachiche, dans l'excitation où l'on était, chacun ne considérait que le succès de sa cause, sans songer aux conséquences.

Le premier jugement fut favorable aux habitants de la Grande-Rivière. Voici le texte de ce document :

Extrait des Registres de la Cour des plaidoyers communs, district de Montréal. A tous ceux qui les présentes lettres verront, Salut :

Nous, Hertel de ROUVILLE et Edouard SOUTHWONSE, écuyers, juges de la Cour des plaidoyers communs, district de Montréal, savoir faisons, qu'entre Antoine et Pierre Lesieur, seigneurs d'Yamachiche, les habitants de la Grande Rivière, et ceux de la Rivière aux Glaises comparant par M. Walker, avocat, demandeurs, d'une part, et François Lavergne et Joseph Carbonneau, syndics de la bâtisse du dit lieu d'Yamachiche, le dit Carbonneau com-

parant par Mre Mezières, avocat, et Frs Lavergne comparant en personne, défendeurs d'autre part. Vu notre ordonnance du troisième juillet dernier, le procès-verbal dressé en vertu d'icelle, le dix-neuvième s'ensuivant, par Joseph Morin et Jacques Beaussang, maîtres-maçons, arbitres nommés d'office par la Cour, serment par eux préalablement prêté, ensemble les pièces produites à la Cour par M. Walker, avocat des demandeurs au soutien de leurs demandes, consistant : Premièrement, en une ordonnance ou mandement de M. Saint-Onge, grand-vicaire, du dixième juin mil sept cent quatre-vingt-un, par lequel il approuve la bâtisse de l'église et presbytère de la paroisse d'Yamachiche et donne acte d'acceptation aux dits demandeurs du terrain qu'ils donnent pour l'érection d'iceux;

Deuxièmement, l'acte de donation du dit terrain, reçu par Mre Badeaux, notaire, le cinq juillet dit an ;

Troisièmement, le procès-verbal dressé par Nicolas Bélan, maçon, qui, à la réquisition de M. Bertrand, prêtre curé du dit lieu, de François Lavergne et Jacques Drapeaux, syndics élus pour la dite bâtisse du septième du dit mois de juillet, par lequel il appert qu'il a visité et fait creuser le terrain de quatre pieds et demi de profondeur, en leur présence et en celle de plusieurs habitants dénommés au bas du dit procès-verbal, qu'il s'y est trouvé un fond de terrain très-propre à l'érection des édifices proposés ;

Quatrièmement, l'acte d'assemblée et délibération des habitants du dit lieu pour la dite bâtisse du vingt-quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-deux, homologué en Cour le dix neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-trois ;

Cinquièmement, un mandement de Mgr. l'Evêque de Québec, en date du vingt-six janvier mil sept cent quatre-vingt-trois, par lequel il a reconnu la donation faite par les seigneurs d'Yamachiche et l'acceptation qu'en a faite mon dit sieur Saint-Onge, en sa qualité, donne son approbation à l'acte d'assemblée susdaté et autorise les curés et syndics de la dite paroisse à en poursuivre l'homologation ainsi que la répartition qui sera faite afin de commencer et poursuivre les dits ouvrages, etc ;

Sixièmement, le marché pour les dites bâtisses reçu devant Mre Charles Bailly, prêtre, curé à la Pointe aux Trembles, du vingt-sept mars mil sept cent quatre-vingt-trois, entre le nommé Noël Lamotte, maçon, et le nommé François Lavergne, un des syndics de la dite paroisse d'Yamachiche. Les défenses fournies par les défendeurs et y annexées les pièces au soutien énoncées au dit écrit, finalement les débats respectifs des parties et notamment les dires verbaux de Mre. Mezières par lesquels il s'oppose formellement à l'homologation du procès-verbal déposé au greffe pour les raisons contenues en son plaidoyer et les pièces en soutien d'icelui, n'ayant point acquiescé à la nomination d'arbitres se renfermant en ses conclusions,

le tout considéré la Cour, sans s'arrêter aux transactions faites à la requête ou instigation de Joseph Carbonneau, en sa qualité de syndic, notamment un acte d'assemblée tenu chez Le Roy, notaire, le sept juillet mil sept cent quatre-vingt-trois, un autre acte des mêmes jour et an portant pour titre, dédit entre les habitants de Machiche. Ensemble une déclaration par le dit Carbonneau en sa qualité de syndic, stipulant pour les habitants du Petit Machiche, portant refus d'assister à la visite ordonnée en date du dix-neuf juillet dernier, tous lesquels actes la dite Cour regarde comme informés et passés contre les règles. Et attendu les frais énormes qu'occasionneraient les démolitions, transports et réédifications du presbytère et cela sans nécessité, étant constaté par le procès-verbal de Morin et Beausang, homologué en ce jourd'hui, qu'une église peut être solidement bâtie à l'endroit présenté par les demandeurs, approuvé du seigneur Evêque, de M. son Grand-Vicaire et de tous les habitants de la paroisse, ordonne que l'église sera bâtie sur le dit terrain où est érigé le presbytère conformément à la première délibération des habitants, approuvée comme il est dit ci-dessus. Enjoint aux dits habitants d'y travailler sitôt que la saison le permettra et de se conformer à leur délibération homologuée le dix-neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-trois, sous les peines de droit; condamne le dit Carbonneau à tous les frais liquidés à la somme de

sauf son recours contre ses adhérents. Fait défense au dit Carbonneau de solliciter les dits habitants à l'avenir et au dit Le Roy de recevoir des assemblées ayant pour objet les affaires d'églises, si elles ne sont préalablement indiquées en la manière accoutumée et autorisées par la présence du curé et des marguilliers de la paroisse; renvoie le nommé Lavergne de l'action contre lui intentée, mandons, etc.

Donné à Montréal, par nous juges susdits, l'audience tenante, le samedi, quatorzième août mil sept cent quatre-vingt-quatre.

Les habitants de la Petite-Rivière ne se déclarèrent pourtant pas battus; M. le Grand-Vicaire Saint-Onge s'était déclaré en leur faveur, et sur sa parole ils continuaient à espérer même contre toute espérance.

M. Bertrand était tout dévoué à la cause de la Grande-Rivière, aussi le voit-on, le 4 octobre 1785, bénir très-solennellement, en présence de plusieurs prêtres, la première pierre de l'église qui se bâtissait sur le terrain du seigneur Duchêne.

Les événements semblaient se précipiter, les habitants de la Petite-Rivière jetèrent le cri d'alarme. Quelques jours avant la cérémonie, ils adressèrent une nouvelle requête à M. Saint-Onge, dans

laquelle ils disaient: " Il appert actuellement qu'à toute leur espérance est renversée, ils disent qu'ils ont un pas-teur qui se fait étude de les abandonner, en quittant la paroisse par diverses fois pour aller à Québec pour confirmer la division générale qu'il a causée dans la paroisse, etc. Il veut absolument que cette place abolie soit bonne, ajoutaient-ils, si les supérieurs spirituels se transportaient sur les lieux, ils auraient la satisfaction de voir jeter et charrier l'eau avec des barriques à mesure que les maçons emploient une petite place à jeter promptement des roches non-maçonnes dans les fondations."

Dans un autre endroit ils disaient: " Pour les travaux qu'ils auraient fait inutilement, serait-il de droit de les abandonner? Non. Ils regardent votre ordonnance (1) comme une chose sa-crée, et ne se départiront jamais de leurs droits, ils se jettent entre les bras de votre bonté paternelle," etc.

M. de Saint-Onge répondit très-favorablement à cette requête, et les encouragea ainsi à poursuivre la lutte.

Le seigneur Louis GUGY, s'étant mis de la partie, on avait fait venir de Sorel un homme expérimenté qui avait déclaré le terrain impropre à la construction d'une église. Puis le procès avait recommencé à Québec.

Il n'y avait pas alors de bateaux à vapeur pour transporter de Montréal à Québec, et comme les voyages en voiture eussent coûté bien cher, on partait à pied, un sac de vivre sur le dos, pour aller plaider à trente-cinq lieues d'Yamachiche.

La division qui existait entre les habitants se faisait sentir partout. Il y avait comme deux paroisses bien séparées, les jeunes gens d'une section ne fréquentaient pas ceux de l'autre; on ne se mariait qu'entre gens du même parti, et les choses demeurèrent ainsi pendant plusieurs années. Deux églises s'élevaient en même temps à quelques arpents de distance; les cultivateurs s'en allaient paisiblement chercher de la pierre à la vieille église du côteau, ils se parlaient amicalement, s'entraidaient même pour charger les plus grosses pierres, puis chaque voiture prenait sa direction, l'une portant la pierre à l'église du Grand-Machiche, et l'autre à l'église opposée. Ce

(1) Il y avait donc eu une ordonnance en leur faveur alors.

spectacle pouvait avoir son originalité, mais il était toujours extrêmement pénible.

Une première sentence favorable aux gens de la Petite-Rivière fut rendue par le Conseil législatif de Québec, le 5 mars 1785.

Nous constaterons, ici, le changement extraordinaire qui s'était opéré dans les esprits depuis le commencement des hostilités. Les habitants de la Grande-Rivière, après avoir eu l'opinion générale en leur faveur, ne pouvaient plus guère compter maintenant que sur leur curé, M. Bertrand. La position du pauvre prêtre n'était plus tenable et dans le mois de juin suivant il fut transféré à la Rivière du Loup. Il y eut une espèce d'échange, car le curé de cette paroisse, le Père Dominique Pétrimoult vint desservir Yamachiche jusqu'à l'automne.

Ce Récollet, qu'on se plaisait à appeler le "Petit Père Pétrimoult" était un bon vieux d'une affabilité naïve et de mœurs patriarcales. La tradition nous le montre disant sa basse-messe dans la maison d'un M. Milot, et faisant réciter les réponses par Mme Milot elle-même, vu le manque de petits servants.

Cette maison où le Père Pétrimoult disait la messe était située sur le bord de la Petite-Rivière, du côté nord-est, et sur le terrain appartenant aujourd'hui à M. Charles G. Lajoie, M. P. Le bon Père allait probablement chanter la grand'messe au presbytère de la Grande-Rivière, mais nous n'avons rien de positif à ce sujet.

Au mois de novembre 1786, M. Jean-Baptiste Griault fut nommé curé. Ce digne prêtre naquit à Québec, le 8 février 1758, du mariage d'Etienne Griault et d'Anne Bisson. Il fit ses études dans le séminaire de cette ville et fut ordonné le 5 avril 1783. On le voit, il était tout jeune prêtre encore quand il reçut la mission difficile dans une paroisse aussi divisée que celle d'Yamachiche. On comptait, sans doute, sur son habileté, peut-être sur ses talents, peut-être sur son heureux caractère, mais les faits montrèrent qu'il était trop doux pour être véritablement l'homme de la situation. Les deux années qu'il passa à Yamachiche furent deux années de déboires et l'on n'y entrevit pas même le temps où les difficultés sectionnelles pourraient être réglées.

Une sentence du Conseil législatif de Québec, rendue le 5 novembre 1787, condamna de nouveau les habitants de la

Grande-Rivière. Mgr. d'Esclis, évêque de Québec, leur écrivit une lettre très-paternelle pour les engager à se soumettre à ces décisions du Conseil législatif et à cesser leur opposition à la construction de l'église à la Petite-Rivière d'Yamachiche, mais rien n'y put faire.

Les habitants du Petit-Machiche continuaient à bâtir seuls, chacun fournissait ce qu'il pouvait en argent, et le reste des contributions se faisait en matériaux ou en main-d'œuvre. M. P. J. Héroux faisait la balustrade de ses propres mains et une lampe en bois pour le sanctuaire, et chacun fournissait ainsi selon ses moyens ou son habileté. Ils savaient que Mgr. d'Esclis leur était favorable, mais ils trouvaient qu'il lui en coûtait trop d'agir contre les habitants de la Grande-Rivière, ses temporisations étaient venues à les fatiguer. Ce ne fut pas sans un certain sentiment de plaisir qu'ils apprirent la nouvelle de sa mort, au mois de juin 1788, car ils attendaient beaucoup plus de son successeur. Ils ne furent pas trompés dans leur attente.

L'abbé N. CARON.

(A suivre.)

LA GRUE BLESSÉE.

PARABOLE.

L'automne dépouillait déjà les forêts, et la bise étendait le givre sur les plaines; une bande de grues se rassembla sur la plage pour chercher de l'autre côté de l'Océan une terre hospitalière. L'une d'elles, que le trait du chasseur avait blessée, se tenait à l'écart, triste et muette, au lieu de joindre ses cris aux cris de joie de l'escadron ailé, et elle était la risée de la troupe joyeuse.—Je ne suis pas coupable de ma blessure, pensait-elle à part; je travaillais autant que vous au bien de notre nation. La raillerie et le mépris me frappent sans justice. Hélas! qu'advient-il de moi pendant le voyage? La souffrance ne me laisse ni courage ni force pour un vol soutenu. La mer va sûrement me servir de tombeau. Que le barbare ne m'a-t-il achevée!—Cependant le vent propice s'élève de la terre. L'armée part en criant et vole à tire-d'aile en poussant de gaies clamours. L'oiseau blessé restait loin en arrière et se reposait souvent sur les feuilles de lotus qui tapissaient les eaux, et il soupirait de tristesse et de douleur. Après mainte halte, il vit la terre meilleure, le ciel plus riant, où l'attendait la guérison.

O vous sur qui s'appesentit la lourde main de l'adversité! qui, dans votre affliction, vous prenez souvent à maudire la vie, ne désespérez pas; tentez la traversée: de l'autre côté du rivage vous attend une terre meilleure.

VON KLEIST.

Littérature.

NORBERT.

(Suite et Fin.)

XXIX.



Si Norbert était arrivé à une heure moins avancée de la soirée, son premier soin eût été de se rendre à l'église pour remercier Dieu de son retour. L'idée de revoir un lieu qui lui était si cher, où il avait reçu tant de grâces, l'occupa une partie de la nuit; il dormit peu et fut debout dès le matin. Longtemps donc avant que la messe sonnât il était dans le saint temple.

Malgré son désir de rester calme, il ne pouvait s'empêcher de jeter un regard sur les fonts du baptême et sur le confessionnal.

—C'est là, se disait-il, que Dieu m'a accordé le bonheur de devenir son enfant; c'est là aussi quand j'avais besoin de conseil et de force, qu'on m'enseignait les moyens de me soutenir.

Il regarda la chaire et vit avec plaisir qu'on n'y avait fait aucun changement; l'autel de la Vierge était aussi le même. Fidèle à sa résolution, son plan est arrêté et dès le lendemain il se mettra à l'œuvre.

La messe qui commence vint interrompre son colloque; il se recueille, suit toutes les cérémonies dans leurs diverses parties, prie pour lui, pour sa femme, sa sœur, ses parents vivants et morts et demande à Dieu toutes bénédictions.

Sœur Justine est là, de son côté, sollicitant les mêmes grâces; cette union de prières dut plaire au Seigneur.

Après la messe ils allèrent ensemble s'agenouiller sur la fosse de leurs parents. Norbert y posa deux couronnes, montrant par là qu'il n'avait pas oublié. Le dimanche suivant, on entendit au prône les noms des chers défunts; des messes étaient demandées pour plusieurs semaines.

Célestine, se trouvant fatiguée du voyage, n'assista point aux premières

visites; Norbert ayant remis à plus tard d'aller chez sa sœur, se rendit, à la sortie du cimetière, chez M. le curé.

Le vénérable prêtre qui avait élevé Norbert n'était plus là; par les services qu'il avait rendus et en raison de sa science, l'évêque venait de l'appeler depuis deux ans auprès de lui. Son successeur était très-simple, bon et affable. Cette simplicité dans un siècle comme le nôtre où beaucoup tendent à prendre les manières et le ton du grand monde, est plus précieuse qu'on ne croit; elle fait même presque toujours une forte impression. Aussi, sans blâmer son prédécesseur, nous pouvons dire que celui-ci faisait plus de bien.

Norbert fut reçu avec cordialité et lorsqu'il eut dit quelque chose de son histoire à M. le curé, celui-ci répondit: "Je suis heureux de vous avoir pour paroissien." Son étonnement fut encore plus grand lorsqu'il demanda à se confesser, ajoutant qu'il voulait commencer ainsi son retour au pays.

XXX.

Norbert ayant fondé un établissement d'ébénisterie, fut quelque temps sans beaucoup d'occupation. Il consacra ses premiers loisirs à tenir parole pour l'église. Sans rien dire de son projet à M. le curé, il fit transporter dans la cour du presbytère tout le bois travaillé pour la chaire et l'autel de la Vierge. Chaque morceau avait été préparé d'avance, de sorte qu'il ne s'agissait plus que de les mettre en place, ce qui ne fut pas long. M. le curé étonné demanda à Norbert ce que cela voulait dire.

—C'est un cadeau que je fais, répondit-il; j'avais promis, je tiens parole.

—Merci, Monsieur, dit le curé; Dieu vous bénira: les bienfaiteurs ayant droit à des prières spéciales, vous ne serez point oublié.

—N'est-il pas juste, ajouta Norbert, que je travaille pour le bon Dieu? Je vois tous les jours des personnes faire leur possible pour embellir leur maison, ne rien épargner à cet effet; pourquoi n'agirais-je pas de même pour celle du Seigneur? Plus tard j'espère mieux.....

Dieu, il est vrai, ne répand pas toujours des avantages matériels ici-bas sur ceux qui le servent: cependant il voulut bénir Norbert.

Sa réputation d'habile ébéniste se propagea si vite, qu'en peu de temps il fut demandé dans tous le pays par les meil-

leurs maisons. Son atelier devint célèbre et il occupa des ouvriers. Il exigeait d'eux qu'ils se reposassent le dimanche et que personne ne manquât au travail le lundi. Il félicitait ceux qui assistaient aux offices et leur disait : Vous avez raison, vous prenez ainsi votre véritable intérêt.

—Mes amis, ajoutait-il, j'ai été ouvrier comme vous : à Paris où j'ai travaillé, j'ai eu le malheur de m'abstenir d'aller à la messe et de faire le lundi ; je m'en suis repenti. Je ne vous défends pas de vous amuser : je vous y engage même ; cela me fait plaisir de vous entendre chanter ; le chant donne du courage ; mais point de mauvais amusements, ni de chansons obscènes, cela n'est pas digne d'hommes qui se respectent. Buvez un peu, jouez, la religion ne s'y oppose pas ; mais pas d'excès, cela ne mène à rien. Mettez quelque chose de côté ; quand le besoin se fera sentir, vous aurez ainsi de quoi y subvenir : dans ce cas aussi vous compterez sur moi.

—Vive le patron, s'écrièrent les ouvriers, il a raison.

Quand quelqu'un d'entre eux tombait malade, Norbert allait le voir le consoler et même lui porter secours. Il ne croyait pas en agissant ainsi descendre de sa position ; au contraire, il ne grandissait que plus dans leur estime et leur affection ; personne pour tout au monde n'aurait voulu lui manquer. Heureux patron ! heureux ouvriers !

Il y a six ans que Norbert est établi et que par son habileté, l'ordre, l'économie, sans cependant oublier les pauvres, sa fortune a augmenté.

La mort de son beau-père vient d'apporter un grand changement dans sa position. M. Michel laisse à ses deux enfants environ 40,000 fr., c'est donc 20,000 fr. pour Célestine.

Ce fut un grand coup pour sa fille ; elle aimait son père, et souvent elle allait passer quelques jours avec lui. Norbert fut bien attristé aussi, et certes il eût préféré rester pauvre toute sa vie et conserver son beau-père.

—Comment faire, disait Célestine, pour ne plus retourner à M. ? que j'ai de chagrin ! heureusement tu es là.

Tous les instruments de la ferme furent estimés et laissés à Jules, frère de Célestine. Celui-ci en tint compte, mais n'eut pas à se plaindre du taux qui fut fixé. Il eut encore la part la plus importante, et même sa sœur voulut se charger seule des frais de la maladie, de décès et

des messes pour le repos de l'âme de leur père. Jules aussi de son côté se montra reconnaissant.

Il fut convenu que Mélanie entrerait chez les sœurs, qu'elle irait tous les jours voir Célestine.

L'héritage qui venait d'arriver à Norbert réuni à ce qu'il avait déjà gagné, lui permit de se reposer, à cause de la santé de sa femme qui était un peu ébranlée. Il ne cesse pas entièrement ; il a un garçon ; il pense à le mettre plus tard en sa place, si c'est son idée : pour rester plus souvent auprès de Célestine, il s'associe le plus rangé des ouvriers et le rend participant aux bénéfices.

Maintenant on ne l'appelle plus que M. Norbert. Il fait déjà partie depuis longtemps du conseil de fabrique ; bientôt il entrera au conseil municipal et le maire venant à mourir, l'administration le choisira pour le remplacer.

XXXI.

M. Norbert tint à remplir ces fonctions avec zèle. Son premier soin fut de prévenir ou réprimer tout ce qui pouvait nuire soit à la paix de la ville, soit à la tranquillité publique, tant au dehors, et à faire ses efforts pour maintenir l'autorité de la loi ou améliorer l'état social de ses concitoyens.

Il veillait à tout et tâchait de voir par lui-même. Sans doute il s'en rapportait à ce que lui disait les employés ; mais il examinait les choses lui-même.

Outre les devoirs généraux du maire qu'il remplissait avec exactitude, il s'occupait principalement de ce qui pouvait intéresser la santé publique ; il voulait que les rues fussent balayées avec soin et arrosées pendant les grandes chaleurs.

Quand il entendait parler de difficultés, il se rendait conciliateur, et sa bienveillance réussissait souvent.

Pour donner toute facilité à ses administrés, il se rendait chaque jour à l'hôtel-de-ville et y restait plusieurs heures.

Sachant que l'exemple fait beaucoup, il ne va pas au cabaret et assiste régulièrement aux offices.

Contrairement à la manière d'agir de son prédécesseur, qui n'allait à la messe qu'aux fêtes officielles, M. Norbert n'y manque jamais ; il va aussi à vêpres et se fait un plaisir de chanter avec le chœur. Il n'a point honte non plus de faire son devoir pascal et même de communier aux grandes fêtes.

Il prend un soin particulier des pauvres, fait voter plusieurs fois des sommes pour venir à leur secours et en obtient à diverses reprises de la Préfecture.

Le sous-préfet l'aime beaucoup; il a appris à le connaître: aussi en parlant de lui, il dit: *Nous avons là un bon administrateur.*

Il serait à désirer que dans toutes les hiérarchies, quelles qu'elles soient, on suivit cet exemple. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire par l'un ou par l'autre: On ne m'a pas répondu. C'est une espèce de mépris qui va bien loin et blesse l'âme jusque dans ses profondeurs.

Qui de nous n'a pas admiré à ce sujet un éminent cardinal qui, malgré ses occupations très-multipliées d'ailleurs, trouvait encore moyen de répondre lui-même?

Au bout de quelques années, M. Norbert a reçu les insignes de la légion d'honneur, juste récompense de son zèle et de la confiance qu'il a su inspirer.

XXXII.

Si nous n'avons point dit que M. Norbert était instruit, nos lecteurs l'ont deviné. A Paris il avait suivi exactement le cours des Frères de la doctrine Chrétienne et était devenu dans peu un de leurs meilleurs sujets. Ayant apprécié par lui-même les avantages de l'éducation, il tenait beaucoup à ce que ses enfants en eussent. Aussi personne ne fréquentait mieux qu'eux leurs classes respectives. Par ce motif il ne s'était pas opposé à ce que son Joseph se vouât à l'enseignement; aussi depuis trois ans il a consenti à se séparer de lui pour le laisser aller à l'École normale.

Il y a bientôt trois ans que Mme. Norbert a été enlevée à l'affection de son mari et de ses enfants; on la pleure encore et peu s'en est fallu que cette grande perte n'ait occasionné celle du père, il aimait tant sa femme! Il en parle tous les jours; mais il s'est dit: Dieu l'a voulu, obéissons; mes enfants ont besoin de moi, il faut donc que je me dévoue pour eux.

Il eut aussi intention un moment d'empêcher son fils de retourner à l'École normale; il l'avait appelé pour recevoir la bénédiction de sa mère; mais comme d'un côté Joseph penchait toujours pour être instituteur et de l'autre que Louise pourrait à la rigueur tenir le ménage, il le laissa aller.

La scène dont nous parlions au commencement où Victor embrassait sa sœur et son frère se passait pendant les vacances; Joseph venait de finir son cours et attendait sa nomination.

—Vous avez raison, papa, ce n'est plus la même chose d'être chez les autres. Je le sais déjà par expérience. On n'est guère heureux loin de ses parents, quand on les aime, et il semble que tout manque. Ce qui me chagrine maintenant, c'est de vous quitter encore; mais on m'a promis de ne pas m'éloigner de vous.

—Je l'ai demandé aussi et on a tenu parole; lis en effet ce que je viens de recevoir, c'est ta nomination à St-C...: il faut que tu y sois le 1er octobre.

—Ce ne sera pas loin.

—Maintenant, mon enfant, fais tes apprêts; tu n'as plus que huit jours. Avant de te quitter, je te dirai ce que l'expérience m'a appris.

XXXIII

“J'ai tenu, cher Joseph, à ce que tu fusses instruit, parce que l'éducation est un trésor précieux qui ne se perd pas et peut rendre toujours service.

“L'esprit est la première puissance de l'homme; c'est lui qui doit le gouverner tout entier; abandonné un seul instant, nous ne rechercherions que les plaisirs, les jouissances corporelles et notre intelligence succomberait sous la matière; cultivé avec soin, bien formé, nourri de bons principes, il produit des fruits de sagesse et de vertu.

“Tous les peuples qui ont cherché à développer l'esprit ont brillé par leur civilisation et leur perfectionnement. Athènes et Rome sont devenues ainsi les premières nations du monde. Nos pays, autrefois barbares, sont le centre de la civilisation depuis que l'instruction y a suivi la religion chrétienne. On s'élève donc en s'instruisant; les lois se perfectionnent et les mœurs s'adoucissent. L'esprit abandonné à lui-même se couvre donc de ronces et d'épines; cultivé avec soin, il se charge de riches moissons.

“L'étude étend nos connaissances et nos lumières; elle agrandit nos vues, multiplie nos idées, donne à nos pensées plus de justesse et nous apprend à mettre de l'ordre dans toutes les affaires de la vie. Sous le rapport religieux, nous connaissons mieux Dieu qui nous a créés, ce que nous devons à nos parents, à la patrie, à l'humanité dont nous sommes membres.

“ Ne vas pas croire, mon enfant, que la religion puisse se trouver en dehors de l'enseignement ; elle doit, au contraire, en former la base. C'est à la religion que nous sommes redevables de ces asiles où on donne l'instruction la plus variée et la plus complète. C'est elle qui, dans les temps de barbarie même, ordonna à ses clercs de tenir à côté de l'église une école pour le peuple.

“ Elle ne s'est pas bornée à créer des maisons ; mais elle a formé des maîtres pour toutes les conditions et tous les états. Elle s'intéresse à ce qui relève la dignité de l'homme dans quelque position qu'il se trouve. Non contente de répandre la lumière, elle stimule le zèle des parents et des maîtres.

“ Les parents doivent être sans aucun doute les premiers instituteurs des enfants. La mère qui tiendra sa fille sur ses genoux, lui répètera le nom du Seigneur, et celle qui ne s'acquitterait pas de ce doux devoir, soit par indifférence, soit par ignorance, compromettrait son avenir ; nous osons dire qu'elle ne mériterait pas d'être femme.

“ Le père formera de bonne heure l'esprit de son fils et lui donnera une instruction proportionnée à sa condition ; la religion traite de coupables les parents qui par avarice ne veulent pas pourvoir leurs enfants d'une éducation convenable.

En traçant les devoirs de tous, elle s'est spécialement occupée du maître : écoute donc présentement ce qui te regarde.

XXXIV

“ L'instituteur ne fait point un métier ; ses fonctions sont toutes intellectuelles, toutes morales ; ses rapports sont toujours sociaux, car la vie commence sur les bancs de l'école, et ce que lui enseigne la parole du maître est la base de son avenir.

“ Quoique sa carrière soit sans éclats, quoique ses jours doivent le plus souvent se consumer dans l'enceinte d'une commune, ses travaux intéressent la société toute entière.

“ Les premiers devoirs de l'instituteur sont envers les enfants confiés à leurs soins. Il doit se considérer comme un père de famille ; il remplace celui-ci et partage son autorité naturelle ; il doit donc l'exercer avec la même vigilance, avec la même tendresse.

“ Il doit guider les enfants et tenir

sur eux des yeux toujours ouverts, garder leur innocence et avoir soin aussi de leur santé.

“ Dans la classe tu auras de l'ordre et distribueras exactement le temps et le travail. Point d'ordre, point de progrès, ni d'éducation possible. C'est là qu'il est bon de s'appliquer cette maxime : *Une place pour chaque chose, chaque chose à sa place.*

“ Les tableaux, le papier, les plumes, les livres occuperont une place invariable. Tes élèves arriveront ensemble et entreront dans la classe sans bruit, sans confusion ; un profond silence régnera pendant les exercices. Conformément du reste au règlement, tu varieras les occupations, en sorte que les enfants ne s'ennuient pas. Des leçons courtes, elles valent mieux que les longues, et intéresser les enfants est le meilleur moyen de leur faire faire chaque jour un pas de plus.

“ Tu fermes les yeux sur des puérilités pardonnables à la rigueur et ta voix sera mieux écoutée quand le reproche sera mérité.

“ Point de corrections corporelles, ni humiliantes ; les récompenses accordées aux studieux et aux sages sont déjà des punitions pour les autres.

“ Dans aucun cas tu ne t'emporteras contre les élèves, c'est un point important : un visage sérieux leur impose trop, un visage mobile n'impose pas assez ; l'extérieur est peu de chose sans doute, mais il ajoute et donne de la force. Point de manières affectées ; une noble simplicité plaît à tous.

“ Tu n'oublieras pas que l'éducation morale est encore la plus importante et la plus difficile. En te confiant ses enfants, chaque famille a droit de te demander un honnête homme, la religion un bon chrétien et le pays un bon citoyen. Les vertus ne suivent pas toujours les lumières et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son esprit.

“ Tu t'appliqueras donc sans cesse à propager et à affermir ces principes impérissables de religion, de morale, de raison, sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'éteignent pas : la foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission aux parents, le respect dû aux lois, aux droits de tous, tels sont les sentiments que tu devras développer.

“Jamais une parole ni un exemple qui puissent ébranler la vénération due au bien ; toujours la paix, la concorde pour préparer, s'il est possible, les mêmes résultats dans l'avenir.

“Ainsi tu respecteras l'autorité religieuse et civile ; ces deux autorités peuvent marcher ensemble et elles le doivent ; toutes deux exercent sur les enfants par des moyens divers, une salutaire influence.

“La leçon la plus utile sera donc celle du bon exemple. Tu éviteras ainsi les lieux fréquentés par les gens oisifs et n'iras point y confondre ta dignité. Ta réputation est la seule garantie des familles ; ce ne sera qu'en conservant leur estime, qu'en méritant la vénération des personnes estimables, que tes élèves te respecteront.

“Tu craindras toujours d'être en collision avec le curé et le maire de la commune ; consulte-les souvent et appuie-toi sur leur expérience.

“Il y en a qui acceptent bien l'influence du maire et veulent décliner celle du curé ; c'est une faute : celui-ci est un ami qui en vaut bien un autre. Sans doute l'esprit de philosophie absurde ne veut pas cet accord ; il cherche quelquefois à rompre les liens et à faire de l'instituteur une espèce de *grand-prêtre*. Ne te laisse pas prendre par ses cajoleries ; dans le fond il sait que c'est *utopie* et qu'en dehors de la religion il n'y a ni lumière vraie, ni dévouement.

“En un mot l'instituteur doit être irréprochable, assidu, studieux, zélé, désintéressé, impartial et sincèrement religieux. A la vigilance d'un professeur il joindra la tendresse d'un père, la bienveillance d'un protecteur, le zèle d'un ami. Il imprimera la crainte, s'attirera l'estime et encore plus l'amour, il réussira ainsi à former la volonté, rendre la conscience droite, perfectionner les manières, orner la mémoire, embellir l'imagination et diriger la raison des enfants.

“Tu sais le chant et jouer de certains instruments de musique ; tu te feras plaisir et honneur de consacrer ces talents au culte de Dieu. Quand même tu ne serais pas tenu par le règlement d'assister aux offices, tu devrais t'en faire un devoir : l'instituteur y est bien à sa place. Tu te rappelleras, à cette occasion le roi Robert portant chape et chantant avec le chœur.

“Voilà un long sermon, comme tu vois ; mais il ne l'est pas assez, car il y

aurait bien des choses à ajouter, que l'expérience t'apprendra. Au reste, comme nous devons nous revoir, je suppléerai à ce qui manque.

“Je finis en t'avertissant que tu auras beaucoup plus de travaux que n'en avaient nos maîtres ; peut-être les a-t-on reconnus nécessaires : cependant je crains qu'ils ne prennent trop de temps à l'instituteur et que ce soit au préjudice des élèves. Je ne critique pas le *Journal de classe*, il a sans doute son utilité ; hors de là il me semble que la liste seule d'appel suffirait comme autrefois et que le livret de notes sur l'élève présente des inconvénients. Je n'ose aller plus loin sur un terrain que je ne connais pas ; si je me trompe, je prie qu'on excuse mon erreur.”

Avec de semblables principes, quel bon instituteur devra faire Joseph ! S'il nous est donné un jour d'entrer dans une classe tenue par un homme pareil, nous n'aurons pas assez d'éloges pour le louer. Il n'attend, il est vrai, sa récompense que de Dieu

XXXV

Quelles sont douces les jouissances qu'on éprouve en famille ! Là nous trouvons appui dans nos faiblesses, secours dans nos besoins, consolation dans nos peines, soulagement dans nos maux. Là, quand on s'entend bien, et on s'entend toujours quand on aime Dieu, on est heureux et content.

C'est ainsi qu'il en est pour les enfants de M. Norbert. Comme nous l'avons dit, la mère n'est plus ; mais son souvenir vit, ses leçons ne sont point perdues : on croit encore les entendre et elles produisent leur effet. On en parle le matin, on en parle le soir, et il n'y a rien de plus consolant pour M. Norbert que ces témoignages d'amitié filiale.

“Pourquoi en est-il ainsi de Célestine, se dit-il à lui-même ? c'est parce qu'elle les a bien élevés et leur a parlé du bon Dieu. Tout est là ; j'espère qu'il en sera ainsi pour moi.

—N'est-ce pas, mon Victor, si je venais à mourir, que tu ne m'oublieras pas ?

—Papa, que dites-vous ? vous ne mourrez point, je m'y oppose ; mon Dieu, que mon père vive toujours ! n'est-ce pas, vous me le conserverez ?—Et Victor se mettait à genoux.

Léontine accourait l'embrasser, et montrait par ses caresses que son père lui était cher.

Louise, ainsi que nous le savons, tient le ménage ; il y a tant d'ordre, que de toutes parts on dit : Celui qui prendra pour femme une fille comme celle-là, n'eût-elle rien, sera le plus heureux des hommes. Quelle douceur, quelle prévenance, quelle modestie ! Louise ne connaît, il est vrai, que le chemin de l'église ; mais ceci ne l'empêche pas d'être gaie.

Les deux filles réjouissent leur père par leurs chansons. M. Norbert leur a dit : Un peu moins de tristesse, cela ne nous empêchera pas de penser à celle qui nous est chère ; Victor chante aussi, et quand Joseph vient, il les accompagne tous avec ses instruments.

Léontine parle d'être religieuse ; sa tante Justine, chez qui elle va tous les jours, en est enchantée et dit qu'elle arrivera. Elle a beaucoup de retenue et de piété ; c'est une excellente élève.

Victor dit qu'il sera prêtre. Un jour étant allé chez M. le curé, quand il fut de retour, il s'écria : Papa. M. Louis m'a mis sa machine à prêcher sur le dos (il voulait parler de l'étole) ; je serai curé, vicaire, évêque. Depuis ce temps, il persiste dans son idée.

M. Norbert est donc heureux avec ses enfants et ses enfants avec lui.

Il est aussi en bons rapports avec ses administrés et surtout le curé de la paroisse. Il n'a point honte de le consulter quelquefois et même s'est bien trouvé de ses avis.

Il a tenu parole pour l'embellissement de l'église ; non-seulement il a fait voter plusieurs sommes pour y subvenir, mais il s'est imposé des sacrifices. Outre les meubles qu'il avait donné en arrivant, il y a un chemin de croix, des tableaux et des ornements qui viennent de lui.

Sœur Justine et Norbert se voient souvent ; ils s'aiment toujours et font chacun ce qui dépend d'eux pour le bonheur de tous.

Disons, en finissant : Celui-là est heureux qui craint le Seigneur ; il n'est pas exempt de toutes misères : Dieu les permet quelquefois ; mais après l'épreuve c'est la consolation.

Post lacrymationem, exaltationem infundis.

FIN

L'HIVER.

I.



U'IL fait froid dans la pauvre chaumière !...

Le vent souffle au dehors.. la neige couvre la terre... Pas de feu au foyer... à peine quelques misérables haillons...

Qu'il fait froid dans la pauvre chaumière !...

Une femme, jeune encore, au teint flétri, serre son enfant contre son cœur.

Pauvre petit ! à peine né et déjà tant souffrir !

Qu'il fait froid dans la pauvre chaumière !...

Des larmes coulent des yeux de la malheureuse mère et se gèlent sur ses joues amaigries...

Elle souffre de faim...elle souffre du froid...elle souffre des douleurs de son enfant...

Pauvre mère !...elle regarde son enfant, l'enfant de son amour, l'objet de ses plus beaux rêves...

Le passé se dresse devant elle avec ses joies...

Ce n'était pas la misère autrefois,—c'était la vie douce et riante,—la vie à deux, simple et confiante.

Mais la maladie est venue et la mort a suivi...et elle est restée seule...seule avec l'indigence, seule avec son enfant...

Pauvre mère ! elle a travaillé, elle a beaucoup travaillé...Elle a fait taire sa douleur...elle a travaillé pour son enfant.....

Mais ses forces se sont épuisées, ses forces n'ont pas répondu à son amour.

Un mal secret la mine lentement..... Chaque jour la rapproche de la tombe... La tombe ne lui fait pas peur ; elle contient la moitié de son cœur.....

Mais son enfant...Pour lui elle consent à vivre encore...pour lui elle a fait le vide autour d'elle...pour du pain, elle a tout échangé, tout...et il ne lui reste plus rien !...

Qu'il fait froid dans la pauvre chaumière !...

Et la malheureuse se met à pleurer... sa poitrine oppressée se soulève péniblement, et une toux sèche l'avertit que bientôt il faudra mourir.

Et la mère serre plus fort son enfant sur son cœur....

Pauvre enfant ! Qu'a-t-il donc fait ? A peine né et déjà si près de la tombe....

Qu'il fait froid dans la pauvre chaumière!...

Plus d'espérance.....demain.....demain peut-être tout sera fini !

Le vent souffle et la neige couvre la terre....partout le silence de la nuit, triste et sombre image de l'éternel silence.....

Demain ! demain ! pauvre enfant ! demain !.....

II.

La jeune femme s'abîmait dans ces pensées, quand tout à coup un souvenir traversa son esprit : Noël !....c'est la nuit de Noël !

C'est la nuit où l'Enfant-Dieu naquit dans une pauvre étable.....Il faisait froid aussi dans l'étable de Bethléem....

C'est la nuit où le divin Jésus vint apporter à la terre paix et bonheur.

C'est la nuit où les anges chantaient :
"Gloire à Dieu au plus haut des cieux ;
paix aux hommes de bonne volonté."

La pauvre mère se redit tout cela.... Elle se rappelle les jours de son enfance où, heureuse et gaie, elle fêtait la venue du doux Sauveur des hommes.

On dirait qu'à cette pensée l'espoir rentre dans son cœur.

"O Marie, souvenez-vous de ce jour où, repoussée des hommes, vous n'eûtes pour abri qu'une étable.

"O Marie, ayez pitié de la pauvre mère....

"O Jésus, secourez le pauvre enfant.."
Telle fut la prière de la jeune femme ; elle plut sans doute au Ciel, car elle fut vite exaucée.

On frappe à la porte de la pauvre chaumière. On entre. C'est une femme enveloppée d'un long manteau. Quelle est belle ! Que son front est radieux ! Elle éclaire le sombre intérieur de l'éclat qui jaillit de tout son corps. Elle touche la mère, elle lui sourit, elle prend l'enfant dans ses bras, elle le caresse.

Sa voix est douce comme la brise du matin ; sa parole suave réjouit le cœur et chasse la souffrance

"Pauvre mère, dit-elle, je vous annonce la fin de vos douleurs ; le Ciel a vu vos larmes et je viens les essuyer.

"Espérez dans la bonté divine....la terre est un lieu d'exil. Suivez-moi, je veux vous conduire au vrai bonheur.... au bonheur qui ne finit pas. Voici le

jour de la délivrance. Venez, suivez-moi....

Elle dit, et étendant les plis de son manteau, elle en couvrit la mère et l'enfant.

La pauvre chaumière s'illumina d'une immense clarté. Un chant d'allégresse et de victoire se fit entendre. Les cieux s'ouvrirent et reçurent leur Reine....une martyre et un ange.

III.

Le lendemain, un même cercueil conduisait à leur dernière demeure la mère et l'enfant.

IV.

Qu'il fait froid dans la pauvre chaumière!....

"O Jésus ! ayez pitié du pauvre qui souffre, du malheureux qui pleure.

"O Marie....soyez bonne pour celui qui a faim....réchauffez celui qui a froid.

"O Marie....soyez la mère de toutes les souffrances, de toutes les douleurs et de toutes les misères...."

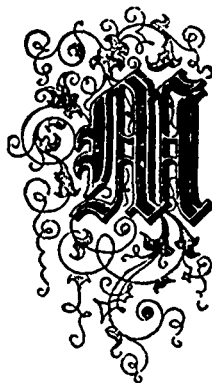
A. D.

[Pour le Foyer Domestique.]

EPISODE

DE LA VIE INTIME

I



MONSIEUR X....., passait pour un riche marchand de campagne.

En ce bon vieux temps, on prospérait en bien moins de jours, dans le commerce, comme ailleurs.

D'abord, il y avait moins d'encombrement dans les carrières, et puis, à la campagne,

l'on ne vendait que des objets de stricte nécessité, à peu d'exceptions près. Le débit des soieries, des draps, en un mot de tout ce qu'on appelle *étouffes de magasin*, était comparativement insignifiant. Pour se vêtir, on se contentait des étouffes qui se fabriquaient à la maison, en famille.

Tout le monde s'en trouvait infiniment mieux. Chez le cultivateur, le sa-loir et le cellier étaient toujours plus pleins. Alors on *prêtait* ; aujourd'hui l'on *emprunte*.

Le marchand écoulait toutes ses marchandises, et l'on ne voyait pas, comme aujourd'hui, les tablettes surchargées d'objets de rebut, passés de mode.

La banqueroute, la hideuse banqueroute, comme on l'appelait alors, faisait époque dans les annales commerciales. Aujourd'hui, c'est un événement qui passe inaperçu (excepté pour les pauvres créanciers), tant il est fréquent. Il est vrai qu'en ce temps, la faillite était considérée comme un opprobre ; à présent, il n'est pas rare qu'on en fasse une spéculation et, chose triste à dire, mais vraie, une spéculation que le monde ne réproouve pas trop.

C'est qu'alors aussi, le crédit était presque nul ; du moins il n'avait pas atteint les désolantes proportions qu'il a de nos jours. On achetait moins et l'on payait *comptant*.

On voyait donc beaucoup moins, dans la *Gazette officielle*, de ventes par le Shérif.....

Oh ! le bon vieux temps !

M. X..... s'était donc enrichi sans ruiner personne. Il n'avait pas fait de crédit illimité. Il n'avait ni *journal*, ni *grand-livre*, ces gros folios pleins de chiffres que l'on voit aujourd'hui sur tous les comptoirs.

Combien de marchands qui y regardent peu aujourd'hui ! Quand le compte est assez *haut* on met le *bien* au Shérif. Ordinairement le *bien se sacrifie* et on l'achète. Le débiteur se trouve sur le pavé, mais le marchand s'enrichit.

M. X..... avait toujours vécu économiquement. Il était d'opinion que tout ce qui brille n'est pas or. Il avait préféré aller son chemin sans faste, sans bruit, tout modestement ; car il se disait qu'après tout valait mieux débiter sans extravagance, afin de bien finir. C'était le but qu'il n'avait encore perdu de vue. Mais..... l'homme propose et..... nous allons dire : Dieu ; mais cette fois nous croyons que ce fut la femme qui disposa. Il est vrai qu'on dit généralement : Ce que femme veut, Dieu le veut.

M. X..... était célibataire ; non pas qu'il eut de l'antipathie pour le mariage, mais il s'était persuadé que c'est un coup de dé qu'il est toujours temps de risquer ; et puis il avait voulu se donner le temps de choisir. Malheureusement, qui choisit prend pire, dit-on. C'est ce qui arriva à M. X.....

Paroisse voisine, demeurait une veuve que nous appellerons simplement Mme ELISABETH. Un homme, à ce qu'on prétend, a toujours une heure malheureuse dans sa vie. M. X..... vit la veuve et pensa presque de prime-abord en faire son épouse. On ne dira pourtant que ce fut une fougue de jeunesse : M. X..... avait trente-six ans alors. C'est le temps de réfléchir, ou jamais. Il est vrai que Mme. Elisabeth y mit beaucoup du sien ; qu'elle fit bien les choses. Elle ne manquait ni d'habileté, ni d'expérience. Il faut bien ajouter que ce ne fut pas tant les beaux yeux (il les avait fort laids) que la fortune de M. X..... qui la séduisit. Avec cette fortune, elle pourrait enfin mener la vie à grandes guides. C'était le rêve qu'elle caressait depuis longtemps.

Le mariage se fit donc et de ce jour, l'on put prédire que les épargnes de M. X..... allaient disparaître rapidement.

Mme. Elisabeth se dit qu'il fallait, avant tout, subjuguier le cœur de son époux. Ce n'était pas difficile ; M. X..... était ce que l'on peut appeler une excellente pâte d'homme. Un coup maîtresse du cœur, elle ne tarde pas à l'être de la tête, car M. X..... n'aurait pu dire, comme Mirabeau à quelqu'un avant de mourir : " Soutiens cette tête, la plus forte du royaume." Enfin, en peu de temps les rôles furent interverti : c'est *Madame* et non *Monsieur* qui régna ; et *Madame* voulut régner splendidement.

Nous allons *sauter* les dix-sept années qui se sont écoulées depuis le jour du mariage duquel était née une fille que la mère avait voulu appeler Rose. Et l'enfant méritait, au moins à l'extérieur, ce nom gracieux. On ne pouvait réellement imaginer de plus délicieuse jeune fille de seize ans. Mais au moral, c'était l'*alter ego* de la mère, car

on n'avait rien négligé pour *gâter* ce que la nature avait si bien commencé. La mère l'aurait bien envoyée aux Ursulines ; mais elle craignait que Rose prit le goût du cloître et y restât, ce qui eut été une perte pour le monde. Quant à ce qu'on appelle l'éducation de salon, *les belles manières*, Mme X..... s'était crue capable de les lui fournir. Seulement on avait fait venir une institutrice de Québec pour le Piano. Rose pouvait donc jouer passablement deux Ouvertures dans les grandes fêtes. Quand elle chantait "*Pauvre Jacques*," sa mère pleurait à chaudes larmes et son père tombait dans un profond sommeil : la musique était pour lui un narcotique puissant.

—Sais-tu, ma chère, disait M. X..... que le petit Jules ne hait pas notre Rose ?

—Ah ! bien ! par exemple, Rose est jeune, et puis elle peut choisir.

—Crédié ! Jules aura de quoi.

—Sait-il *se présenter*, fit dédaigneusement Mme X....

M. X..... pensa qu'après tout, Jules pouvait se présenter aussi bien qu'il l'avait fait lui-même auprès de sa femme ; mais il se contenta de le penser.

—Dis-donc, mon cher, il faudra que j'ajoute quelque chose à ton discours ; tu n'y parles pas assez de taxes.

Car M. X..... se proposait de briguer les suffrages électoraux. Il devait *se poser* dans le monde comme le lui avait dit sa femme qui s'était chargée de rédiger la harangue obligée.

Louis était un jeune avocat presque sans *causes*. Non pas qu'il manquât de talents, mais combien de talents qui vivent ignorés ! Louis avait pourtant été admis au barreau après "un brillant examen," disent les journaux du temps ; mais cette réclame n'est pas toujours suffisante pour allécher les clients. Et puis il faut tout dire, Louis était paresseux. De sorte que sans la protection d'un vieil oncle à l'aise, il est certain que Louis eut fait triste figure. Car l'oncle Jean l'aimait, sans le *gâter* cependant.

Un soir, Louis tomba comme un ouragan chez son oncle.

—Diable, qu'as-tu donc ?

—Ah ! mon oncle, vous me demandez ce que j'ai ? Je suis abusé, au désespoir, et

j'ai quelquefois comme une véléité d'en finir avec cette misérable vie.

—Pauh !

—Toujours végéter....

—Cela viendra.

—J'ai une proposition à vous faire, cher oncle.

—Fais.

—J'ai envie de me marier.

—Es-tu fou !

—Oh ! mais un mariage, entendez-vous, qui m'assurera du coup un brillant avenir !

—Le rêve est magnifique.

—Et la réalité le sera aussi.

—As-tu autre chose à me dire ? Je suis pressé.

—Mon cher oncle, je vous en prie, écoutez-moi, j'ai jeté les yeux sur une riche rentière qui me conviendrait.

—Je le crois bien, mais reste à savoir si tu lui conviendras, hein !

—On peut toujours essayer.

—Essaye, mon garçon, essaye, mais ne me casse plus la tête de ces chimères.

—C'est votre dernier mot ?

—N'en doute pas.

—Alors, adieu, mon oncle, dit Louis, en lui tendant la main.

—Adieu, mon garçon, bon voyage. En attendant, va te coucher, la tête a besoin de repos. Et puis, la nuit porte conseil.

L'oncle Jean faisait peu de cas des fanfaronnades de son cher neveu. Il savait que ceux qui veulent roucouler avant et sans la volonté de Dieu, ne le disent pas. Il était parfaitement en sûreté de ce côté là. Mais nous venons de le dire, il aimait Jules, de sorte qu'il finit par lui promettre aide et appui.

Ce qui fit qu'un jour une voiture à quatre roues (luxe énorme alors à la campagne), portant notre avocat en grande tenue, s'arrêta devant l'habitation de M. X.....

Rose et sa mère le virent arriver.

—Une visite, dit cette dernière, vite, Rose, à ta toilette.

Puis criant à son mari :

—N'oublie pas de nous présenter au moins.

On était à la veille des élections et Louis savait que M. X.... devait poser sa candidature. L'occasion était magnifique pour s'introduire auprès du papa. Primo.

—J'ai bien l'honneur de parler à M. X.... ?

M. X..... fit un salut de protection.

—Donnez-vous la peine de vous asseoir, Monsieur.

—Nous avons appris à Québec avec une indicible satisfaction que vous vous proposiez de briguer les suffrages des électeurs de votre Comté.

—En effet, Monsieur, quoiqu'à la vérité je sois bien peu capable.....

—Pardonnez-moi, c'est trop d'humilité; on sait parfaitement que vos talents.....

—Monsieur, vous me flattez.....

—Pardonnez-moi; que vos talents et vos capacités vous permettent d'aspirer à une belle position en Chambre.

—C'est au moins ce que mes amis et ma femme prétendent.

—Et ils ont raison, dit Louis, toujours avec un grand sérieux; or pour vous expliquer le but de ma visite qui doit vous paraître un peu singulière.....

—Mais, pas du tout, Monsieur.

—Je vous dirai que je fais partie du Comité électoral qui desire le triomphe du parti dont vous avez embrassé la cause; que ce parti m'a délégué vers vous pour vous offrir ses services, si vous voulez bien les accepter.

—Certainement, Monsieur, que je les accepte. Ah ça! Monsieur, vous êtes pour quelque temps ici?

—Le temps de voir nos amis; d'ici à demain.

—Alors, Monsieur, si vous voulez accepter la maison?.....

—Monsieur, je suis confus..... je craindrais d'abuser.....

—Pas du tout.....

M. X..... se trompait bien.

La cérémonie de la présentation à ces Dames avait eu lieu incontinent

—Dis donc, mon cher, le Comité électoral qui prend la peine de t'offrir ses services! Il faudra que tu répètes ton discours à ce jeune Monsieur. Le sais-tu un peu?

—Pas complètement.

—Qu'attends-tu donc?

—Tu n'y ajouteras rien; c'est déjà trop long. Tu sais que je n'ai pas une grosse mémoire.

—Soit; mais écoute, ce soir, il faut faire une *veillée* pour s'amuser un peu. Il y a si peu de *société* ici! C'est triste, si nous étions à Québec..... Rose, tu mettras ta robe couleur de paille avec ses velours. Et puis, pratique tes morceaux de musique; tu les joues bien, mais pour plus grande sûreté.....

La *veillée* fut magnifique.

On avait invité les notabilités de l'endroit; elles étaient en petit nombre, mais en veine de s'amuser.

Louis était seul au salon avec les Dames; les autres hommes parlaient politique dans un autre appartement.

Rose était superbe dans sa robe paille.

—Mon enfant, dit Mme X..... joue-nous donc une *Ouverture*; après tu nous chanteras: *Pauvre Jacques*.

Rose avait entendu dire probablement qu'il n'y a que les bons musiciens qui se font prier; elle fit comme eux.

—Mais vas donc, dit Mme X....., c'est que, Monsieur, l'enfant est d'une timidité!.....

—Le vrai mérite est toujours modeste, Madame.

Pauvre Jacques enleva l'auditoire. Rose fut obligée de répéter.

—Mais c'est un talent magnifique, dit Louis. Mademoiselle a sans doute étudié à Québec?

—Ne m'en parlez pas; nous avons voulu la mettre aux Ursulines; mais elle est si ennuyeuse loin de ses parents!

—Il faudra pourtant qu'elle les laisse; on vous la demandera un de ces jours. Peut-être est-ce déjà fait?

—Ah! Monsieur, une jeune fille a toujours bien le temps.....

—C'est que Mademoiselle peut faire le bonheur..... Enfin, vous comprenez. Est-ce que vous vous opposeriez?.....

—Non pas; mais... dans le temps, comme dans le temps, dit Mme X.... en câlinant.

Point n'est besoin de dire que si Louis se mêla beaucoup de la politique de M. X...., il n'oublia pas la sienne et qu'il fut infiniment mieux accueilli de Mlle. Rose que ne le fut M. X..... de ses électeurs. C'est qu'il avait un aide puissant en Mme X.... qui le secondait beaucoup mieux qu'il ne secondait lui-même son futur beau-père.

Mme X., aussi, elle avait son intérêt: quitter la campagne, ce théâtre trop petit, trop étroit pour le grand rôle qu'elle voulait jouer—pour suivre sa fille et son gendre à Québec.—D'ailleurs, chose qu'ignorait Louis, mais que savait parfaitement Mme X...., c'est qu'au train qu'on y allait, la modeste fortune de M. X. ne pouvait suffire longtemps.

Or Mme. X. comptait un peu sur celle qui adviendrait à son gendre par la mort de l'oncle Jean. Car de pourparler en pourparler, il avait été question en famille de cette fortune à venir. Louis n'avait pas manqué de toucher cette *corde d'argent*, pour affriander les *bonnes gens*, le Papa et la Maman.

L'oncle Jean avait pris des informations. Il avait promis sa co-opération, mais seulement dans le cas où le ménage lui plairait. Il savait parfaitement que ces alliances contractées pour raison de lucre étaient généralement malheureuses. L'oncle Jean avait ses idées là-dessus et il était dans ses idées. Cependant il pouvait se faire que Mlle. Rose eut des mérites que la réputation de *filles riches* ne saurait exclure.

Il était donc allé aux renseignements relativement à la prétendue fortune du père ; et il en avait recueillis de certains. Quant au mérite de la fille, il n'avait voulu s'en rapporter qu'à lui-même, sachant bien que l'occasion d'un mariage en expectative est une de celles que la calomnie et la médisance choisissent de préférence. Dictionnaire populaire : il faut se marier pour être méprisé et mourir pour être louangé. L'oncle Jean connaissait cet adage. Il avait donc accompagné quelquefois son neveu chez M. X. Ces visites lui avaient suffi pour baser une appréciation correcte à l'égard de Mlle. Rose. L'oncle avait étudié le monde et il était bon observateur. Et puis, Mlle. Rose était un de ces caractères ouverts que l'on saisit de prime-seul. Enfant, et qui pis est, enfant gâté, s'était dit l'oncle Jean.

—Tu es bien décidé à te marier, Louis ?

—Sans doute, mon oncle ; y voyez-vous des inconvénients ?

—Oui, quelques-uns ; cependant si tu l'aimes....

—Si je l'aime ?

—Sans doute. Pour prendre une femme, il faut l'aimer au moins un peu, je suppose.

—De sorte, que si je l'aimais, vous passeriez par dessus les inconvénients ?

—Dis toujours.

—Eh bien ! oui, je l'aime.

—Tu mens.

—Pourquoi ?

—Parce que ce n'est pas une épouse, mais une fortune que tu crois prendre.

5

Malheureux, tu ne veux faire du mariage qu'une odieuse spéculation. Et tu voudrais que je coopérasse à cette spéculation ? en supposant quelle fut possible, mais c'est qu'heureusement elle ne l'est pas. Tu as cru M. X. riche ; il ne l'est pas ; à moins il ne l'est plus. Je te le prouverai ; mes renseignements sont sûrs, exacts, indiscutables ; j'ai des chiffres. Ah ! tu pensais que j'allais en étourdi comme toi, donner tête baissée, les yeux fermés, dans une pareille échafourée ? Maintenant, dis, l'aimes-tu toujours, à présent que la question d'argent n'existe plus ? Mais à quoi bon cette question ? à te faire mentir, c'est tout.

On conçoit que le pauvre Louis était acculé dans une vilaine impasse. Le silence était d'or. Louis le comprit et resta muet.

L'oncle Jean continua :

—Je t'ai parlé d'inconvénients : le premier, c'est de se marier et de ne pas être capable de faire vivre une femme. C'en est un qui en vaut la peine, ce me semble. Et toi qui croyais que ce serait elle qui te ferait vivre et t'assurerait un brillant avenir. C'est le revers de la médaille ; il n'est pas attrayant, hein ? On comptait sur l'héritage de l'oncle peut-être.

—Mais vous-même, mon oncle, ne m'avez-vous pas..... ?

—Je t'ai dit : essaye, ajoutant en moi-même : *je verrai*. Et j'ai vu, trop vu, parbleu. J'ai vu d'abord que la dot que tu cherchais *avant tout*, brillait par son absence. Pour toi, cette dot était tout : pour moi, ce n'était rien ; car, à mon avis, quand on se marie, la question d'argent, si elle se présente, ne doit être discutée qu'après les autres. Mais c'est qu'il manquait autre chose sans laquelle le mariage ne saurait être heureux : l'**AFFECTION**. Or il ne saurait exister d'affection entre un garçon qui se marie pour la dot de sa femme et une fille pour la dot de son mari. J'en ai trop vu de ces tristes mariages ! Mon dernier mot : le plus sage et le plus honorable, quand on se marie, c'est de ne compter que sur soi et non sur sa femme pour subvenir aux charges de la communauté ; le plus sûr d'aimer sa femme, c'est de ne la rechercher que pour ses vertus. Tu réfléchiras.

II

On ne doit pas avoir entièrement oublié le Dr. Blais, autrefois de St. Henri de Lauzon, et plus tard de St. Roch de Québec. C'était un homme qui faisait peu de bruit, mais d'excellente besogne

dans son temps, un de ces hommes qui passent sans éclat dans le monde, parce qu'ils sont trop modestes.

Quelque temps après ce que nous venons de relater à longs traits, le Docteur se trouvait avec un ami, près du lit d'une jeune malade, charmante fille de dix-huit ans en plein épanouissement.

—Dr., lui disait la mère de cette malade, n'est-ce pas que vous la sauverez.

—Je conçois, Madame, que vous teniez à la vie de cette précieuse enfant, mais...

—Quel mais, Docteur.

—Voulez-vous me permettre un conseil ? Je le crois bon, le voici : Je vais sauver votre fille de la mort, mais la sauverez-vous d'une autre mort plus désolante, en l'isolant pour quelque temps du monde. Vous opérerez une plus belle œuvre que la mienne. Cette enfant a été gâtée ; vous savez par qui ? Eh bien ; il lui faut une autre éducation que celle qu'elle a reçue jusqu'à présent. Vous comprenez ?

—J'y ai pensé, Docteur ; l'enfant elle-même m'a témoigné le désir de seconder nos vues.

Un ami de la famille assistait à cette conversation : c'était M. Rouleau, mort il y a quelques mois à St. Gervais, justement regretté d'une famille honorable et de tous ceux qui ont eu des relations avec lui ; M. Rouleau qui, plus tard, a servi de second père à l'enfant dont il est question ici. Dévouement ignoré jusqu'à présent de sa famille même ! C'est M. Rouleau lui-même qui nous a révélé, sous le sceau du secret, une partie des détails qui précèdent et de ceux qui vont suivre. Tant qu'il a vécu, nous avons gardé le silence. Aujourd'hui qu'il est dans la tombe, nous nous croyons permis d'être indiscret. Nous avons toujours pensé que la plus belle couronne que l'on puisse jeter sur le cercueil d'un homme, c'est de dire ses bonnes œuvres et nous espérons que la famille du bienfaisant défunt ne nous reprochera pas de le mettre en scène aujourd'hui.

On a deviné quelles étaient la malade et la mère.

Rose n'était déjà plus cette enfant gâtée, sa mère, cette femme évaporée, mondaine, que nous avons connus. Le caractère et l'intelligence de Rose s'étaient considérablement développés.

La mort avait passé dans la maison et y avait tout changé, cette fois, pour le

mieux. Avant de mourir M. X... avait exigé de son épouse des promesses solennelles, et ces promesses-là sont inviolables ; Mme. X... le savait.

Depuis le dernier entretien de l'oncle Jean avec son neveu, celui-ci avait cessé toutes relations chez M. X. Son passage n'avait pas laissé de traces profondes dans le cœur de Rose. On oublie vite à seize ans !

—Jusqu'à présent, ma chère Rose, tu n'as pas encore appris le sérieux de la vie ; tu n'as été qu'une enfant. Il faut que tu deviennes grande, grande fille. C'est sous le regard de Dieu qu'on apprend la sagesse. Oui, puisque tu le désires, tu iras aux Ursulines. Oh ! que tu sera bien là ! dans ce beau silence du cloître, entourée de ces bonnes Mères qui te prodigueront toutes leurs sollicitudes, toute leur affection. Et puis, mon enfant, quand tu reviendras dans le monde, dans ce monde de bruit et d'orages, que de douces réminiscences de cette vie cloîtrale qui t'apporteront la paix de l'âme ! Comprends-tu cela ? Rose.

Oui, Rose comprenait..... Et elle a trouvé aux Ursulines cette éducation, cette instruction qui font la fille distinguée.

Rose a maintenant vingt ans. On ne s'imagine pas tout ce qu'une jeune fille peut rêver de délicieux à cet âge...

—Eh bien, Docteur, j'ai observé vos prescriptions. Etes-vous content ?

—Attendons.

—Attendre quoi ?

—Quelle se soit lancée dans les illusions du monde, de ce monde qui offre si peu de réalités.

La persévérance peut faire des miracles, a-t-on dit.

On se rappelle ce petit Jules dont parlait feu M. X... Jules avait toujours attendu ; aujourd'hui il *espérait* ! Rose était d'âge maintenant à savoir apprécier le mérite d'un jeune homme comme Jules.

Un beau soir, une belle nuit pleine d'étoiles, éclairée par une lune d'argent, parfumée de toutes les brises qui viennent de la montagne et des prés, une de ces nuits délicieuses comme le poète en fait dans ses plus beaux rêves d'imagination, Jules laissait sa bonne mère et

se dirigeait dans le sentier qu'illuminait de ses pâles rayons une lampe qu'il connaissait bien, celle qui éclairait Rose quand elle veillait seule avec ses souvenirs et ses espérances.

Ah ! il y avait bien longtemps que Jules se disait qu'il aimait beaucoup Rose, et Rose avait enfin souri à ses aveux, lesquels, nous vous l'assurons, étaient bien tendres et bien sincères.

—Où vas-tu ? lui avait demandé sa vieille mère, en interrompant son chaquet. Où vas-tu ? enfant.

—Vous le savez, ma mère ; regardez cette lumière là-bas !

—Ah ! le jeune âge ! il est si beau ! si vite passé !

Va ! mon enfant, que Dieu et la Bonne Vierge te viennent en secours. N'oublie pas de te mettre à genoux devant la Croix....

Cette vieille croix, presque brisée par les intempéries, malheureusement laissée dans l'abandon, menaçait de tomber ; c'était une de celles que le voyageur rencontre de distance en distance, dans nos campagnes, et devant lesquelles il s'incline en disant : *O cruz, ave, spes unica!*.....

Jules n'oublia pas les recommandations de sa mère ; il demanda à Dieu la réalisation de ses espérances et Dieu exauça sa prière.....

Après la cérémonie nuptiale, Jules et Rose priaient au pied de la vénérable croix.

—Ah ! Rose, disait Jules, combien il est facile d'aimer le Bon Dieu après ce qu'il vient de faire pour nous !.....

Et Mme X... disait au Docteur, et à M. Rouleau :

—Nous devons enfin être contents tous ensemble !

—Oui, disait le Docteur ; si cela pouvait durer. Mais, hélas, le bonheur de ce monde est si éphémère ?

Il ne pensait avoir raison si tôt.....

Quelques mois plus tard, le Docteur était mort, ne laissant peut-être en ce monde aucun souvenir de ses bienfaits.

Mme X..., elle aussi, était allé rejoindre son bon ami, le Docteur.

Jules, que des revers avaient tué prématurément, était aussi dans la tombe.

Tous trois étaient allés demander à Dieu ce que les hommes ne peuvent donner.

Rose avait survécu à toutes ces tendresses que la mort lui avait ravies.

Mais il lui était resté un de ces amis précieux, malheureusement si rares ! M. Rouleau.

Jules n'avait pas laissé de fortune à Rose ; il était mort trop jeune pour en acquérir une.

Rose n'était pas dans la détresse, dans le dénuement. A force d'épargnes, elle eut pu subvenir aux exigences maternelles de la vie. Mais l'oisiveté lui répugnait. Elle s'était approchée de la ville afin de pouvoir donner aux jeunes personnes du sexe des leçons privées.

Louis s'était livré tout entier au travail de sa profession. L'oncle Jean lui avait dit : *cela viendra et c'était venu*. La besogne professionnelle augmentait chaque jour. Louis s'était marié ; mais il n'avait pas fait de mariage d'intérêt. Il était veuf depuis quelques mois. Son épouse lui avait laissé une enfant qui promettait d'être un ange, comme sa mère. Elle avait alors dix ans ; mais elle était extrêmement malade.

L'oncle Jean adorait cette petite fille.

—Tu perdras cette enfant, disait-il à son neveu. Il lui faudrait l'air et le régime de la campagne.

—J'ai justement votre affaire, disait le père Rouleau ; je connais une personne qui, je crois, se chargerait de l'enfant ; une jeune veuve qui demeure à quelques milles d'ici et donne des leçons privées.

—Eh ! bien, dit l'oncle, il faut lui envoyer la petite.

M. Rouleau connaissait les relations qui avaient existé entre Louis et la Veuve et peut-être méditait-il un rapprochement entre eux,

Quant à Louis, depuis sa dernière visite chez M. X.... il avait complètement perdu Rose de vue.

Il fut donc convenu de l'heure et du jour et M. Rouleau devait prévenir la veuve de se trouver chez elle lorsque Louis s'y présenterait avec l'enfant.

Mon Dieu, disait Rose, je crains bien, mon cher M. Rouleau, de ne pas être à la hauteur de la tâche qu'on veut m'imposer. Cette enfant a probablement été

laissée à toutes ses petites fantaisies, elle doit être gâtée, pour sûr.

Elle est jeune, Rose ; il sera facile de remédier à ce que vous craignez, si toutefois cela existe, ce que je ne crois pas. Mais on devrait déjà être ici. Ah ! les voilà.

Tableau ! Qu'on juge de la surprise de Louis et de Rose en se revoyant !.....

—Ah ! M. Rouleau, dit Rose.....

—Ah ! M. Rouleau, répéta Louis.....

Louis fut le premier à se remettre.

—Madame, dit-il avec émotion, M. Rouleau vous a dit pourquoi je vous amène cette enfant ? C'est mon trésor et je sais que je puis vous le confier.....

—Et je me porte caution, dit M. Rouleau. La petite a perdu sa mère, elle va en trouver une autre.

—Vous pourriez bien dire la vérité plus que vous ne le pensez, dit Louis à l'oreille de M. Rouleau.

—Et parbleu, c'est bien ce que j'entends.

Il arriva ce qui ne pouvait manquer d'arriver ; c'est que Rose et l'enfant s'attachèrent tellement l'une à l'autre, qu'il eût été impossible de les séparer sans briser leurs cœurs.

—C'est vrai, au moins ce que vous me disiez l'autre jour, Papa !

—Que te disais-je, mon enfant ?

—Que maîtresse venait demeurer avec vous en ville ?

—Sans doute, que c'est vrai, dit Louis en souriant à Rose qui rougit et baissa la vue.

—Et pour toujours, insista l'enfant ?

—Pour toujours, oui ma belle, si ta maîtresse ne s'ennuie pas trop avec nous.

Oh ! non, elle ne s'ennuiera pas avec nous. Pas maîtresse ?

Et elle l'embrassa sur les deux joues.

Oncle Jean, dit M. Rouleau, qui vous eut dit cela.....

—Peuh ! je m'en doutais bien. S'il peut conserver celle-là plus longtemps que la première ?.....

Et le jour du mariage, après avoir embrassé les heureux époux, il leur présenta une étui en argent en leur disant :

—Veuillez accepter mon présent de noces, mes enfants.

C'était son testament.

L'oncle Jean vécut encore quelques semaines, puis il s'éteignit tout doucement en disant à Louis :

—On devrait bien ne jamais oublier que, dans ce monde, il y a deux choses qui ne se vendent ni ne s'achètent : la VERTU et l'AFFECTION.

[Pour le Foyer Domestique.]

POÉSIE ENFANTINE.

Le Soleil qui fait tout vivre,
Les prés, les fleurs, les oiseaux ;
Les parfums dont on s'enivre,
Les sourds grondements des eaux :

La Lune qui se balance
Au firmament étoilé
Quand tout est paix et silence,
Quand l'horizon est voilé ;

Les champs et les sombres bois
Où la colombe roucoule ;
La montagne avec ses voix
D'où le pur ruisseau découle :

Tout ce que l'on peut connaître
Te rend grâce nuit et jour :
Moi, mon Dieu, comme tout être,
Je te bénis à mon tour !

Par toi tout vit, tout respire :
C'est toi qui fis les forêts
Où la nuit tient son empire ;
Les monotones guérêts.

Où l'hirondelle rapide
Rase le sol jaunissant,
Où quelque ruisseau limpide
Suit sa pente en gémissant.

Tu donnas l'onde aux prairies,
Aux papillons leurs couleurs,
L'averse aux plantes flétries,
La rosée aux tendres fleurs.

Au pêcheur qui te supplie
Tu confères le pardon,
Et l'orphelin qu'on oublie
Te trouve en son abandon !

Le faible enfant à sa mère
Qui l'endort de ses doux chants ;
L'oisillon la graine amère
Exprès oubliée aux champs !.....

Seigneur, toute la nature
Elève sa grande voix :
Ciel, terre et douce verdure,
Tout te bénit à la fois !.....

LÉON LORRAIN.

Bibliographie.

COMPTE-RENDU

DES PUBLICATIONS

Éditées en France.

La Semaine des Constructeurs, journal illustré des travaux publics et privés, sous la direction générale de M. CÉSAR DALY, architecte du gouvernement—et M. P. PLANAT, ingénieur, sous-directeur. (Journal hebdomadaire publié à Paris—France—à la librairie générale de l'Architecture et des Travaux Publics de Ducher et Cie, 51, rue des Ecoles.—Prix de l'abonnement, par an : 22 fr.)—Agence à Montréal : M. Martin, 21, rue St. Lambert.



IL est une publication qui mérite une attention particulière, c'est évidemment celle qui fait le sujet de notre article. On nous écrit "que ce journal, qui n'a encore que quelques mois d'existence, a eu en France un succès aussi prompt que remarquable." Nous nous expliquons parfaitement le succès de cette

feuille : la variété des matières et la rédaction la signalent tout d'abord aux architectes et aux entrepreneurs et, de plus, certains articles sur les Sociétés savantes lui donnent un intérêt hors ligne. Puis les dessins ajoutent encore à l'attrait que le lecteur trouve constamment dans cette utile publication. Le Canada ne possède malheureusement que fort peu de ces publications si instructives pour les hommes spéciaux. D'une part, l'ignorance où l'on se trouve de l'apparition de ces ouvrages, de l'autre, le peu de culture vraiment sérieuse des beaux-arts font que le public n'est que très-rarement initié à l'exécution des divers travaux qu'on exécute dans les grandes capitales de l'Europe. Et cependant rien ne présente plus d'intérêt à l'architecte ou au constructeur que de se tenir au courant des innovations journalières que le génie de l'homme se plaît à répandre au milieu de la civilisation. C'est donc pour nous un devoir de recommander la maison DUCHER, de Paris, comme celle déployant le plus d'activité, le plus d'é-

nergie pour promouvoir le progrès dans les arts industriels. Les collections qui sortent de cet établissement sont toutes des œuvres remarquables dont nous aurons prochainement occasion de parler, puisque M. Ducher a bien voulu nous charger d'instruire le public canadien sur les divers genres de publications que recherchent si ardemment les célèbres architectes du vieux continent.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à annoncer à nos lecteurs que le numéro du 4 novembre contient un article fort intéressant (*Sociétés savantes*) qui nous annonce "que M. le comte de Gozzadini poursuit ses recherches (les nécropoles du Bolonais) aux alentours de Bologne, l'ancienne Felsina, capitale de l'Etrurie. Il a découvert en 1853 une première nécropole à Villanova, puis une seconde à Marzabotto. De nouvelles découvertes ont été faites récemment. Un mémoire de M. Vergé, lu à l'Académie des Sciences morales et politiques, décrit ces nouvelles nécropoles. Celle de Marzabotto est longue de 700 mètres et large de 340 mètres, en moyenne ; sa forme est triangulaire. Elle contient des cellules sépulcrales et des puits funéraires ayant le profil d'amphores très-allongées. On a compté vingt-sept puits, d'une profondeur de 10 à 12 mètres : l'orifice a de 30 à 75 centimètres de diamètre. Ils contenaient chacun de un à trois squelettes humains avec une grande quantité d'ossements d'animaux domestiques.

"Une troisième nécropole fut découverte en 1869, à la Chartreuse, précisément au-dessous du terrain occupé actuellement par le cimetière de Bologne. Il y a dans celle-ci des tombeaux à inhumation et à incinération qui semblent remonter au cinquième ou au sixième siècle de la fondation de Rome.

"Villanova est d'une antiquité plus haute et appartiendrait au dixième ou au onzième siècle avant notre ère. Cette ancienneté est prouvée par l'absence de vases peints, d'écriture et d'*æs signatum* (mohnaie frappée).

"Les objets recueillis consistent en fragments architectoniques, en armes, en instruments de bronze et d'or, en débris d'inscriptions. La série la plus nombreuse est celle des bijoux et objets de toilette : colliers, bracelets, ceintures, anneaux, agrafes, épingles. Parmi les ustensiles tranchants en bronze on remarque le *cutter* en forme de croissant, dont les parents du mort se servaient pour se couper les cheveux et la barbe en signe

de deuil. Il faut signaler une plaque de bronze ornée de dessins gravés et munie d'un manche, sur laquelle on frappait avec un maillet à deux têtes pour accompagner les chants funèbres. On a trouvé aussi des pièces de harnachement, mors et phalères, une épée de bronze, massive, coulée d'une seule pièce, en forme de feuille de saule, longue de 60 centimètres et portant la trace d'une brisure intentionnelle pratiquée peut-être, suivant le rite, au moment des funérailles. Les miroirs en acier et en bronze abondent dans les tombeaux. La poterie est riche : ce sont des amphores, des patères à anses, des coupes, des gobelets doubles.

“ A Villanova, il n'y a pas d'inscriptions. A Marzabotto, on a recueilli un vase sur le pied duquel on lit le nom d'un potier grec. D'autres vases ont des fragments d'inscription en caractères archaïques étrusques, se lisant de droite à gauche.

“ M. Guérin prépare un ouvrage (*Exploration de la Galilée*) sur les recherches qu'il a faites pendant sa mission en Palestine. La haute Galilée est moins connue que la partie basse et promet d'intéressantes découvertes. On y voit surgir de tous côtés des arasements de murs d'enceinte, de tours, d'édifices, de maisons avec les linteaux et les pieds-droits de leurs portes encore debout ; on y trouve confusément mêlées des ruines chanaïennes, judaïques et byzantines.

“ Des fouilles, exécutées (*Découverte archéologique*) au Maine, commune de Tesson (Charente-Inférieure), et suivie par M. l'abbé Richard, ont mis au jour deux caveaux funéraires. Dans l'un, il y avait treize grandes urnes à bases pointues, dont neuf debout, scellées à la paroi, quatre placées obliquement au-dessus des premières. Ces vases contenaient des os, des cendres, des débris d'os, de la terre glaise. Dans l'autre caveau, il y avait deux urnes brisées, des armes en acier ou en fer, deux bagues (dont une à tête d'or ornée de pierres précieuses), des anneaux et de la vaisselle de terre noire. On a recueilli également un long instrument de fer aplati, présentant un crochet à une extrémité ; l'autre extrémité, probablement pareille, est mutilée. Des doutes se sont élevés sur la véritable destination de ces caveaux. M. Richard les considère comme des sépultures ; mais la forme des vases et leur scellement dans le mur portent à penser qu'ils n'ont pu servir qu'accidentellement d'urnes funéraires.”

On le voit, ces différentes recherches démontrent suffisamment l'intérêt qu'y prend cette nouvelle publication et aussi la patience de ces hommes de paix qui se posent comme les fidèles gardiens des curiosités qui ornent les musées en même temps qu'elles servent à l'histoire des pays anciens. Pour notre part, nous trouvons un véritable charme à parcourir avec les découvreurs tous ces terrains remplis de souvenirs souvent confus mais que les savants de nos jours sont appelés à éclaircir et dont les *Mémoires* présentent un si puissant intérêt à l'homme d'étude.

Nous tiendrons le lecteur au courant de cette publication qui mérite un appel spécial à l'attention publique.

Gust. SMITH.

[Pour le Foyer Domestique.]

SALUTS AU JOUR DE L'AN.

Un nouvel an commence !
La joie est grande, immense,
Au dehors, au foyer.
Tout a cet air de fête
Que le bonheur seul prête
Et force à déployer.

Salut, jour d'allégresse,
Où l'âme est dans l'ivresse
De la douce amitié :
Où la moitié du monde,
Qu'un pur amour seconde,
Etreint l'autre moitié :

Où la mère, l'épouse,
Dès l'aurore, jalouse
De l'époux un baiser...
Faveur douce, charmante,
Qu'amant vole à l'amante
Qui veut la refuser ;

Où l'accord s'improviso
Entre amis que divise
Un rien qu'on a commis ;
Où la main est pressée,
Sans arrière-pensée,
A de vieux ennemis.

Salut, jour qui dégage
De ses sombres nuages
Du cœur le firmament ;
Toi, par qui notre enfance,
Sans qu'il en fut défense,
Se pâma d'agrément !

Aujourd'hui, par tendresse,
Tout bon père s'empresse
D'abdiquer sa rigueur,
Et la bruyante joie
Que l'enfance déploie,
Semble charmer son cœur.

De bonheur son front brille :
Près de lui sa famille
Vient de se réunir...
Son œil de pleurs se mouille,
Quand elle s'agenouille
Et qu'il va la bénir !

Mais qu'elle est douce l'heure
Où de plaisir on pleure,
Resoulant des sanglots...
L'heure où la joie enflamme,
Où de tendresse l'âme
Sait déverser des flots !

Aujourd'hui, quelle mère
Se montrerait sévère
À l'égard des enfants ?
En livrant les étrennes,
Elle lâche les rênes
À des coursiers piaffants...

Hélas ! sans qu'on s'en plaigne,
Quel tohu-bohu règne
Par toute la maison !
On dirait le vacarme
Que produit une alarme
Daus toute garnison !

C'est dans l'ordre : on tolère
Aujourd'hui, sans colère,
Plus d'un jeu défendu.
On ne fait plus un crime
De pratiquer l'escrime
Et le cheval fondu.

O sublime journée,
Tes sœurs, toute l'année,
Devraient te ressembler...
Vœu superflu ! chacune,
Peut-être, d'infortune
Viendra nous accabler !

Mais, qu'importe ? Courage !
Il en faut, si l'orage
Recommence demain...
Il en faut pour combattre,
Il en faut pour abattre
Les ronces du chemin.

Salut, jour admirable,
A jamais mémorable,
Dont chaque heure sourit ;
Aux fastes de mémoire,
Comme un jour de victoire,
D'âge en âge on t'inscrit !

Un nouvel an commence !
La joie est grande, immense,
Au dehors, au foyer,
Tout a cet air de fête.
Que le bonheur seul prête
Et force à déployer.

J. A. BÉLANGER,

Outaouais. 1er Janvier 1877.

Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

ÉTUDES

SUR LES

BEAUX-ARTS.

IIÈME ÉTUDE.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ARTS DU DESSIN.

(Suite.)

SECTION XII.

Du Dessin Linéaire.

§ 1.



ES objets nécessaires à l'étude du dessin linéaire, sont :

- 1o Une boîte de mathématiques, composée au moins : d'un compas à pointes sèches, un compas à pointes changeantes, un tire-ligne à manche, un rapporteur et un pied (ou une mesure décimale) ;
- 2o Une planchette en bois doux et homogène, petit format ;
- 3o Une planchette en bois de grand format ;
- 4o. Une règle ou un té (T), petit format ;
- 5o Une règle ou un té, grand format ;
- 6o Trois équerres, dont une dite à projeter, une autre à 45 degrés, et la troisième dite à 60 degrés ; plusieurs courbes appelées *Pistolets* ;
- 7o Papier vergé (ou lisse), du format de la planchette ;
- 8o Des crayons Nos. 2 et 3 ; des plumes avec manches ;
- 9o Un canif, un grattoir ;
- 10o Un morceau de colle à bouche ;
- 11o Un morceau de gomme élastique ;
- 12o Un pain d'enc. de chine ;
- 13o Des godets et pinceaux ;
- 14o Une éponge fine ;
- 15o Des couleurs et particulièrement le *carmin*, *bleu de prusse* et *gomme gutte* et autres, telles que *terre de sienne brûlée*, *teinte neutre*, *cobalt*, *bleu d'outre-mer*, etc.

Ces mêmes objets peuvent naturellement servir pour le dessin, en général, en y ajoutant les accessoires que commande chaque genre de dessin. On doit avoir un grand soin de tous ces objets de manière à leur conserver la justesse et la propreté.

§ 2.

1. PAPIER.—Le papier employé pour le dessin linéaire doit être bien collé, avoir un grain fin, et présenter le plus d'épaisseur possible. On préférera toujours le papier *fait à la forme* au papier *fait à la mécanique*, parce que ce dernier ne résiste pas assez au frottement de la gomme élastique. Le papier Whatman est le meilleur à prendre.

2. CRAYON.—Les crayons de mine de plomb sont les seuls employés pour le dessin linéaire. Un crayon est de bonne qualité lorsqu'on peut le tailler fin sans qu'il casse, et qu'il trace un trait également noir. Les crayons de A. W. Faber réunissent ces deux qualités.

3. ENCRE DE CHINE.—Pour juger de la qualité de l'encre de chine, il faut frotter l'extrémité du bâton dans un godet contenant quelques gouttes d'eau, et laisser ensuite sécher séparément le bâton et l'encre délayée. Si les surfaces sont troubles, graveleuses et ternes, l'encre est de mauvaise qualité. Au contraire, l'encre est bonne, si les surfaces sont claires, unies, brillantes, et présentent des reflets bronzés. On pourrait encore faire de l'encre assez épaisse pour que l'on puisse tracer un trait bien pur et bien noir, laisser sécher, puis passer avec un pinceau une couche d'eau; si l'encre se délaie, si le trait s'élargit et devient inégal, c'est un signe de la mauvaise qualité de l'encre, car elle doit supporter le lavis sans altération.

4. Pour délayer de l'encre de Chine, il faut verser d'abord deux ou trois gouttes d'eau dans un godet, frotter le bout du bâton jusqu'à ce que l'on obtienne de l'encre très-noire; verser alors un peu plus d'eau, et, tenant le godet dans une position inclinée, continuer de frotter en promenant le bâton dans la partie supérieure du godet, afin d'éviter de mouiller une grande partie de l'encre; car en séchant, elle se fendille et se divise en morceaux.

5. L'encre de Chine doit être seule employée pour le dessin, car l'encre ordinaire attaque les palettes du tire-ligne, coule trop fort, et ne peut donner des traits fins et purs.

6. TIRE-LIGNE.—Pour qu'un tire-ligne soit bon, il faut que ses lames soient en acier, parfaitement égales, et assez fortes pour que leur écartement ne varie pas selon la pression que le dessinateur pourrait exercer contre la règle. L'encre de Chine s'introduit entre les palettes à l'aide d'un morceau de papier dont le bout a été plongé dans l'encre. Il faut avoir soin de ne pas trop charger le tire-ligne d'encre, et éviter surtout d'en mettre à l'extérieur des lames. En traçant une ligne, on doit le tenir presque d'aplomb, le penchant seulement un peu vers la droite. Après s'en être servi, il faut l'essuyer avec soin, et le renfermer dans l'étui avec les lames écartées.

Pour égaliser les lames d'un tire-ligne, on peut se servir d'un morceau d'ardoise, ou encore d'une feuille d'émeri (papier) collée sur un bout de planche, dont on se sert comme d'une lime extrêmement fine. Après avoir serré la vis de manière à joindre les deux lames, on les égalise en frottant dans le sens de la longueur. Cela fait, on arrondit le bout du tire-ligne en tournant de manière à faire décrire au manche une demi-circonférence.

7. COMPAS.—Un compas, pour être bon, doit s'ouvrir et se fermer sans le moindre soubresaut, avoir les pointes égales, en acier trempé, et aussi fines que le permet la nature de la surface sur laquelle on opère.

En se servant d'un compas, il faut avoir soin de le tenir par la tête, de manière à n'exercer aucune pression sur les branches, et n'appuyer que légèrement sur la pointe, pour éviter de percer le papier.

8. Il est très important de commencer un dessin par les principales lignes, c'est-à-dire par celles qui en limitent un grand nombre d'autres, afin de se donner la masse ou le canvas de ce dessin; on prend ensuite celles qui tiennent le second rang. De cette manière, on évite une multitude de lignes inutiles, qu'il est difficile de bien enlever avec la gomme.

9. Le tracé au crayon doit être fait bien légèrement, ce qui demande un crayon assez ferme et taillé bien fin.

10. On ne doit ordinairement passer un dessin à l'encre que lorsqu'il est entièrement terminé au crayon.

11. Les traits à l'encre doivent être noirs et fins, proportionnés à l'échelle du dessin, plus fort pour des vues de détail que pour des vues d'ensemble.

12. TRAITS DE FORCE.—Dans le dessin

linéaire, il est d'usage de représenter par des lignes plus grosses, appelées *traits de force*, les arêtes suivant lesquelles se rencontrent deux surfaces dont l'une est éclairée et l'autre dans l'ombre.

La lumière est supposée venir de gauche à droite, suivant la diagonale d'un cube placé parallèlement au dessin.

13. Un dessin destiné à être lavé ne doit pas avoir de traits de force ; tout le trait doit être fin et d'une teinte pâle (grise).

14. Les commençants éprouvent en général beaucoup de difficulté à passer l'encre. Ils pourront tracer les premiers exercices au crayon seulement ; mais on exigera qu'ils fassent d'abord tout le dessin avec un trait aussi léger que possible, afin de pouvoir passer une seconde fois au crayon pour arrêter les traits de force. Ces exercices faits au crayon donneront aux élèves du goût, et leur feront acquérir l'habitude de la règle, de l'équerre, du compas et des autres instruments employés dans le dessin. Nous les recommandons particulièrement.

15. Quand on procède au tracé d'un dessin à l'encre, il faut toujours commencer par les arcs de cercle, parcequ'il est bien plus facile de raccorder une droite à une courbe, qu'une courbe à une droite.

16. On fera d'abord tout le trait fin du dessin ; puis, dessinant convenablement les palettes du tire-ligne, on tracera les traits de force, qui doivent être peu différents des traits fins.

17. Le trait terminé, on reportera l'échelle au bas du dessin dans l'intérieur du cadre. Elle sera formée d'une seule ligne de la grosseur des traits fins, divisées par de petites lignes d'un millimètre (si l'on travaille d'après la mesure française), cotée à toutes ses divisions, et portera en tête l'expression du rapport de son unité de division avec l'unité réelle de mesure, qui est généralement le mètre ou le décimètre.

18. Les lignes des cadres seront tracées à l'encre de chine, de la même grosseur que les traits fins, les lignes trop fortes étant de fort mauvais goût ; il faut éviter de nuire à l'effet d'un dessin par des accessoires trop apparents ; car ce qui doit le plus ressortir, c'est le dessin.

19. On évitera, pour la même raison, de faire des titres trop lourds ; les lettres auront des pleins de même grosseur que les traits fins, et l'on observera avec soin la hauteur adoptée dans les modèles.

La capitale ordinaire servira pour les

titres généraux, le romain pour les titres particuliers, et l'italique pour toutes les notes intérieures du dessin. Les majuscules des deux dernières sortes de caractères doivent avoir une hauteur double des autres lettres.

Du Lavis.

SECTION XIII.

§ 1.—Notions Générales.

1. Les opérations du lavis se font ordinairement avec deux pinceaux montés sur une même hampe.

2. Pour qu'un pinceau soit bon, il faut qu'en relevant de dessus le papier, il fasse naturellement la pointe ; ou du moins qu'on puisse la rétablir promptement en passant le pinceau sur l'ongle ; —ou encore on le mouille, puis on l'applique sur l'ongle : si, en le relevant, il reprend la pointe, il est bon ; si, au contraire, les poils s'écartent, il est mauvais.

3. Celui des deux pinceaux qui fait le mieux la pointe sert à mettre les teintes, et l'autre, qui doit toujours être trempé d'eau, sert au besoin à les adoucir. On ne doit jamais se servir d'un bon pinceau pour délayer les couleurs, ni du pinceau à eau pour prendre une teinte. Les pinceaux employés pour étendre l'encre de chine ne peuvent plus servir à d'autres usages, car il est impossible de les nettoyer assez pour les empêcher d'altérer les autres couleurs.

4. Les godets en porcelaine sont préférables à ceux en faïence ; il doivent être creux, afin que les couleurs sèchent moins vite, et avoir un fond bien lisse.

5. Le papier employé pour le lavis doit être bien collé et parfaitement tendre. Pour fixer la feuille sur une planchette à dessin, on la mouille fortement du côté qui doit toucher le bois, au moyen d'une éponge humectée d'eau bien claire, et, avec de la colle à bouche, on la fait ensuite adhérer à la planche, d'abord par ses angles, puis par les milieux des côtés, et l'on continue de coller ainsi par partie.

6. Si le papier n'était pas bien collé, comme il arrive ordinairement pour le papier mécanique, il faudrait, après avoir effacé le crayon et nettoyé la feuille, passer sur toute la surface qui doit recevoir les teintes, de l'eau saturée d'alun.

7. Les dégradations des teintes s'ob-

tiennent de deux manières différentes : dans l'une on procède par teintes plates superposées les unes aux autres, et dans l'autre on procède par des teintes fondues. La première est aujourd'hui à peu près la seule suivie dans la plupart des grandes écoles.

GUST. SMITH.

(A suivre.)

[Pour le Foyer Domestique.]

1877.

Nous passons chaque jour ; chaque jour renouvelle
La scène de nos jours tantôt riante, belle,
Tantôt pleine de deuil ;
Chaque matin, le ciel nous donne sa lumière ;
Chaque soir nous apporte un vêtement funèbre :
Tout change sous notre œil.

On naît ; on vit ; on meurt ; on quitte cette terre ;
On nous cache dessous une pesante pierre
Puis on nous laisse seul ;
Le monde continue à s'agiter sans cesse :
A ses fêtes, ses joies on se foule, on se presse
Loin du mort ; du cercueil.

Union, cœur, amour, ne seriez-vous qu'une ombre ?
Est-ce vrai que l'amour contre le tombeau sombre ?
Que tout meurt ici-bas ?
Quoi ! l'homme, du Très-Haut la merveilleuse image,
Naîtrait pour se briser contre le froid rivage
Du néant, du trépas ?

Vertus ! seriez-vous donc un nom, une chimère.
Le Juste n'aurait-il qu'une existence amère
Pour salaire, sa part ?
Le crime, sans offroi, lèverait donc la tête ?
Le ciel n'aurait pour lui ni foudre, ni tempête ?
Ni châtement, ni dard ?

Espérance, ton nom dissipe mes alarmes ;
Ton céleste rayon vient répandre des charmes
Sur le chagrin, les pleurs :
Ton doigt béni me montre une terre promise.
Un printemps éternel donnant au sacrifice.
A la vertu ses fleurs !

Là-haut sont les Bénis du Dieu qui lit les mondes
Là-haut sont les festins, les ivresses profondes.
Les immortels plaisirs !
Là-haut sont les palais où la vertu réside :
Où l'œil est toujours clair, toujours serein, limpide ;
Là haut plus de soupirs !

Là-haut est le foyer où le cœur vit, s'allume,
Où l'encensoir toujours auprès du Seigneur fume :
L'encensoir, c'est le cœur !
Ce cœur que le Très-Haut veut à tout prix, réclame !
Ce cœur divinisé dont la chaleur, la flamme
Réchauffe le malheur !

Être sublime ! l'homme est le frère de l'ange :
C'est un mystérieux, un sublime mélange
De matière, d'esprit !
La matière périt ; mais l'esprit prend sa course
Vers l'immortalité, vers l'éternelle source
D'où tout être jaillit :

Années ! anneaux comptés de ma courte existence,
Vous que de ses trésors tira la Providence
Avec foi désormais
Je verrai devant moi couler vos flots rapides,
Je recevrai vos jours nuageux ou splendides
Comme autant de bienfaits.

Né pour l'éternité, non pour cette poussière
Là haut s'élèveront mes désirs, ma prière
Vers ces lieux fortunés
Qu'un soleil éternel, réjouit, dore, éclaire,
Où se trouvent les Biens purs de toute misère,
Vides d'infortunés.

Né pour l'éternité je verrai sans alarmes
L'orage menaçant, les horreurs et les larmes
Part des uns ici-bas !
Et d'un pied orgueilleux je foulerai la terre,
Je briserai des ris la coupe mensongère
Et je n'y boirai pas !

Être suprême, auteur de toute la nature,
Acceptez le merci de votre créature
Couverte de vos dons !
Que puis-je souhaiter aux divines richesses ?
Je ne puis que bénir vos divines largesses
Sur les méchants, les bons !

Êtres qui cheminez avec moi sur la terre,
Bonne année et mes vœux ! qu'un avenir prospère
Soit sur votre chemin,
N'y trouvez point l'ennui : n'y trouvez point la ronce !
Que Dieu soit avec vous, c'est le vœu que j'énonce
Pour chaque pèlerin.

UN AMI DU "FOYER"

[Pour le Foyer Domestique.]

BOUÏADE.

Si je cherche au fond de mon âme
Je trouve encore le souvenir
D'un pur amour, candide flamme,
Que trop vite j'ai vu finir :

Bel amour que j'ai senti naître
En mon âme parmi les pleurs,
Pourquoi donc, hélas ! disparaître
Comme le vermillon des fleurs ?.....

C'est le destin de toutes choses :
Ici-bas, tout est inconstant,
Le papillon qui fuit les roses
Et le bonheur qui fuit l'amant !

LÉON LORRAIN.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Janvier 1877.

La nouvelle année,

Il nous faut, bienveillants lecteurs, dire adieu à l'année 1876; comme les 6,000 ans qui nous séparent de l'Eden, elle est allée se perdre dans ce vaste océan qu'on appelle l'éternité. Déjà de son temps, et malgré ses 130 ans, le patriarche Jacob disait à Pharaon que ses jours avaient été courts et mauvais, *parvi et mali*. Hélas! que dire aujourd'hui des quelques jours qu'il est donné à l'homme voyageur de passer sur cette terre? Oui, les années passent rapidement et nous passons avec elles, emportés vers les régions éternelles comme la feuille desséchée par les vents de l'automne.... Toutefois, ne l'oublions pas, une année est bien vite écoulée, mais les œuvres de ces douze mois, bonnes ou mauvaises, demeurent et demeureront toujours.... Les hommes et les choses s'effacent et disparaissent, une seule chose reste immortelle, toujours ancienne et toujours nouvelle, au milieu de ce cahot qui nous environne, et ce vieux rocher contre lequel viennent s'érouler et se briser les ans, les vicissitudes et les tempêtes qui agitent l'humanité, vous le devinez, c'est l'EGLISE CATHOLIQUE! Cette épouse immortelle du Christ qu'on peut bien persécuter, réduire en esclavage, crucifier, enfin, mais pas plus détruire que le Christ lui-même qui était hier, est aujourd'hui et sera demain : *Christus heri et hodie, et ipse in secula*.

A genoux! peuples chrétiens, devant cette Mère qui nous a enfanté à la foi et qui, dans ces jours, dans ces heures de l'enfer, porte les stigmates de son royal époux, Jésus-Christ. A genoux devant ce saint Vieillard de la Ville Eternelle, prisonnier dans le Vatican,

devant Pie IX, le Pontife de l'Immaculée Conception et du *Syllabus*, qui résume en lui seul les douleurs, les vertus, l'histoire de tous ses prédécesseurs sur le trône apostolique. Oh! oui, gloire à Pie IX! qu'il vive encore de longs jours et que, debout sur la barque de Pierre, il lui soit donné de voir le triomphe de l'Eglise et de partir ensuite pour la patrie bienheureuse en bénissant la Ville et le monde.

Arrêtons-nous un instant sur la pente rapide des années et jetons un regard sur 1876.

La mort ne s'est pas reposée, elle a frappé sans cesse et sans pitié. Elle a arraché l'enfant des bras de sa mère en larmes; elle a rendu orphelins, de pauvres petits enfants qui avaient encore besoin de la tendresse maternelle; elle a séparé l'époux de l'épouse, l'ami de son ami.

Durant le cours de cette année, selon des calculs exacts, quatre-vingt-huit mille personnes ont été couchées dans la poussière du tombeau.... 88,000 âmes sont entrées dans la maison de leur éternité. Ah! il n'est que trop vrai de dire que cette terre n'est qu'un vaste charnier où les générations vont se reposer, en attendant les sons de la trompette qui doit les éveiller!

Lecteurs du *Foyer Domestique*, puisse cette année être bonne et heureuse pour chacun de vous.

Puissent les familles vivre dans la paix, l'union et le bonheur. Puisse notre chère et bien-aimée patrie voir ses enfants cesser enfin ces divisions, qui déchirent son sein maternel, et font sa honte aux yeux des peuples étrangers.

Laissez-moi vous redire, en terminant, ces paroles d'un poète patriotique et canadien :

Prospère, O Canada, grandis longtemps encore.
Puisses-tu des malheurs que l'Europe déplore
Ignorer à jamais les funestes excès!
A l'ombre du drapeau de la sère Albion
Attends en paix l'instant où, comme nation,
Sous l'égide du Dieu modérateur suprême,
Tu pourras, libre enfin, te gouverner toi-même.
Oh! si le ciel propice écoute tous mes vœux,
Que mon pays alors sera riche et heureux!

Ce sont bien là, n'est-ce pas, lecteurs, vos vœux, vos souhaits comme les miens, mais pour cela, encore une fois, ils faut se respecter, faire la guerre aux mauvais principes mais jamais aux hommes. Unir nos intelligences et nos cœurs, et nous grouper autour de la Croix et du drapeau National, afin de défendre la nationalité canadienne-française sur les rives du grand fleuve, en disant avec le poète :

Car ma seule devise et mon plus beau partage.
Ma gloire et mon bonheur, en tout temps, à tout âge,
Sera toujours d'aimer, de défendre à la fois
NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

Mission providentielle des peuples.

IV.

Nous voici arrivé à l'empire romain, le dernier et le plus redoutable des quatre grands empires annoncés par Daniel. Quelle sera sa mission? Il avait été arrêté dans les décrets divins et prédit par les prophètes que le règne du Christ s'établirait avec rapidité par toute la terre, et que lui-même naîtrait à Bethléem lorsque la souveraineté serait sortie de la tribu de Juda.

Les Romains sont chargés d'accomplir ce double décret de Dieu.

« Or, percer de toutes parts de larges voies, effacer toutes les nationalités, renverser tous les murs de séparation qui divisaient les différents peuples, niveler le sol, former de toutes les nations une grande unité matérielle, les réunissant sous un sceptre unique, établir enfin une paix universelle qui permet de parcourir sans obstacle la terre et les mers, l'Orient et l'Occident, tels étaient, dit GAUME, dans son *Catéchisme de Persévérance*, aux yeux mêmes de la raison, les moyens les plus propres à l'accomplissement de ce dessein si gigantesque. Tel est aussi le caractère distinctif de l'empire romain et le premier objet de sa mission. »

Écoutons, l'histoire romaine en mains, les énergiques paroles du prophète Daniel : *Le quatrième empire semblable au fer qui brise et qui rompt tous les métaux, domptera aussi et renversera tous les autres. Plus loin, il le représente comme une bête redoutable à qui rien ne résiste : Elle était armée de dents de fer d'une horrible grandeur ; elle dévorait tout, et mettait tout en pièces ; elle foulait aux pieds ce qu'elle ne déchirait pas.*

Le même Prophète nous montre ensuite l'Empire Romain comme le préparateur du règne éternel de Jésus-Christ : *Il sera, nous dit-il, remplacé par un autre empire qui, formé sans aucun secours humain, s'étendra sur tous les royaumes, et ce nouvel empire sera éternel.*

Ouvrez l'histoire romaine, admirez cet immense réseau de superbes voies dont la solidité fait encore l'étonnement de la science moderne, et qui conduisaient de la grande Rome aux extrémités du monde connu ; suivez de l'œil les aigles romains conduisant les Consuls et les Dictateurs de victoire en victoire jusque dans les Gaules et les Espagnes ; constatez qu'après huit siècles de combats, les légions romaines, partout victorieuses, ploient leurs drapeaux et donnent la paix à l'univers.

Alors le prince de la paix, Jésus-Christ, le 25 décembre de l'an 4004, naissait dans l'étable de Bethléem.

Il était réservé à l'empereur Auguste de mettre la dernière main à la vérification des prophéties.

Joseph et Marie demeurent à Nazareth et cependant le prophète l'a dit, le Messie naîtra à Bethléem, et voilà que le caprice, la vanité d'un prince viendront mettre à exécution cet oracle. Auguste rend un édit qui oblige tous les chefs de familles, dans toute l'étendue de l'empire, à se faire enrégistrer dans le lieu originaire de leur maison, ce qui obligea Joseph et Marie à se rendre à Bethléem, où Jésus naquit.

Dans tout ceci, Auguste n'a été, comme Nabuchodonosor, comme Cyrus, comme Alexandre, que le ministre subalterne et l'humble serviteur du Tout-Puissant. Voilà comment Dieu fait concourir les événements, les passions et les vertus des rois et des empires à la gloire du Messie et à l'établissement de son règne éternel.

Nous comprenons que cette partie qui traite des hommes et des choses antérieurs à la naissance du Verbe, a pu paraître ennuyeuse à plusieurs de nos lecteurs, mais il fallait comprendre l'histoire complète de l'humanité, et bien commencer par le commencement.

Maintenant nous avons à étudier les nations modernes : la France, l'Irlande, la Russie, etc., et leur mission dans le passé comme dans l'avenir.

(A continuer.)

Retraite de l'Immaculée Conception.

Lundi, le 4 décembre, commençait pour les dames et les jeunes filles de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa la retraite annuelle préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Cette année, la retraite a encore eu plus d'éclat que les années précédentes, grâce à Notre Vénéré Pasteur, Mgr. DURAMEL, qui, rempli de sollicitude pour ses ouailles, a bien voulu se réserver, malgré ses occupations, la tâche de prédicateur. Sa parole pleine d'onction, fidèle écho de son cœur tout embrasé de la charité chrétienne, a vivement impressionné les âmes. Oui, Monseigneur, vous avez pu juger des effets de vos exhortations, à la fête de l'Immaculée Conception, en voyant cette foule de mères de familles, de jeunes filles, se presser autour de la Table Sainte, oui, oui, vous avez pu vous dire "c'est là mon ouvrage, Dieu a béni mes efforts."

Les exercices de la retraite avaient lieu deux fois par jour, le matin à la messe de six heures et l'après-midi à trois heures. Le matin, le Rév. M. Bouillon, bien connu par son zèle infatigable et sa rare piété, voulut bien se charger des sermons.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa, donnait lui-même les sermons. Oh! que je serais heureuse de pouvoir vous redire quelques-unes de ces belles pensées, de ces nobles sentiments qui éveillent dans l'âme des impressions que l'on ne peut exprimer; quelques-unes de ces paroles éloquentes qui stigmatisaient ces plaisirs criminels, la plaie de notre siècle, et dont la foule est toujours si avide, qui marquaient au front du signe de la réprobation, ces malheureuses victimes entraînées par les flots corrupteurs du monde, ou qui les arrêtaient sur le bord de l'abîme; que je voudrais mettre sous vos yeux ces tableaux si frappants de la mort du juste et du pécheur, de cette mort qui s'avance à pas de géants et que l'on semble ignorer, mais ma plume inhabile s'y refuse. O vous toutes qui avez eu l'inestimable avantage de suivre les exercices de cette retraite, vous me comprenez; vous en avez senti comme moi les salutaires effets; qu'il me suffise de dire que le jour de la fête de l'Immaculée Conception plus de 1,000 personnes, tant mères de famille que de jeunes filles, se pressaient autour de la Table sainte pour recevoir le Pain des Forts. L'autel, décoré avec magni-

ficence, resplendissait de mille lumières; à la grand'messe Sa Grandeur officia et donna la bénédiction papale; en somme les cérémonies de ce beau jour furent des plus imposantes, et le chœur Ste. Cécile, sous l'habile directeur M. Gust. Smith, contribua beaucoup à l'éclat de la fête.

Dans l'après-midi, il y eut réception générale des dames de la Congrégation de Ste. Anne et des enfants de Marie, pendant laquelle Sa Grandeur clôtura la retraite en exhortant les âmes à la pratique de tous leurs devoirs et à la persévérance.

Après la cérémonie, les jeunes filles de la Congrégation de l'Immaculée Conception présentèrent à Sa Grandeur l'adresse suivante :

MONSEIGNEUR,

Permettez qu'à la clôture de cette retraite les enfants de Marie Immaculée viennent déposer aux pieds de Votre Grandeur leurs sentiments de profonde reconnaissance et de vive gratitude, pour l'intérêt tout paternel que vous leur avez témoigné pendant ces jours bénis qui viennent de s'écouler, hélas! trop rapidement.

Cette retraite, Monseigneur, grâce à votre dévouement et à votre zèle, laissera dans nos cœurs des souvenirs ineffaçables; nous nous souviendrons toujours avec joie de l'honneur que vous nous avez fait en laissant vos nombreuses occupations pour venir nous distribuer le pain de la parole divine.

Vos bonnes paroles ont trouvé écho dans nos âmes et nous espérons, si le ciel exauce nos prières, mettre à profit vos sages conseils et vos pressantes exhortations; nous espérons que cette semence divine, fécondée par la grâce du Dieu de l'Eucharistie que nous avons reçu ce matin produira en nous des fruits abondants de salut.

Où, Monseigneur, nous connaissons tout le prix de vos instructions pleines d'onction, de vos avis prudents, dictés par la charité chrétienne, nous ne pouvons en retour que vous dire: merci; mais nous vous le disons du plus profond de nos cœurs. Merci! au nom des dames de Ste. Anne, et de toutes les personnes qui ont eu l'inestimable avantage de suivre les exercices de cette retraite, et merci aussi au Rév. M. G. Bouillon, pour les solides instructions qu'il nous a données.

Nous déposons aux pieds de l'aimable Jésus et de la Vierge Immaculée, nos vœux ardents pour que votre zèle et vos fatigues reçoivent leur digne récompense, pour que vos jours soient embellis des divines consolations.

Veillez donc, encore une fois, Monseigneur, à accepter l'expression de notre vive

reconnaissance et nous accorder Votre Bénédiction que nous vous demandons à genoux.

Après avoir donné sa bénédiction, Monseigneur répondit à cette adresse avec toute l'humilité qui le distingue. Sa Grandeur rappela, en quelques mots, la mission, les devoirs du prêtre sur cette terre, mission de paix et de charité; il ajouta qu'en agissant ainsi, qu'il n'avait fait que son devoir, que nous devons en rendre grâces qu'à Dieu, pour les heureux résultats de cette retraite, que Lui seul méritait tout honneur et toute gloire.

Ainsi se termina cette belle fête qui laissera dans les cœurs les plus doux souvenirs; longtemps on se rappellera la retraite de 1876, et l'on s'en souviendra pour bénir Dieu et notre vénéré Pasteur.

AMARILDA.

L'Université St. Joseph, à Beyrouth (Syrie.)

Nos lecteurs se rappellent qu'en 1872 le Père Monnot, supérieur de la maison des Jésuites en Syrie, vint, avec un confrère, solliciter des aumônes pour aider les missions de la Syrie, surtout pour l'érection d'une maison d'éducation.

La foi de nos populations canadiennes répondit avec une générosité sans exemple à cette voix partie d'Orient et bénie par Pie IX, et nous croyons que les bienfaiteurs de ces Missions liront avec intérêt les détails suivants sur cette œuvre appelée à rendre de si grands services au catholicisme en Orient.—On y verra ce que le bon Père Monnot a fait des sommes par lui collectées. Nous empruntons ces premiers détails aux *Missions Catholiques*.

I

Dans les provinces ottomanes que la Méditerranée met en relation directe avec l'Europe, et notamment dans les Echelles du Levant, se manifestent, depuis un demi-siècle, parmi la jeunesse surtout, des aspirations très-vives vers ce qu'on appelle la civilisation européenne. Ce mouvement a poussé les enfants et les jeunes gens des familles aisées à l'étude des langues étrangères et spécialement du français, qui est la langue la plus usitée dans les relations commerciales. C'est grâce à la connaissance d'une ou de plusieurs de ces langues, que beaucoup de chrétiens indigènes, d'abord simples commis de négociants européens ou américains,

ont fini par devenir eux-mêmes négociants et possesseurs d'une belle fortune. Cette perspective était, dans le principe, la seule qui s'offrit à la jeunesse désireuse de se faire une position. Mais depuis, d'autres horizons se sont ouverts devant elle. On se propose maintenant de devenir ingénieur du gouvernement, docteur en médecine, interprète attitré d'un waly, d'un grand-vizir, d'un consul, d'une agence de messageries maritimes, d'un bureau de poste ou d'une station de télégraphe.

La Propagande était tellement convaincue de la nécessité de cette création, que si les Pères Jésuites ne l'avaient pas acceptée, elle l'aurait confiée à d'autres missionnaires.

Les missionnaires protestants d'Amérique ont fondé, il y a quelques années, à Beyrouth, qui est leur quartier général, une soit disant université dont ils font grand bruit, mais où l'enseignement se borne à un cours peu sérieux de sciences physiques et à un cours moins sérieux encore de médecine. C'était assez cependant pour faire croire aux gens simples que la science se concilie mieux avec le protestantisme qu'avec le catholicisme, ennemi juré du libre examen et des "élans du génie." L'existence d'une université protestante réclamait impérieusement la création d'une université catholique.

Telle est la raison capitale d'une entreprise dont la Compagnie de Jésus n'aurait pas osé affronter les énormes difficultés, si l'obéissance qu'elle doit au Saint Siège ne lui en avait fait une étroite obligation.

II

Les PP. Jésuites ne pouvaient installer un œuvre aussi importante dans leur modeste résidence, ni même dans le quartier qu'ils habitaient. Il fallait un quartier plus central et plus aéré. Après six mois de recherches, l'emplacement fut trouvé, et, au bout d'un an et demi, les RR. PP. Jésuites prenaient possession de l'édifice. Dans son ensemble, cet établissement forme un caractère de grandeur imposante. Sous le rapport de l'architecture, c'est le plus beau monument de Beyrouth. Les missionnaires avaient, parmi leurs confrères de France, un excellent architecte, qui, non content d'avoir dressé les plans de l'édifice, en a dirigé jusqu'à la fin la difficile exécution.

"Chose digne de remarque ce sont les catholiques américains qui ont fourni la majeure partie des ressources nécessaires à la réalisation de cette noble entreprise. C'est donc à cette même Amérique, qui a fait les frais de l'Université protestante de Beyrouth qu'est due la fondation de l'université catholique Saint-Joseph.

III.

Maintenant, un prêtre canadien distingué, qui a eu le bonheur, l'année dernière, de faire le pèlerinage des Lieux-Saints, a

bien voulu, à notre demande, nous donner les détails suivants :

“ Le R. P. Monnot est maintenant recteur de la maison de Lyon. A sa place l'on a nommé le Père Normand, supérieur-général des Missions d'Orient, et le P. Tardy, recteur de l'Université St. Joseph de Beyrouth. A notre passage par Beyrouth, le bon P. Monnot remplissait cette double fonction.

“ Avec le montant collecté en Amérique et en France, le P. Monnot a construit l'Université si magnifique où nous avons passé près de quinze jours. Le P. Pailloux a présidé à la construction de ce colossal édifice, en deux ans seulement avec des ouvriers ignorants et paresseux, ce Père a pu terminer cette maison qui fait l'admiration des étrangers.

“ L'Université est dans le style Oriental, à trois étages, de 300 pieds de front avec deux ailes de 100 pieds et une église au centre de 150 pieds. A côté l'on rencontre l'imprimerie où travaillent 40 arabes employés à la confection du papier et des caractères ; on y imprime en douze langues différentes.

“ L'on vous objectera, peut-être, qu'il n'était pas nécessaire de construire un édifice aussi considérable pour un pays aussi pauvre. En agissant ainsi les Pères ont suivi l'ordre qui leur a été donné par la sacrée Congrégation de la Propagande ; d'ailleurs, il faut bien remarquer qu'en Orient l'on juge tout par l'apparence, il fallait, pour diminuer l'influence des Protestants, élever une maison supérieure à leur collège. Aujourd'hui le collège protestant est fermé et l'Université St. Joseph donne l'instruction à près de 600 élèves.

“ J'ai vu, moi-même, les noms des membres de la croisade spirituelle inscrits dans des volumes qu'on a déposé sur le tombeau de Notre Seigneur. Les messes se disent exactement dans les principaux sanctuaires de la Terre-Sainte.

“ Les Jésuites font beaucoup de bien en Palestine, au prix d'énormes sacrifices, en exposant sans cesse leur vie, ils vont dans les contrées les plus reculées donner des missions à ces peuplades abandonnées ; ils s'efforcent aussi de développer l'instruction chez les prêtres maronites.

“ Nous avons été parfaitement bien reçus par les Pères de Beyrouth, tous s'empresaient auprès de nous et cherchaient par leurs bons soins, de nous faire oublier pour un instant notre beau pays, notre magnifique Canada !

“ Le P. Monnot a organisé une caravane pour nous seuls. Il nous a donné deux Pères pour nous garder et deux Frères parlant l'arabe pour nous servir de procureurs et d'interprètes. Partout nous étions annoncés et nous pouvions chaque soir trouver un gîte sûr ; nous prenions notre logement chez les Jésuites, où à défaut dans les écoles des Sœurs arabes qui vivent sous la direction du R. P. Normand. Une seule fois nous

avons été forcés de demander l'hospitalité à un chef musulman.

Sans le P. Monnot il nous était impossible de faire le voyage de la Terre-Sainte dans la saison de l'hiver, nous ne pouvions cependant pas attendre la caravane du printemps, car tout présageait un conflit prochain.

“ En laissant Beyrouth pour l'Europe les trente Pères Jésuites et leurs élèves et bande en tête, sont venus nous conduire au quai ; toute la population étonnée par cette démonstration s'est portée sur les bords de la mer. En nous quittant, le Père nous dit ces paroles : “ Je suis heureux d'avoir trouvé l'occasion de montrer ma reconnaissance aux bons Canadiens. Dites à vos compatriotes qui viendraient en Syrie de se rendre à Beyrouth et nous nous ferons un devoir de les recevoir comme ils le méritent.”

Pour la vie, votre tout dévoué,

Th. M..... Ptre.

Martyre du P. Ouang.

Le jeudi, 13 juillet, le P. Ouang n'avait pas encore commencé sa messe, que l'administrateur Ouang-tchen-io accourut pour lui dire de s'enfuir promptement, parce qu'une bande de malfaiteurs se dirigeait sur le komsou. Le Père songea tout d'abord à faciliter l'évasion des jeunes filles qui, sous la direction de la veuve Song, étudiaient dans une école séparée de l'église par deux cours et un jardin. Mais le kom-sou, cerné par huit cents hommes armés de fusils et de couteaux, n'offrait aucune issue possible ; et ces forcenés l'euvahirent immédiatement. Le P. Ouang fut saisi près de l'école qu'il avait voulu sauver. Ho-kiu s'avança vers lui.

“ — Pourquoi tout cet appareil ? lui dit le Père. Si tu as quelque chose à me demander, je suis prêt à te rendre justice.

“ — Mets-toi à genoux et demande-moi grâce de la vie, répondit Ho-kiu en levant son sabre.

“ — Ma vie est entre les mains de Dieu. Si je la perds pour sa cause, je monterai au ciel, où je désire que tu me suives un jour. Je ne suis ici que pour sauver mon âme et celles de mes frères. Si donc tu veux me frapper, frappe.

“ — Eh bien, enlève tes habits.

“ — Je ne les enlèverai pas.”

Le P. Ouang avait à peine prononcé ces paroles qu'on lui arracha sa robe, sa chemise et ses souliers. Restait un dernier vêtement :

“ — A toi d'enlever cela, dit Ho-kiu,

qui voulait joindre l'ignominie à la cruauté.

— Je l'enlèverai encore moins que le reste.

Ho-kiu lui saisit alors la tête, et le frappe d'un coup de sabre en plein visage. Une large blessure, s'étendant du front à l'oreille droite, l'inonde de sang. Un second coup l'atteint au côté gauche et l'étend par terre : — Jésus, sauvez-moi ! s'écrie le P. Ouang. Ce fut sa dernière parole. Les forcenés lui enlevèrent alors le seul vêtement qui recouvrit son corps ensanglanté. Le troisième fils de Ho-kiu lui ouvrit le ventre et lui arracha les entrailles. Les quatre membres furent séparés du tronc, et Ho-kiu emporta, dit-on, la tête de la victime ; les reste furent brûlés sur le lieu même.

Le P. Ouang était à peine tombé sous le fer des assassins, que Yang-che-cho, l'un de ses cathéchistes, était aussi arrêté. Un coup de sabre en pleine poitrine le renversa, en face de l'église. Le zèle de ce jeune homme, et le succès qu'il avait obtenu en prêchant l'Évangile, le désignaient naturellement à la haine de Ho-kiu. Yang-che-cho fut ensuite brûlé sous les yeux de sa mère.

Le Père Olivaint.

On rapporte un miracle bien authentique dû à l'intercession d'une des plus illustres victimes de la Commune. Une Religieuse de douze ans de profession était affligée depuis dix ans d'une affection à l'épine dorsale, qui depuis deux ans surtout, l'avait paralysée au point qu'elle ne pouvait quitter le lit. La pauvre malade supportait ses souffrances avec la plus parfaite résignation, sans même en demander à Dieu la cessation. Un jour, après avoir communiqué, ayant ouvert son livre de prière pour y lire les actes d'action de grâce, ses yeux tombèrent sur un morceau des vêtements du Jésuite martyr qu'elle y avait placé comme relique.

Tout-à-coup elle se sentit inspirée de demander sa guérison par l'intercession du saint Martyr. Elle supplie notre Seigneur de conduire tout pour sa plus grande gloire et le bien de la maison à laquelle elle était à charge. Elle demande au Saint Jésuite de prendre sa cause en main auprès de Dieu, puis elle déchire une petite parcelle du vêtement qu'elle avale. Immédiatement elle se sent guérie, se lève de son lit et marche autour de

sa chambre pour vérifier sa guérison. Il n'y a plus de doute, elle est très bien, et elle s'empresse d'annoncer son bonheur à la communauté. D'après les ordres de la Mère Supérieure, le médecin qui soignait la malade est demandé, il examine la Sœur paralysée et déclare qu'il était impossible d'expliquer la subite guérison de la malade par les moyens naturels, qu'il fallait y voir une opération surnaturelle. L'autorité ecclésiastique a commencé une enquête sur le fait.

La libre pensée.

Par Libre Pensée, j'entends, ici, le *Pen-seur séparé*, le *Pen-seur* qui s'isole, s'émancipe de toute autorité légitime, et néanmoins invoque l'erreur pour appuyer ses utopies.

En ce sens, la Libre Pensée est le mal suprême de l'intelligence, puisqu'en principe elle met cette dernière libre d'accepter aussi bien l'erreur que la vérité, et qu'en dernière conséquence elle lui permet de faire le mal sous la raison du bien.

Être libre-penseur, c'est être libre de tout faire sans s'occuper de son voisin. Aussi il n'y a rien de plus dangereux qu'un libre-penseur dans la société : car, sachons-le bien, il y a une chose remarquable dans les libres-penseurs, c'est qu'ils voient toujours l'erreur là où il n'y a que la vérité. Partant leur cauchemar, c'est le Christ et les Prêtres de son Eglise, l'Eglise Catholique ; et leur manie, c'est la Réforme, c'est la Révolution. C'est ce que confirment les pages de la saine histoire. Il n'y a pas de pires monomaniques dans le monde que les libres penseurs. Ils sont la dégradation de la Pensée, comme la corruption est la dépravation du cœur. Leurs grands principes, quand ils prennent quelque part, produisent pour fruits la désolation, la mort, sinon la barbarie et l'ignorance. Il n'y a qu'une vérité, comme il n'y a qu'une morale.

Le libre penseur n'a pas le sens de l'ordre, il a le sens du désordre : car il est séparé du sens de Dieu, il a perdu le sens intime ne voyant pas Dieu. Voilà pourquoi il voit les choses autrement qu'elles ne sont. C'est là son malheur.

Une des propriétés caractéristiques de la Libre Pensée c'est bien quelquefois de pénétrer l'écorce externe des choses naturelles, mais quelle qu'avant qu'elle

pénètre, elle nous donne toujours un sens de mort ; la mort, c'est sa fille aînée.

La libre pensée a encore la propriété de régner aussi audacieusement dans une tête juvénile que dans un esprit qui était arrivé à la virilité de l'idée.

Dans notre beau Canada, assis encore à l'ombre de l'arbre de la Foi Catholique, sous la houlette des Pasteurs de Jésus-Christ, le Premier et Divin Pasteur, la Libre Pensée a déjà montré depuis longtemps son spectre de mort, avec toutes ses cupidités intolérables.

Les jeunes gens doivent se mettre en garde contre les apparences trompeuses sous lesquelles elle se montre pour faire des adeptes.

Ses organes, les feuilles impies, sont tellement fantastiques et exagérés, que le sens du beau dirigé par un peu de discernement suffit pour nous en faire voir toute la médiocrité. Pour peu qu'on réfléchisse, on connaît bien vite que les rédacteurs de ces feuilles sont des exaltés, des hommes aux excentricités les plus ridicules.

Je conçois bien que dans notre pays les jeunes gens sont loin d'être libres penseurs. Mais il y en a un certain petit nombre qui se complaisent beaucoup à passer pour tels, et il est difficile de ne pas croire que s'ils continuent dans cette voie, ils ne tarderont pas de tomber dans l'abîme.

On fait trop l'esprit fort, et on devrait rappeler ces belles réflexions de Gratry dans son traité de la connaissance de l'âme.

" Qu'est-ce que ce fait formidable, si commun parmi nous, (en France) d'un écolier qui, l'âge venu, sous l'influence de la puberté physique, et par suite de ce phénomène nouveau et de ses misères, déclare tout à coup qu'il n'est plus ni catholique, ni chrétien et qu'il ne croit plus même en Dieu ?

" Quiconque s'est occupé des enfants et a reçu leurs intimes et sincères confidences, connaît ces choses. Cet enfant donc déclare cela ; pour lui, mais, parents, Eglise et Tradition, grands hommes, grands auteurs et grands siècles, toutes ces autorités sont nulles et non avenues ; tout cela n'est pour lui que mensonge, sottise, hypocrisie, superstition, ténèbres, lui seul sait à quoi s'en tenir et il s'y tient.—A ce compte, et en ce sens, que d'hommes demeurent écoliers toute leur vie ! N'est-ce pas là l'état, aujourd'hui en Europe, de la majorité des hommes qui ont

" appris à lire, et même d'un grand nombre de ceux qui gouvernent le monde par leur plume, leur importance ou leurs richesses ? "

Défiez-vous, jeunes gens, des tendances qui aboutissent à toutes ces audaces. Nous en avons déjà trop de ces libres penseurs qui voudraient rendre notre pays malade comme ils sont malades. Plus que tous les autres, ils (les libres Penseurs) se font centre, et voilà pourquoi, sans leur égoïsme, ils professent des principes si dangereux, " Nous naissons injustes, dit Pascal, car chacun tend à soi. Cela est contre tout ordre : il faut tendre au général ; et la pente vers soi est le commencement de tout désordre, en guerre, en politique, en économie."

La libre pensée est égoïste, mais il faut dire aussi qu'elle est médiocre. Car quelque soient quelquefois les problèmes qu'elle soulève, elle demeure toujours en elle-même et ne va pas plus loin qu'elle : elle n'établit pas tous les rapports qu'une chose a avec les autres choses, quand elle saisit la vérité, elle n'en voit qu'un côté. Voilà sa grande faiblesse, et c'est de là que se déchainent pour elle les ténèbres de la mort.

Ses connaissances sont comme une tête d'épingle qui devant ses yeux lui empêche de voir dans le monde intellectuel des soleils de lumière, telles que la Bible et l'histoire vraie, comme notre petit doigt placé devant les yeux de notre corps nous empêche de voir les soleils dont est rempli le firmament.

Voici un passage que je cite de Gratry et qui convient non seulement aux libres penseurs mais à tous ceux qui ne veulent pas voir plus que ce qu'ils voient.

" N'est-il pas vrai que celui qui contemple un horizon physique le voit toujours, et très exactement, sous la forme d'une sphère, dont son œil est le centre et sa puissance visuelle le rayon ? C'est précisément pour cela que la voûte céleste est une sphère. C'est qu'en effet tous les objets visibles se projettent nécessairement et toujours sur une sphère dont notre œil est le centre ; et l'œil rapporte tellement tout à lui-même qu'en se rapprochant de nous tout grossit, tout diminue, pâlit, s'efface en s'éloignant de nous, de sorte que le plus petit de nos doigts, près de nos yeux, nous cache une ville ou une montagne dans le lointain, ou, comme le dit Malbranche, qu'un flambeau est plus grand qu'une étoile.

“ Et que serait-ce si l'illusion allait être la même pour les grandeurs intelligibles, pour la comparaison des faits moraux et des autres esprits à moi ? Malheureusement il en est ainsi, avec cette différence, pourtant que, dans le monde des corps, l'expérience nous a bientôt appris à redresser les illusions d'optique, mais que, dans le monde des esprits, un très grand nombre d'hommes, et des meilleurs, surtout des plus savants, prennent pour la vérité les illusions les plus énormes..... Un très grand nombre d'hommes, sans bien s'en rendre compte, croient ceci : que le monde des esprits est une sphère dont leur œil est le contre, et leur puissance visuelle le rayon ; et par suite, qu'une de leurs pensées est plus grande en réalité que la pensée des siècles, des générations et des peuples qu'on aperçoit dans le lointain du monde et de l'histoire. ”

Ce qui précède indique ce que nous devons penser des libres-penseurs en général. Un libre penseur, s'il est sincère, est l'entité la plus misérable. Il bâtit toujours sur le sable, et c'est toujours en vain qu'il travaille, il n'a de considération que chez les badauds tant qu'il demeure dans ses excentricités.

ELZ. PAQUIN.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

1er Janvier 1877.

Je voudrais vous parler de la Noël et du premier de l'An, qu'il ne faut pas confondre avec le 1er Janvier, qui n'est qu'une date et ne veut rien dire du tout ; tandis que le premier de l'an, c'est tout un poème en trois mots ! et puis, je voudrais encore vous raconter quelque chose de l'Épiphanie, de la fête touchante des Rois. Ces trois solennités qui arrivent comme trois sœurs, l'une pour vous parler de Dieu, l'autre de nous-mêmes, la troisième, d'autrui ; car l'Épiphanie, c'est la fête de la Charité.

Mais l'homme éminent à qui la rédaction de cette Revue a été confiée vous entretiendra sûrement de la Noël mieux que je ne pourrais le faire ; je puise cette conviction dans ma modestie qui est très grande, comme le savent tous mes amis, et aussi, dans l'appréciation exacte du talent que notre habile Rédacteur-en-Chef prouve dans la rédaction des éditoriaux dont la charge lui est incombée.

Quant au premier de l'an, à l'an neuf, comme on disait chez nos ancêtres, les Gaulois, on en a tant parlé que je crois le sujet

épuisé. On pourrait penser de même à l'égard de l'Épiphanie ! Qui de nous n'a pas lu, et n'a pas senti sa paupière se mouiller d'une larme en lisant l'une de ces histoires où l'on voit un vieux mendiant ou un pauvre petit savoyard cheminant dans la neige, morfondu, transi, glacé, mourant de faim, d'épuisement et de froid, et regardant déjà autour de lui pour reconnaître la place où il va se coucher pour mourir, quand il aperçoit dans la nuit une petite lumière qui brille comme une étoile, mais une étoile que le bon Dieu aurait laissé tomber sur la Terre !—Il se traîne jusque-là, et reconnaît la fenêtre étroite d'une chaumière assise sur le bord de la route, à la lisière d'un bois. Il frappe, la porte s'ouvre toute grande, et un cri de joyeux avènement accueille son entrée dans la chambre chaude où une tribu d'enfants et de petits enfants entoure une longue table, servie ce soir-là avec la profusion des riches.—On s'empresse, on l'entoure, une jeune femme lui retire son bâton, une autre lui prend la main et dirige ses pas vers le foyer, tandis que l'ayeul place devant l'âtre le fauteuil rustique qu'il occupait. Tout le monde s'est levé, tout le monde lui sourit, toutes les lèvres articulent un souhait de bienvenue, tous, excepté bébé qui profite de ce joyeux émoi pour fourrer ses petites mains sales dans tous les plats.—Personne ne lui demande qui il est, d'où il vient, où il va ? Car tout le monde le connaît ! C'est celui pour lequel on avait mis de côté la part du bon Dieu, c'est celui qui porte le bonheur, c'est celui que le Seigneur envoie !

Au moyen-âge, c'était un homme d'armes qui introduisait l'étranger dans la salle du festin ; qu'il fut chevalier errant chaussé de l'éperon d'or ou vieux vagabond grelottant sous des haillons, l'accueil était le même : le châtelain se levait ainsi que tous les convives, et le maître de céans donnant à sa voix rude l'accent le plus affable, lui disait, quel qu'il fut : Soyez le bien-venu, Seigneur !—Et on lui donnait la place d'honneur à la table de ces puissants, et les jeunes châtelaines le servaient le premier, et les pages respectueux emplissaient son hanap d'or des vins les plus généreux ; puis, si c'était un pauvre, un écuyer passait à la fin du repas, présentant à chaque convive un casque dans lequel chacun déposait une riche aumône ; s'en dispenser eût été blesser le maître du château.

Hélas ! comme tout ce qui est grand ou poétique ou généreux, ces pieuses coutumes s'en vont !—Les chemins de fer, le progrès, passent comme un niveau, ils passent sur nos vieilles traditions comme la canne de Tarquin le Superbe, décapitant tout ce qui dépasse une..... honnête moyenne, effaçant mœurs, coutumes, originalités et caractères propres des peuples, multipliant les transactions mais en affectant les produits, en diminuant la valeur relative du capital, en généralisant les exceptions, en popularisant l'incrédulité ou le scepticisme, et en soufflant sur toutes les zones qu'ils traversent des

Mais il est une guerre plus horrible et plus redoutable que celle que peuvent se faire deux peuples à jamais ennemis, parce qu'une suprême Justice veut qu'il n'y ait jamais de grands succès assez durables pour modifier ses desseins. Je vous parle de la guerre civile, dont nous sommes peut-être menacés ici.

Je serai sobre de commentaires, bien que ma chronique ne puisse avoir d'intérêt qu'en raison de ceux que je puis faire, puisque les événements que je vous rapporte sont connus depuis quinze jours quand elle paraît, mais j'ai quatre-vingt-dix-neuf raisons, toutes meilleures les unes que les autres pour mettre aujourd'hui une sourdine à ma pensée. — La guerre de Russie de 1812-1813, avait, dit Napoléon Ier, dans son *Mémorial de Ste. Hélène*, douze bonnes raisons d'être ; si douze raisons ont suffi pour amener et pour justifier la destruction de nos armées, jugez si j'ai le droit d'être très réservé quand j'en ai quatre-vingt-dix-neuf pour ne pas dire tout ce que je pense ?.....

Je vous ai dit qu'il existait deux partis, l'un qu'on appelle : *Républicain*, et qui a M. Hayes pour candidat à la Présidence ; l'autre intitulé : *Démocrate*, qui présente M. Tilden. On a voté, le 7 Novembre dernier, et M. Tilden a obtenu un peu plus de 300,000 voix de majorité. Il est donc l'élu du peuple ? Mais la *Constitution* veut que dans le cas de l'élection présidentielle, le vote populaire ne soit pas souverain. Je crois que la pensée de Jefferson a été sage ; il a probablement voulu soustraire l'élection présidentielle aux émotions violentes et aux entraînements dont les masses sont plus susceptibles que des délégués choisis par leurs concitoyens. Cela constitue ce qu'on appelle l'élection du second degré. Mais bien que la pensée ait pu être sage, le régime qu'elle a prescrit est mauvais et ses inconvénients sont manifestes. D'abord, c'est une mesure un peu hybride, car elle donne une forme aristocratique à l'acte principal d'un système essentiellement Démocratique à tous autres égards. D'autre part, la pensée du législateur n'a pas été de retirer au peuple le droit d'élire son Président mais seulement de régler ou de réglementer le vote, qui doit donner la Présidence au candidat qui réunira le plus de suffrages, cependant la loi, je veux dire la *Constitution*, est si imparfaite, que Tilden, qui a 300,000 voix de majorité, peut *légalement* ne pas être élu ; il en résulte que c'est la minorité qui s'impose à la majorité, par suite de certaines divisions particulières de territoire, ce qui subordonne l'esprit à la matière, le nombre d'âmes à l'étendue de la terre ; ce qui pourrait être équitable et bon, s'il s'agissait d'une loi, mais ce qui est absurde quand il s'agit de l'élection d'un personnage unique dans la République. Quoi qu'il en soit du morceau de littérature qu'on

appelle la *Constitution*, il est et il fait loi ! et l'on ne peut pas accuser les partis actuels, ni le parti démocrate ni le parti républicain, des dispositions qu'il contient ; cette loi est infime, elle profite aux républicains, tant mieux pour eux ! mais ils devraient se contenter des avantages qu'elle leur procure, puisque la lice leur demeure ouverte, bien que Tilden ait 300,000 voix de majorité, et ne pas bisotter les cartes et faire sauter la coupe pour gagner en trichant, quand en équité ils ont déjà perdu. Je sais bien que c'est *Grec*, puisque c'est de ce nom qu'on appelle ceux qui volent au jeu, mais il ne faudrait prendre aux anciens que ce qu'ils ont eu de grand ou de beau, comme le jeu de l'Oie, par exemple, et leur laisser les dés pipés et les boîtes à double fonds.

--Bon ! voilà que je m'emballer comme un cheval de quatre ans, quand je viens de déclarer que je voulais être sage et modéré, comme il convient à toute bête..... honnête et bien dressée. Voyons, tâchons de régler notre allure afin de vous amener sans rien casser jusqu'à la fin du voyage que j'entreprends : La *Constitution* voulant que chaque Etat, au lieu de voter au premier degré, délègue un certain nombre de représentants, pourquoi ne laisse-t-on pas chaque Etat procéder à cette opération comme il l'entend ? c'est-à-dire, pourquoi le gouvernement fédéral intervient-il dans la question ? — Pour protéger et pour *guider* le choix des électeurs, répand la voix onctueuse et paternelle du citoyen Grant. — Mais, mon bonhomme, des électeurs qui ont besoin d'être guidés ne sont pas des électeurs sérieux, et les citoyens qui ont besoin de soldats pour avoir le courage d'exercer leurs droits électoraux sont indignes de voter, sont incapables de se gouverner eux-mêmes ; rappelez-vous donc, si vous l'avez jamais su, que dans les Diètes polonaises on votait le sabre au poing. Un jour, un électeur prévoyant que son vote causerait un certain émoi dans l'assemblée, se fourra dans le poêle, et quand on alla au scrutin, il ouvrit la porte, passa la tête, jeta son vote, *qui fut bon*, et se réintégra dans son fort. — Pour me résumer et pour en finir avec toutes ces monstruosité qui m'indignent, je dirai : si les trois Etats de la Floride, de la Caroline du Sud et de la Louisiane n'étaient pas capables de voter, indignes de s'asseoir sur le pied de l'égalité à côté des 35 autres Etats de l'Union, il fallait les exclure, et que les autres Etats leur imposassent leur autorité et leur majorité ; on leur a bien imposé autre chose depuis la guerre de secession, ne fut-ce que Grant, Kellog, Packard, Sheridan, etc. — Si, au contraire, ils devaient voter, il fallait les laisser voter comme les autres, car il y a cela de remarquable, c'est que les votes ne sont discutés que dans les trois Etats où le Président Grant a envoyé des troupes ; enfin, si l'on croyait devoir envoyer des soldats sur la demande de complices honteux, tels que Kellog et Chamberlain, il fallait respecter ces votes, délivrés sous pression, sous inti-

midation, puisque la troupe fédérale était là pour protéger les républicains timorés. Enfin, il y avait de l'impudeur à composer les *returning-boards* exclusivement de républicains, et précisément des hommes dont l'élection personnelle était en question.— Il est vrai qu'il eut été difficile de trouver en dehors des coquins, à qui cette besogne fut confiée, des hommes capables de retirer 11,000 votes à Tilden et d'en ajouter 2,000 à Hayes, comme cela est constaté en Louisiane.

Donc, on a voté, et Tilden a eu la majorité dans les trois Etats contestés, la Floride, la Caroline du Sud et la Louisiane, mais les *boards of canvassers* ou les *returnings boards* ont annulé le nombre de votes nécessaires pour donner la majorité à Hayes, et le ticket républicain a passé, c'est-à-dire que sur les 19 électeurs qui restaient à nommer on a nommé 19 républicains. En autres termes, Tilden, à qui il ne manquait qu'une voix tandis qu'il en manquait 19 à Hayes, nombre de voix représenté par les trois Etats que Grant a fait occuper militairement, il ne lui est pas reconnu une seule voix, bien qu'il ne soit pas nié que le résultat de votes lui a donné la majorité dans ces trois Etats.

Alors, Hayes est nommé?—Non!—Comment non?—Oui, je dis, non! parce que l'Orégon où l'on comptait trois voix pour Hayes en a une, aujourd'hui pour Tilden, ce qui donne à ce dernier la voix qui lui manquait pour avoir la majorité. Ah!...alors Tilden est nommé?—Mais, non!—Cependant si ça n'est pas Hayes, c'est Tilden, ou réciproquement.—Erreur! c'est le Général Grant.—Je vais vous expliquer cela, et vous allez très bien comprendre, parce que c'est clair, comme...le carré de l'hypothénuse ou le binôme de Newton pour un enfant de cinq ans! Suivez-moi, vous allez voir, comme c'est simple. La Constitution ordonne donc le vote au second degré, et je vous ai expliqué ce que cela veut dire, mais il me reste à vous apprendre de quelle façon on procède au dépouillement des votes. Chaque Etat étant souverain, s'est donné les lois particulières qu'il a crues les plus propres à assurer l'exécution loyale de cette importante opération. Plusieurs Etats ont adopté un mode à peu près analogue; ainsi l'Orégon, la Louisiane, la Floride et la Caroline du Sud ont à peu près la même législation, le comité chargé de ces dépouillements s'appelle *returning board* ou *Board of Canvassers*, mais les attributions et les pouvoirs sont identiques; il en résulte que le Sénat et le Congrès ont purement et simplement à constater et à vérifier les totaux qui ont été recueillis, falsifiés ou fabriqués par ces *boards*. Le Président Grant a, cependant, cru devoir envoyer des *supervisors* pour assister aux élections d'Etat, c'était user d'une prérogative despotique qu'un Président de république ne peut pas avoir; c'était aussi peu flatteur pour des Etats qui aiment à se dire libres; mais, enfin, cela pouvait s'expliquer par un amour excessif de la justice, et malgré qu'elle fut blessante et usurpatrice, la mesure pouvait

s'accepter, et elle le fut par les Etats, qui grognèrent un peu mais se soumièrent; or, il est très vraisemblable que ce ne fut pas par amour pour la justice mais pour surveiller l'exécution de combinaisons que je vous expliquerai ci-après, que le vainqueur de Lee envoya les dits *Supervisors*, qui, par exception, furent escortés en Caroline, en Floride et en Louisiane par tout ce qu'on put se procurer de canons et de soldats.

Les élections ont eu lieu dans ces conditions, et l'on a bientôt appris que Tilden avait 184 voix et 300,000 votes de majorité dans les 35 Etats non envahis par les troupes fédérales, tandis que Hayes n'en avait que 166. Mais les trois Etats, que vous savez, disposaient de 19 voix; si Hayes les obtenait toutes il était élu! C'était le but qu'il fallait atteindre par *fas et nefas*, et il fut atteint, quel qu'incroyable que paraisse la chose. Protégé par les soldats du Président ses complices se réunirent en comités dits *returning-boards* ou *board of canvassers*, et là, à huis-clos, sans pudeur, sans vergogne, et il faut le reconnaître, avec une rare audace, car il est inexplicable que le peuple outragé ne les ait pas pendus, ils ont arrangé leurs totaux, commis leurs procès-verbaux, *perpétré* leurs certificats, et expédié le tout à Washington, où l'on proclamera, le 3 Mars, que les *returning-boards* étant souverains, que le Sénat pas plus que le Congrès n'ayant le droit de s'immiscer dans les affaires d'Etat privé, ces totaux, qu'on sait falsifiés, ne peuvent pas même être discutés. Ce principe est appliqué dès maintenant, puisque les dits *returning-boards* viennent de refuser de communiquer leurs documents et même de fournir aucune explication à un comité nommé par le Congrès pour s'enquérir ou constater la sincérité du dépouillement des votes.

Mais pendant que ces monstruosité s'accomplissaient à la Nouvelle Orléans, en Floride, en Caroline du Sud, où l'on a présentement deux Gouverneurs élus et deux Assemblées, voilà que le *board of canvassers*, qui est aussi lui tout puissant pour les affaires qui le regarde, reconnaît qu'il y a eu erreur, que l'un de ses trois élus républicains, étant fonctionnaire public, n'a pas le droit d'être élu, et reporte la majorité à un candidat Démocrate, ce qui donne à Tilden, au nom de la loi et de la Constitution, la voix dont il a besoin pour être *définitivement* élu. Les certificats de l'Orégon émanent, comme ceux des autres Etats, d'une autorité que le Congrès ni le Sénat n'ont le droit de discuter; d'ailleurs ce *returning board*, de l'aveu des républicains eux-mêmes, est bien autrement respectable que ceux de la Louisiane, de la Floride et de la Caroline, et si l'on reconnaît tous pouvoirs à ceux-ci, on n'a pas le droit de s'ingérer dans les agissements de celui-là; donc, Tilden est nommé! —Eh bien, non, encore une fois! parce que ce qui est vrai par les *returning boards* républicains ne peut pas l'être pour les Démocrates; ça démolirait tout le système de Grant;

toutes les dépenses, toutes les audaces, toutes les violences, tous les risques encourus, tous les rêves d'Ulysse, seraient perdus alors, ce qui est impossible ! Les Démocrates ont la majorité au Congrès, mais les Républicains l'ont au Sénat ! admirable et touchante harmonie d'un régime qu'on appelle " la pondération des pouvoirs. " Or, il faut que l'élection soit, que le 3 mars prochain ces deux Assemblées tombent d'accord sur le choix de l'Élu. Vous pourriez penser que s'il y a *équivoque* on pourrait y mettre fin, en tenant compte de la majorité *effective* des votes, sauf après cette exception admise dans ce cas particulier, à modifier ou amender la Constitution qui n'exprime pas ce qu'elle a voulu dire ? Mon Dieu ! que vous êtes naïfs, au Canada ! Mais songez donc, ça serait l'avènement de la fraternité, la ruine des Grantistes, et le règne de la conscience et du sens commun se substituant à l'ambition, l'astuce et la rouerie, ce qui ne peut pas être. Ce qui sera, je vais vous le dire, et l'événement vous prouvera que pour un homme qui n'en fait pas son état, je prophétise assez juste : Le Congrès, riant dans sa barbe, le Congrès, qui en démocrate, acceptera toutes les illégalités de la Louisiane, de la Caroline et de la Floride, et quand on parlera de la sincérité de Chamberlain, de la vertu de Kellog et de l'honnêteté de Packart, le Congrès laissera dire, mais il ajoutera : " d'ailleurs, les *returning boards* sont souverains, la Constitution dit que nous n'avons qu'à constater leurs chiffres, et c'est pour cela que Tilden est élu par le *returning board* de l'Oregon, qui, lui, constitue la majorité requise ! " Alors le Sénat républicain répondra : " Gentlemen, nous prenons acte de votre acquiescement aux certificats fournis par les trois États du Sud, mais nous refusons d'acquiescer au principe que vous proclamez quant au *returning board* de l'Oregon, donc Hayes est élu ! " A partir de ce moment, la discussion s'animera, et si vous connaissez l'histoire de ces deux bouledogues qu'on avait enfermés dans la même chambre et dont on ne retrouva plus que les deux queues, le lendemain matin, parcequ'ils s'étaient dévorés pendant la nuit, vous pouvez vous faire une idée de ce qui arrivera ? Mais ça n'arrivera pas, car dans toute cette affaire nous roulons de surprises en étonnements, et d'étonnements en stupéfactions ; non, cela n'arrivera pas, tous les bons cœurs doivent au moins le désirer ! Grant, le général Grant, le sauveur de l'Union, *re-sauvera* la Patrie. Il interviendra au moment où les deux Assemblées seront prêtes à se manger, et Grant ou Grand comme Neptune, il prononcera le *Quos ego* qui apaise les plus furieuses tempêtes ; c'est-à-dire en langage vulgaire et pour donner un exemple plus moderne, qu'il sera comme le juge de la fable, il remettra une coquille à Tilden, une coquille à Hayes, et s'adjugera l'huître contestée.

Quand cette intervention se produira, on commencera par parler de nouvelles élec-

tions, mais ça *trainera en longueur*, puis, le peuple, qui aime la *business*, s'ennuiera de voir les affaires de nouveau suspendues ; on se dira, avec raison, que de nouvelles élections amèneront de nouvelles complications ; l'influence de milliers d'employés, des fonds de la Douane, et d'ailleurs, viendra s'ajouter à ce raisonnement simple des républicains : avec Grant notre parti est au pouvoir, avec Tilden nous en sommes exclus et à jamais, enfin il faut compter avec les fortifications de Washington, avec le commandement des troupes de terre et de mer qui appartient au Président, avec des complications extérieures qu'on peut faire naître si elles n'arrivent pas toutes seules ; si cela arrive quelles forces égales pourra-t-on opposer à celle de l'usurpateur ? Celles qui résultent du Droit !... ne parlons pas des absents, s'il vous plaît !... Celles que suscite le Patriotisme !...

Parlons d'autre chose, voulez-vous ?

Comme on a raison d'appeler l'imagination *la folle du logis* ! que de chemin elle fait quand elle se met en route ! je mangeais le bout de ma plume en regardant le point d'interrogation qui précède, et je pensais à ce brave Général Grant, à qui tout St. Louis a pu acheter du bois, quand il était bucheron et charretier à Carrondelet et venait en ville vendre la charge de bois que traînait un cheval étique, suivant son maigre attelage en soufflant dans ses doigts, et n'ambitionnant alors qu'un verre de Whiskey, et je me disais qu'après tout il était aisé de comprendre son affection pour la Maison-Blanche, et voilà que ce nom de maison blanche me reporte à vingt ans en arrière et me rappelle l'une des plus étranges aventures de ma seconde jeunesse. Je ne suis point cagliostro et pourtant j'ai eu plusieurs jeunesses, la troisième tire à sa fin à l'heure qu'il est ; mais dussé-je mourir centenaire, je mourrai jeune ! Voilà mon histoire : J'étais en garnison à Riom, qui est une métropole de 3 à 4,000 âmes, où tout le monde est juge, ce qui fait que la ville n'est pas gaie. Mais à trois lieues de Riom il y a une autre ville plus importante qu'on appelle Clermont-Terraut. Clermont est à Riom ce que Babylone était à Thèbes ; aussi allais-je souvent de la sage Thèbes à la folle Babylone, Babylone *auvergnate*, ce qui atténue beaucoup ma faute ! Le coche, la potache, la diligence, enfin la lourde machine qui recevait les voyageurs faisait la route dans une heure malgré trois stations de quelques minutes devant trois auberges situées à une demi-lieue l'une de l'autre, et qu'on appelait la maison-rouge, la maison-jaune et la maison-blanche. Un jour que je revenait de Clermont, je me trouvai dans l'intérieur avec un paysan, sa femme et un petit homme habillé de noir, coiffé d'un chapeau qui avait dû voir les trois *glorieuses* (1830), vêtu d'un petit gilet à deux rangs de boutons de corne, d'un pantalon un peu court, d'une lévite un peu longue, un peu rapée mais très propre, chaussé de bas bleus et de souliers lascés, ce qui me fit supposer que ce petit

homme était un huissier de campagne ou un ministre protestant. J'ai toujours été très *bon-enfant* ; je me mis donc à causer avec ce bon-homme qui malgré son teint blafard, son menton minutieusement rasé et ses gestes discrets n'offrit de boire quelque chose, quand la voiture s'arrêta devant la maison-rouge. J'acceptai pour ne pas l'offenser ; nous bûmes je ne sais quoi, et quand je voulus payer, c'était déjà fait par mon compagnon. Cela m'obligeait à lui rendre sa politesse quand nous nous arrêterions à la maison jaune. Lorsque nous descendîmes de voiture, je remarquai que la paysanne me regardait d'une façon étrange. J'en fis honneur à mon uniforme, et j'entraî dans l'auberge avec mon nouvel ami ; mais ici, comme là, il me fut impossible de payer, d'où, troisième station, à la maison-bleuche, cette fois, pas à celle où l'on conspire, à celle où l'on boit ! Là, il y eut un véritable combat de générosité, dans lequel, je l'avoue à ma honte, je fus vaincu pour la troisième fois..... mais quand je parlais à une servante elle se sauvait, et l'homme du comptoir ne me répondait pas quand je lui offrais mon argent ; il n'avait d'yeux et d'attention que pour mon *ami*. Nous remontâmes donc dans le coche où la paysanne m'accueillit par un long regard, que je trouvais même assez audacieux devant son mari, mais comme elle était ornée d'un énorme goître je n'y fis plus attention et je prodiguai toutes mes grâces et toute ma cordialité à ma nouvelle connaissance, bien que je fusse plus que jamais convaincu que j'avais affaire à un abominable Parpaillot.— Enfin, nous arrivâmes à Riom ; aux premières maisons de la ville la diligence s'arrêta devant un délicieux petit cottage à volets verts, tout enguirlandé de pampres : voilà où je demeure, me dit mon compagnon, si vous voulez me faire le plaisir de venir me voir quelques fois, vous serez toujours le bienvenu !—Je le remerciai avec une véritable effusion, je lui promis une visite et la voiture repartit, non sans échange de chaleureuses poignées de mains.—Pendant que la voiture cahotait sur les pavés, le paysan me dit avec quelque hésitation : Vous connaissez ce..... cet homme, mon officier ? — Non, lui répondis-je, un peu étonné de sa question.—Eh bien, c'est le bourreau, fit-il d'une voix d'ophycléide.— *Diavolo !* Moi qui l'avais pris pour un ministre !..... Je dus faire une singulière figure, car la femme s'écria : Je te disais bien qu'il fallait le prévenir ! Dans tous les pays, j'ai constaté que les femmes valaient mieux que les hommes !

A quelques jours de là, j'entraî un soir au café Bidron, et je ne fus pas peu surpris de voir mon petit personnage faisant une partie avec l'un de nos camarades, un lieutenant de grenadiers, nommé Mary. L'homme est un animal si charitable et si bon que j'éprouvai un sentiment de véritable satisfaction en voyant ce pauvre Mary au prise avec l'exécuteur des hautes œuvres de la Cour de Riom.—Je prévoyais quelque chose de drôle

mais je ne savais pas quoi, et je ne savais trop que faire, tout en sentant que je devais faire quelque chose. Enfin, je m'approchai de Mary, et pendant que son partner regardait ses cartes avec beaucoup d'attention, je me penchai à son oreille et lui dis : C'est le Bourreau !—Mary, qui de son côté était absorbé par la contemplation de la Dame de pique, ne me comprit pas, et relevant la tête il me dit tout haut : Que dites-vous ?.... le bourreau ?.... quel bourreau ?.... quoi, bourreau ?.... Alors son adversaire leva le nez, me vit et me reconnut. J'avoue que je fus un peu gêné, mais le vin était tiré, il fallait le boire ! comme on dit dans notre pays, et puis, j'avais toujours ses trois verres de cognac sur le cœur, quand je pensais à l'origine des trente sous qui les avaient payés, il me semblait que j'allais cracher du sang ; j'en pris donc mon parti, et ne pouvant pas reculer, je dis, en désignant l'individu : Cet homme avec lequel vous jouez, c'est le bourreau.—Jamais enchanteur du moyen-âge, prononçant ses incantations, n'a provoqué un pareil bouleversement : il évoquait un diable qui ne venait pas souvent ; mes paroles en firent surgir vingt ! Mary se leva en lui jetant ses cartes à la tête avec une épithète trop lourde pour ce papier, tout le monde se dressa comme poussé par un ressort, tous les yeux flamboyèrent, toutes les moustaches étaient raides, les sabres dansaient tout seuls dans leur fourreau de fer et le malheureux avait l'air d'un chat qu'on aurait jeté au milieu d'une meute.

Il gagna la porte, et prêt à sortir, comme Mary l'exorcisait... militairement, il lui montra le poing en criant : "Vous, vous me passerez par les mains !" Evidemment il ne voulut pas donner à ses paroles la sinistre signification qu'on peut y trouver, quoi qu'il en fut, comme les soldats sont de grands enfants, et comme les enfants sont cruels si l'on en croit le fabuliste, nous montâmes une *scie* à ce pauvre Mary, qui ne pouvait plus dire un mot, faire un geste, sans qu'on lui rappelât la prédiction funèbre de son lugubre partner.

Depuis ce temps, les noms de Maison-Rouge, de Maison-Jaune ou de Maison-Blanche, me produisent toujours une petite impression désagréable, et si après avoir trinqué avec le bourreau dans la Maison-Blanche d'Auvergne, je vois l'hôte de la Maison-Blanche de ce pays, garotter le Droit, exécuter la Louisiane et la Caroline, guillotiner la Démocratie que nous voyons déjà sur la plate-forme, j'en conclurai que la République Américaine est condamnée, puisque je la verrai aux mains de l'homme de la Maison-Blanche !

Pourtant, il faut le reconnaître, il y a dans ce grand pays beaucoup d'hommes intelligents ; le patriotisme existe, atténué par l'ambition et par l'avidité chez un grand nombre, mais ardent et pur chez quelques-uns, et ceux-ci sont assez nombreux pour enflammer toute la nation, en sorte qu'il ne serait pas impossible que Grant et ses com-

plices fussent entraînés et misérablement noyés dans la tempête qu'ils ont soulevée.

Du reste, je ne peux pas mieux vous exposer la situation qu'en reproduisant ici deux ou trois extraits de mes journaux !

A la Floride, M. Sellers, l'un des délégués de la Pensylvanie, a fait cette observation quand le *board of canvassers* a déclaré que M. Hayes avait une majorité de 903 voix : " Il reste à savoir ce que pensera le Pays du renversement des votes d'un Etat, sur le simple prétexte de violence et d'intimidation, quand il n'y a pas eu un coup de feu de tiré, ni une seule scène de désordre dans une seule commune de l'Etat ! "

Dans la Caroline du Sud, comme dans beaucoup d'autres Etats, les élections particulières pour la législature, le congrès ou le poste de gouverneur ont coïncidé avec l'élection présidentielle, il en résulte que Chamberlain soutenu par les troupes fédérales et chargé du dépouillement du scrutin a eu à se nommer Gouverneur lui-même, ce qui l'a amené à remplacer la majorité de 4,272 voix données au général Hampton par une majorité de 3,145 voix qu'il s'est adjugée, en rejetant purement et simplement les votes des deux comtés de Laurens et d'Egelsfield. Ce coup d'audace a exercé la même influence sur les élections à la législature; mais les Caroliniens du Sud sont, de tous les peuples, de l'Union, celui qui résiste énergiquement et celui qui a l'habitude de se cabrer le plus vite, quand on lui serre la gourmette. C'est pour cela que les Démocrates de cet Etat n'ont pas voulu accepter la décision du gouverneur actuel, il en est résulté qu'aujourd'hui la Caroline a deux gouverneurs et deux législatures !

La législature républicaine siégeant dans la maison d'Etat, s'est réunie sous le prétexte fallacieux d'examiner l'élection de son Gouverneur, et l'opération se prolongea jusqu'à la nuit. Alors M. Mackay, (cet homme a dû altérer son nom qui doit être *Maccaque* !) ordonna à un nègre, qu'il se plait à appeler *sergent d'armes*, d'allumer le gaz. Mais il ne put être obéi parce que la Compagnie avait coupé les tuyaux, faute de paiement. On alluma quelques bougies, parce qu'une assemblée de nègres délibérant dans la nuit aurait trop ressemblé à une bouteille d'encre ; les bougies furent fichées dans des bouteilles vides, et ce fut à la lueur vacillante de ces pâles luminaires que cette étrange réunion proclama son Gouverneur. Pendant que cela se passait dans ce petit monde pseudo-officiel, le peuple se réunissait autour du *Carolina Hall*, quartier-général des Démocrates, et demandait par acclamations le Gouverneur valablement élu, le général Hampton. Celui-ci parut et parla ainsi : " Vous m'avez donné votre confiance jusqu'ici et je vous demande seulement de me la conserver encore quelques jours ; alors notre victoire sera assurée. Le parti républicain est en banqueroute. La même législature qui a tenté de nommer frauduleusement comme Gouverneur un homme qui, aujourd'hui, devrait

être au pénitencier, a été forcée de s'ajourner parce qu'elle n'avait pas même de crédit pour se procurer du gaz. Un tel Gouverneur doit mourir d'inanition. Le peuple ne lui paiera pas un sou d'impôt. Il y a deux mois, je vous ai dit que je soumettrais mes titres au peuple de la Caroline du Sud, et que si j'étais élu Gouverneur, — par le Dieu Eternel — j'aurais ma place ! Depuis lors, en dépit des fraudes et des mensonges, en dépit de tous les pouvoirs du gouvernement d'Etat et des bayonnettes du Président Grant, j'ai été élu par 70,000 hommes blancs et par 17,000 hommes de couleur, pour être le Gouverneur de la Caroline du Sud (*acclamations*)..... et Gouverneur je serai ! Le scrutin a annoncé le verdict du peuple, et je serai son Gouverneur..... *ou nous aurons un gouvernement militaire. (Tonnerre d'applaudissements)*. Je serai le Gouverneur de tout le peuple, donnant à tous protection et sécurité égales, etc." Plus loin il dit : " Continuons à agir avec sagesse ; ne laissons pas la juste indignation anassée dans nos poitrines, nous pousser à la tentation de venger nos griefs." — Son discours a produit une profonde impression, et certains membres de la législature Mackay se sont réunis à la législature Hampton. — Vous voyez qu'on a commencé à s'échauffer et que Grant ou Hayes n'ont pas encore *ville gagnée*.

Je devrais maintenant vous parler de l'adresse du général Grant et de l'ouverture des Chambres, mais je n'en ai ni le courage ni la place, permettez-moi donc de terminer un peu brusquement, c'est-à-dire de condenser dans une ou deux lignes les trois inepties capitales du discours présidentiel. 1o Il déclare, M. Grant, que la situation financière est prospère ! 2o Qu'il regrette qu'on n'ait pas profité de sa présidence pour s'annexer St. Domingue !! — 3o. Il explique avec un cynisme qui prouve qu'il a perdu le sens moral, comme quoi le gouvernement n'ayant pu s'opposer à l'envahissement des Black-Hills on a dû en expulser les Indiens. Si ça me regardait un peu, et si j'avais pour devoir de lui répondre, je crois pouvoir garantir qu'il me serait facile de lui prouver qu'il a perdu, là, trois belles occasions de se taire !

MAXIME.

Nouvel Ouvrage.

Nous accusons réception d'un ouvrage dont l'importance et l'intérêt doivent attirer l'attention de nos lecteurs. Ce livre est intitulé "*L'Instruction Publique au Canada*" — et son auteur bien connu et justement estimé dans notre pays est M. CHAUVEAU, ancien ministre de l'Instruction publique dans la province de Québec. Quiconque s'intéresse aux progrès de l'éducation et veut avoir des

connaissances réelles sur l'avancement des lettres dans notre jeune contrée, ne peut mieux apprécier l'un et l'autre qu'en lisant ce volume qui contient des renseignements fort intéressants sur les nombreuses institutions qui couvrent notre sol, et donne en même temps un élogieux portrait des écrivains qui ont si généreusement doté nos bibliothèques de leurs œuvres. Il appartenait à M. Chauveau d'écrire ce *Précis historique et statistique*; à lui seul incombait, on peut dire, la tâche ingrate d'exposer avec clarté les commencements de l'éducation au milieu de notre immense territoire et d'en faire ressortir les bienfaits. La plume élégante de l'auteur se plaît à tracer en quelques lignes nos gloires nationales, faire connaître nos littérateurs, et à constater notre littérature nationale. La jeunesse, du reste, a toujours trouvé en la personne de M. Chauveau un aimable conseiller, et plus même, un excellent ami; il suffit de parcourir les premières pages de son ouvrage pour être convaincu du profond amour qu'il ressent pour son pays et de la noble protection qu'il a toujours accordée à l'enfance.

Mais n'anticipons pas sur la valeur intrinsèque de ce remarquable travail: réservons nos appréciations pour notre prochain numéro, lesquelles auront pour objet de faire connaître à notre ancienne mère-patrie les sentiments dans lesquels nos dignes professeurs nous ont élevés, et la reconnaissance que nous devons aux nombreux bienfaiteurs de l'éducation.

Cet ouvrage sort des presses d'Augustin Côté et Cie.; nous le félicitons sincèrement sur le goût qui a présidé à son exécution.

Annuaire de Ville-Marie.

Nous accusons réception de la onzième livraison du supplément à l'*Annuaire de Ville-Marie*, par M. L. A. HUGUET-LATOUR, A. M., Notaire, de Montréal. En attendant l'article bibliographique que nous nous proposons de publier sur cette intéressante publication, nous croyons devoir annoncer que sur la demande de plusieurs souscripteurs, l'auteur se propose de publier une douzième livraison, pour terminer le 1er volume de cet Ouvrage, dans laquelle se trouvera la table alphabétique des matières.

On peut se procurer, pour quelques centins, toutes les livraisons parues, soit chez l'auteur, soit à la Librairie de MM. Chapeau et Labelle, rue N. D., Montréal.

Rectification.

L'auteur du MÉMOIRE SUR LE CANADA publié dans le *Foyer Domestique* remercie cordialement l'écrivain du *Franc-Parleur* pour les bonnes paroles à son adresse, et le prie de croire qu'il pense comme lui, au sujet de M. de MÉZY, et qu'il n'a point voulu donner à son appréciation un autre sens. L'entourage de M. de MÉZY a dû nécessairement l'entraîner dans les écarts que constate l'histoire, et nullement par suite de l'intervention de Mgr. de LAVAL dans les affaires temporelles et civiles du pays. Ce que nous avons involontairement omis de constater, nous le faisons avec empressement, à cette heure, car notre intention n'a jamais été d'accuser l'Evêque, mais bien plutôt M. de MÉZY, trop facile à s'impressionner des opinions de ses aviseurs.

L'Académie Commerciale des Frères.

Nous avons eu le plaisir d'assister à une séance publique donnée par les Elèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Ottawa, le 21 décembre, à laquelle présidait Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL.

Le nombreux auditoire a pu constater une fois de plus le zèle, l'excellente méthode et le dévouement de ces humbles amis de l'enfance et de la jeunesse. Rien n'est épargné pour que cette Académie soit sur un pied supérieur et capable de lutter avec n'importe quelle autre école de ce genre dans la Capitale.

Les élèves se présentent bien, parlent avec une égale facilité les deux langues, française et anglaise, et ont su mêler à l'aridité des chiffres et des équations mathématiques (n'en déplaise aux adorateurs d'Euclide), les fleurs de la littérature et les fruits des beaux-arts.

Il a été lu, tant en français qu'en anglais, plusieurs essais littéraires qui seraient un ornement dans les colonnes des revues les plus soignées.

La séance s'est terminée par quelques expériences de télégraphie, puis Monseigneur a donné la médaille de bronze offerte par Son Excellence, Lord Dufferin. Un autre prix, don de Sa Grandeur elle-même, et deux autres provenant de généreux citoyens.

L'Evêque a félicité les Professeurs et les élèves et a encouragé ces derniers à continuer leurs études avec ardeur, afin de faire un jour l'honneur de la Religion et de la Patrie.

Feu Mgr. Guigues.

Le 21 décembre, les restes de feu Mgr. GUIGUES ont été transportés dans la crypte de la Cathédrale d'Ottawa. Lors de la sépulture du saint Evêque, il y a bientôt trois ans, on avait déposé son corps provisoirement à l'entrée de l'Eglise en attendant la construction d'un monument digne du 1er évêque de la Capitale.

La fête de Saint Thomas, patron de notre Evêque bien-aimé actuel, Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL, avait attiré un nombreux clergé, qui a été heureux de se joindre à son Evêque pour rendre à cette mémoire vénérée de l'Evêque défunt, le tribut de sa reconnaissance.

Le cercueil en plomb a été transporté au milieu des chants funèbres et déposé dans le mur de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, construite dans le sous-bassement de la Cathédrale. Un monument en marbre est en voie de construction, ainsi qu'un autel aussi en marbre.

Lorsque le tout sera terminé, nous en donnerons la description à nos lecteurs.

La Prime.

La présente livraison de notre REVUE est accompagnée de l'ALBUM MUSICAL du *Foyer Domestique*, suivant notre promesse, lequel renferme toute la Musique déjà publiée. Nous continuerons, chaque mois, d'imprimer séparément cette MUSIQUE, afin de permettre aux abonnés de la faire relier à part, pour en former un volume particulier.

Nouveaux Collaborateurs.

Deux plumes dévouées au progrès littéraire viennent s'ajouter à notre longue liste des Collaborateurs du *Foyer Domestique*, avec le désir d'intéresser autant que possible.

E. L*** de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, est un ancien ami des lettres canadiennes qui saura reconquérir l'admiration que jadis ses œuvres ont rencontré sous le pseudonyme de PIETRO ! Qui ne se rappelle encore, en effet, le drame émouvant de la *Fille du Brigand*, du *Cap Rouge*, malgré l'intervalle de trente-deux années qui nous sépare de l'époque en question.

L'*Episode de la vie intime*, que nous publions dans la présente livraison du *Foyer Domestique*, nous a été adressé par notre ancien ami, à titre d'arrhes, et c'est par inadver-

tauce, sans doute, si l'auteur n'a pas ajouté ses initiales (E. L***) à son écrit, et que nous nous empressons de signaler à l'attention de nos lecteurs, quoique tard, puisque cette partie de notre publication est déjà imprimée.

L'autre Collaborateur, M. Joseph BEAUCHAMPS, étudiant en droit, à Montréal, nous fait l'offrande de ses talents avec une sympathie qui nous honore beaucoup. Voici ce qu'il pense de notre publication, dont il vient aider à en promouvoir la diffusion :

“ Je prends la liberté de joindre ma voix à celle de tant d'autres, pour vous féliciter sur le succès de votre œuvre. Vous avez en peu de temps pris la première place parmi les revues scientifiques du Canada. Ce n'est pas peu dire, car nous vivons chez un peuple où la littérature, surtout celle qui sort de la presse, n'est pas comprise, où du moins bien peu goûtée. De là, il faut conclure du sort de la Philosophie, des Beaux-Arts, etc.

Votre Revue a donc vaincu un obstacle apparemment insurmontable. Son passé en assure son succès, et grâce au zèle des courageux fondateurs du *Foyer Domestique*, notre pays compte et comptera longtemps dans la presse un organe où la morale et la pureté des préceptes trouveront un refuge.

Je suis ami de la bonne littérature, et je voudrais voir votre Revue porter haut cet aide indispensable de toutes les sciences humaines.

Permettez-moi de joindre mes efforts aux vôtres, et vous pouvez placer mon nom dans la liste de vos dévoués Collaborateurs, si vous le jugez utile.”

Depuis que ce qui précède a été écrit, nous recevons l'adhésion du Dr. F. BENOIT, M. D., de Montebello, qui vient aussi s'inscrire comme Collaborateur, et nous promettre son active coopération.

Un ami de notre REVUE, nous écrit de Fall River, Etat du Massachusset. ces encourageantes lignes :

“ Toutes les familles auxquelles j'ai fait connaître votre excellent journal m'ont promis d'y souscrire aussitôt que la crise que nous traversons aura disparu. Ce qui plaît surtout, dans le *Foyer*, c'est le soin que vous prenez d'exclure de ses colonnes tout ce qui pourrait ressembler à des articles à sensation. En puisant les inspirations aux sources vivifiantes de la religion et de la famille, vos dévoués Collaborateurs n'ont point voulu faire de concessions aux goûts des lecteurs frivoles. Leur sentiment sur ce point est partagé par tous ceux de vos compatriotes qui ont foi dans la mission providentielle du peuple canadien.

Je souhaite ardemment, cher Monsieur, que la noble tâche que vous avez entreprise soit soutenue et encouragée par tous les

hommes de cœur. Comme Français et comme ami dévoué de tous les enfants de notre chère patrie exilés dans ce pays, je m'estimerai très heureux de pouvoir joindre mes faibles efforts aux vôtres et à ceux de vos respectables amis."

Un vénérable prêtre de Québec nous écrit " que notre Revue est appelée à faire un grand bien parmi la population canadienne française de la Puissance du Canada et des Etats-Unis."

Puis il ajoute : " J'ai songé qu'un sujet intéressant pour le *Foyer Domestique* serait la Relation des faveurs obtenues en Amérique et en Europe par l'intercession de la Mère Marie de l'Incarnation " etc.

Tout en remerciant l'auteur de la lettre pour ses bienveillantes paroles à l'égard de notre Revue, nous pouvons l'assurer que le *Foyer Domestique* sera heureux de faire connaître la Vénérable MARIE DE L'INCARNATION, cette gloire de notre pays, et qu'il contribuera, selon la mesure de ses forces, à accélérer le jour heureux et solennel qui verra un enfant de la Nouvelle-France recevoir l'encens sur les autels catholiques.

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication de ces relations.

Un autre prêtre, du comté de Montmagny, nous adresse ces quelques lignes également bienveillantes :

" Je suis, avec beaucoup d'autres, un lecteur assidu de votre intéressante publication. Je désire pour le *Foyer Domestique* un grand succès, et même un immense succès, car son but est excellent et la mission qu'il est appelé à remplir au milieu de nos familles est excessivement patriotique.

" Je vois que les éloges et les encouragements ne vous ont pas manqués, et très-certainement jusqu'ici le *Foyer Domestique* n'a pas failli à sa mission.....

" On ne peut rien demander de mieux que vos articles qui traitent de Sciences, Philosophie, Théologie, etc., tout est tiré des meilleurs auteurs. Les articles d'Economie sociale et politique sont particulièrement intéressants, fort bien pensés et très-bien écrits.

" Je vous prie donc, Monsieur le Rédacteur, d'accepter mes félicitations pour le passé et mes souhaits pour l'avenir.

Nous remercions de tout cœur notre estimable correspondant de Montmagny et nous le prions de croire que nous allons nous efforcer de remplir les conditions mentionnées dans sa bienveillante lettre, afin de rendre plus parfaite encore notre publication, s'il est possible.

A Mediter.

M'élevant jusqu'au rôle d'écrivain, je sollicite humblement une place au *Foyer Domestique*.

Lecteurs et Lectrices, quel est celui ou celle d'entre nous qui n'a pas lu avec un intérêt croissant la chronique du mois de Novembre dernier. Je crois répondre aux désirs de tous en invitant le sage MAXIME à reprendre souvent la plume. Je crois que tous nous lirons avec plaisir, chaque mois, quelques pages écloses de cette plume féconde.

Nous savons, qu'à l'heure actuelle, bon nombre de personnes sont forcément empêchées à s'abonner aux journaux quelque peu coûteux; un orgueil héréditaire leur interdisant de contracter des dettes qu'ils ne pourront payer, ils gémissent dans l'ignorance des faits publics. Ils ne peuvent apprendre que par oui-dire ce qui se passe dans les pays voisins. Souvent ils rougissent en écoutant le récit d'événements qu'ils n'auraient pas voulu ignorer; mais Dame Chronique apparaît; elle leur apprend une grande variété de faits qui ne leur coûtent presque rien.

Encourageons-là cette aimable babillarde. Félicitons-là afin que, savante et voyageuse, elle revienne chargée de nouvelles.

Parmi les lignes toutes plus ou moins intéressantes de la dernière chronique, il s'en trouve quelques unes surtout que j'ai goûtées et appréciées. Ce sont celles qui conseillent d'établir une *Exposition Universelle Permanente* en Canada. Réfléchissez-y lecteurs, et vous verrez que ce projet n'est pas aussi difficile à exécuter qu'il en a l'air.

Ce projet! je trouve qu'il révèle des idées nobles et grandes chez celui qui l'a conçu. Il serait à désirer qu'une plume plus éloquent que la mienne en fit ressortir les avantages. En attendant qu'un autre prenne l'initiative, essayons un peu à en détailler les résultats.

On se plaint avec bon droit de la rareté de l'argent. Eh bien! quoi de plus propre à le faire circuler qu'une Exposition; tant par les travaux qu'elle nécessite que par l'affluence d'étrangers qu'elle procure.

On se plaint encore de l'inhabileté de nos ouvriers. Là, encore, l'Exposition offre une ressource inépuisable. Nos artisans ne sont pas dépourvus d'un certain talent mais faute de modèles ils croupissent dans une déplorable routine. N'ayant pas les moyens d'aller puiser ailleurs des idées premières, ils se contentent, pour la plupart, de perfectionner ce que leurs pères ont inventé. Que les chefs-d'œuvre des grandes nations civilisées s'offrent à leur vue, et nous verrons ces obscures artisans, ces canadiens dédaignés, nous les verrons dis-je, aptes à imiter les merveilles que l'art et le génie auront enfantées.

Ce désir, tôt ou tard, j'espère, il s'exécutera. Ce conseil, c'est un grain de sénévé déposé dans des esprits qui ne demandent qu'à progresser. C'est un germe déposé dans le génie de nos hommes d'Etat.

Béni soit le jour où ce germe deviendra fruit.

L.....

Nouveaux Agents.

Les Messieurs dont les noms suivent ont bien voulu accepter l'agence du *Foyer Domestique*, dans leur localité respective, savoir :

M. J. Z. MARTEL, de l'Assomption ;
 M. E. MARCHAND, de St. Jérôme ;
 M. A. MARIÉ, de Ste. Agathe de Terrebonne ;
 M. T. P. PARADIS, de Matane ;
 M. Germain LÉVESQUE, de Ste. Anne de la Pocatière ;
 M. E. H. RICHER, de la ville de St. Hyacinthe ;
 M. F. X. VALADE, de Longueuil.

Ces trois derniers remplacent des Agents déjà nommés, mais que leurs affaires ont forcément contraints à résigner, malgré leur désir de nous aider davantage. Nous les remercions, toutefois, bien cordialement, pour les services qu'ils nous ont déjà rendus.

Etude de la Musique.

A une réunion musicale tenue à Sorel mardi dernier, à la résidence de M. L. O. GARIÉPY, organiste, il a été décidé de former une association de pratique musicale sous le nom de *Cercle Ste. Cécile*. Le nombre des membres en est déjà nombreux et tout présage que ce noyau artistique sera tout à fait en état de faire subsister une telle association, qui est appelée à rendre de grands services au point de vue de l'art.

L'élection des officiers de la nouvelle association musicale a été comme suit : M. U. Barthe, président ; Mlle Minnie Crebassa, vice-présidente ; M. Alex. Larochelle, secrétaire ; M. L. O. Gariépy, directeur des chœurs.

Nous souhaitons à la nouvelle société tout le succès qu'elle mérite et comptons sur elle pour fournir de la bonne musique à nos fêtes religieuses et nationales. — (*Gazette de Sorel*.)

On nous écrit des Trois-Pistoles ce qui suit :

"Nous avons ici un Corps de musique qui fait des progrès admirables, sous la direction de M. A. LAVIGNE, instituteur.

Ce Corps est composé des Messieurs suivants : Th. Fortin, Paul Thériault, Alfred Fortin, J. Massé, O. Massé, G. Aubut et P. Rioux.

La Musique publiée par le *Foyer Do-*

mestique leur est fort utile et j'ose dire que votre publication rend des services signalés aux familles canadiennes."

Orphelinat St. Joseph.

Nous apprenons avec intérêt que les Dames Religieuses Directrices de l'Orphelinat St. Joseph ne sont point oubliées, de la part des citoyens aisés, dans les offrandes du jour de l'an aux petits orphelins. Notre concitoyen, M. OCTAVE LATREMOUILLE, marchand, vient de coiffer tous les garçons orphelins de l'Orphelinat St. Joseph, au nombre d'une trentaine au moins, pour la saison de l'hiver. Plusieurs autres dons ont été faits en faveur de la même Institution, dont nous publierons la liste dans notre prochaine livraison ; car s'il est bon de tenir caché le secret du Roi, il est glorieux de publier les œuvres de la charité chrétienne.

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Le 14 décembre, il y a eu, dans l'ancien Institut, une séance d'adieu très-bien réussie. Mme Gélinas, Mlle Aumond, Mme Emmanuel Tassé, Mme Kearns, M. Gourdeau, M. Gauthier, ont fourni la musique et le chant, tandis que nos amateurs jouent avec succès deux de leurs pièces légères. La soirée a été surtout remarquable par l'entrain avec lequel les Dames qui chantaient ont fait résonner une dernière fois les murs de l'ancienne salle. Le discours que M. Alphonse BENOIT, président de l'Institut, a prononcé en cette circonstance, mérite d'être conservé ; nous le publierons dans le prochain numéro.

Au moment où nous mettons sous presse, les membres de l'Institut prennent possession de leurs salles dans le nouvel et superbe édifice de la rue York. C'est trois mois plus tôt qu'on ne l'avait d'abord espéré. Les bureaux du front s'achèvent ; les locataires y entreront en janvier. Quant à la salle publique, elle ne pourra être terminée avant le printemps.

La marche des travaux a été comme suit : 15 mai, première pierre posée dans le solage ; 15 juin, le soubassement est terminé ; 9 août, toute la façade est terminée ; 16 septembre, la couverture est posée. Depuis lors, les planchers ont été posés, les enduits du soubassement ont été fait à glace, etc.

Comte de Bonaventure.

La Cour, composée des honorables juges Maguire, Caseault et McCord, vient d'annuler l'élection de Bonaventure, et disqualifier pour sept ans le député siégeant, M. Beauchesne, et le pétitionnaire, M. J. R. Hamilton.

Conversions au Catholicisme.

M. Tait, *archevêque* anglican de Cantorbury, a fait l'aveu qui suit au sujet des conversions au Catholicisme, lors de sa récente visite à Dover :

" Les conversions à la communion romaine qui ont eu lieu durant notre vie, a-t-il dit, dépassent de beaucoup le nombre de celles qui se sont produites à n'importe quelle époque postérieure à l'établissement de l'Eglise anglicane, si ce n'est peut-être sous les Stuarts, époque à laquelle, comme nous le savons, les choses arrivèrent au point qu'il y eut une tentative sérieuse de *romaniser* l'Eglise d'Angleterre tout entière."

A travers le monde.

Un immense deuil règne dans la province de Québec : la patrie pleure un de ses plus nobles enfants, la religion un bon et parfait chrétien.

La vieille cité de Champlain s'est montrée, dans cette circonstance, comme toujours, à la hauteur de sa dignité. Les funérailles de Son Excellence, l'honorable René Edouard CARON, lieutenant-gouverneur, ont eu un caractère de grandeur qui dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici en Canada.

Tous Nos SS. les Evêques de la province ecclésiastique de Québec ont voulu bénir, avec leur vénérable métropolitain, la tombe de ce grand citoyen, et l'éloge funèbre a couronné dignement cette grande démonstration.

L'honorable LETELLIER de St. JUSTE a été nommé lieutenant-gouverneur à la place du regretté défunt.

Son Excellence, arrivé à Québec le 16 Décembre au soir, a prêté serment d'office immédiatement.

Le télégraphe nous annonce le décès du cardinal Patrizzi, doyen du Sacré-Collège. Encore un vieux serviteur de Pie IX qui tombe à ses côtés !

Le cardinal Barriò, archevêque de Valence, en Espagne, vient aussi de mourir, à l'âge de 71 ans. Il était prélat domestique du Saint-Père, noble romain, grand'croix de Carlos III et d'Isabelle la Ca-

tholique et sénateur. Ce prélat s'était acquis une grande illustration par ses talents et son caractère et brilla au Concile du Vatican.

Les provinces Basques sont dans une grande excitation et l'on s'attend à une nouvelle guerre civile.

En France, une nouvelle crise ministérielle a vivement agité les partis ; enfin deux ministres se retirent, Dufaure et de Marcère, et sont remplacés par MM. Jules Simon et Martel. On loue beaucoup l'attitude énergique et déterminée du Maréchal-Président, qui a maintenu le général Berthaud dans le ministère.

Les nouvelles de l'Orient sont toujours à peu près les mêmes. On croit cependant que la paix pourrait bien être signée sans une nouvelle effusion de sang.

Le Mexique, fidèle à ses traditions, est encore en révolution, on dirait que la malédiction repose sur ce pauvre pays.

Les Etats-Unis offrent un spectacle triste pour une République modèle ; la force brutale règne dans le Sud, une vile soldatesque enlève à plusieurs Etats les droits les plus sacrés de leurs citoyens.

Errata.

Dans l'ETRE DE L'HOMME, livraison du 1^{er} Décembre du *Foyer Domestique*, il y a à faire les corrections suivantes :

Page 291, 1^{re} colonne, 12^e ligne, au lieu " des biens," il faut lire : *des liens*.— A la 19^e ligne.....*qui décorent*, au lieu " de qui devorent."

Même page, 2^e colonne, 33^e ligne, au lieu de " pour du beau " lisez : *jouis du beau*.— A la 46^e ligne, au lieu de " voilà presque;" il faut lire *voilà pourquoi*.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.**Mort du Lieutenant-Gouverneur Caron.**

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de l'Honorable René-Edouard CARON, lieutenant-gouverneur de Québec, arrivée hier après-midi à quatre heures et quart.

Depuis plusieurs semaines le lieutenant-gouverneur était dans un état de santé précaire, il s'affaiblissait de jour en jour et sa maladie donnait lieu à de vives appréhensions.

L'hon. M. Caron était né en l'année 1800, à Ste. Anne de Beaupré, comté de Montmorency, d'une famille de cultivateurs. Son

père, M. Augustin Caron avait été élu deux fois pour représenter le comté de Northumberland, dans l'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada.

Le lieutenant gouverneur avait reçu son éducation au Séminaire de Québec et au Collège de St. Pierre de la rivière du Sud. En 1821, il entra comme étudiant en droit au bureau de M. André Hamel et fut admis à la pratique en 1826. Ses talents distingués lui firent bientôt une position brillante au barreau et ses succès furent rapides. A la première élection municipale de Québec, en 1832, il fut élu conseiller et l'année suivante il fut choisi comme maire, position qu'il occupa jusqu'en 1837. Il fut aussi élu par acclamation membre de la Chambre d'Assemblée, en 1834, pour la division de la haute-ville de Québec, et garda son siège jusqu'en 1836, époque à laquelle il donna sa démission à la suite d'une démonstration populaire qu'il avait raison de regarder comme une désapprobation de sa conduite politique.

En 1838, il fut nommé conseiller législatif par Lord Gosford, mais l'Union des provinces s'étant accomplie peu de temps après, il ne prit pas son siège. Il siégea comme conseiller législatif de 1841 à 1853, et fut président depuis 1843 jusqu'en 1853. A cette époque il fut nommé juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada. Il fut aussi nommé maire de Québec par Lord Sydenham, et lorsque la ville fut de nouveau incorporée, il fut élu tous les ans à cette charge jusqu'en 1846. Avant de terminer sa carrière politique, il fit partie du cabinet Lafontaine-Hincks.

En janvier 1855, M. Caron fut transféré à la cour du Banc de la Reine, position qu'il occupa jusqu'au 11 février 1873, alors qu'il fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Pendant une partie considérable de sa carrière judiciaire, il s'occupa, comme commissaire, de la codification des lois civiles de notre province, conjointement avec MM. Morin et Day. A différentes époques, il fut président de l'Institut Canadien et de la Société St. Jean Baptiste de Québec. Il fut créé conseiller de la Reine en 1848 et reçut de l'Université-Laval le degré de Docteur en Droit; en 1873, il fut créé commandeur de l'ordre St. Grégoire-le-Grand et en 1875 chevalier-commandeur du même ordre.

Le résumé précédent montre combien la carrière de Son Excellence fut brillante et bien remplie. Comme juge, ses opinions étaient reçues avec un grand respect, et ses travaux dans la codification furent hautement loués. Ce fut à cette œuvre surtout qu'il mit toute son énergie, comme il faisait d'ailleurs dans tout ce qu'il entreprenait.

M. Caron, tout en conservant la dignité convenant à ses hautes fonctions, se faisait remarquer pour sa courtoisie et son exquise politesse.

Le lieutenant-gouverneur Caron s'est

éteint à un âge avancé et après une vie comblée d'honneurs bien mérités.

Il fut véritablement un grand citoyen, comme il se montra, en toute circonstance, un fervent chrétien.

Peu d'hommes politiques laissent après eux une mémoire aussi honorée. Elevé à la fin de sa vie, à la plus haute position de son pays, il s'acquitta de ses fonctions avec intelligence et dignité. Sa mort sera universellement regrettée, et particulièrement par la population de Québec qui perd en lui un de ses citoyens les plus distingués.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 18, déc., au milieu d'un concours immense de peuple. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, entouré des Evêques de la province, a chanté le service à la Basilique, et la sépulture s'est faite au cimetière Belmont.—(Nouveau-Monde).

Le R. P. Durocher.

La mort du Rév. Père Durocher arrivée hier matin, à onze heures et demie, a plongé tous les citoyens de cette ville, et particulièrement les paroissiens de St. Sauveur, dans la douleur et le deuil.

La douceur de son caractère, la bonté de son cœur, lui avaient acquis depuis longtemps l'affection universelle.

Pendant vingt-trois années de son laborieux apostolat à St. Sauveur, le regretté défunt n'a jamais perdu l'occasion de semer partout le bien, de propager les œuvres de charité.

Que de familles doivent à sa générosité et à sa bonté paternelle de n'avoir pas succombé à la misère ?

Que d'institutions de bienfaisance lui doivent leur existence ?

Aussi sa mort frappe-t-elle d'une manière bien sensible tous ceux qui étaient habitués à le regarder comme leur père et leur seul appui.

Nous avons cru de notre devoir de donner ici une esquisse biographique de ce vénérable prêtre :

Le Révérend Père Durocher est né à St. Antoine de Fadoue, près de Belœil, en 1799. Il a par conséquent 77 ans. Après un vicariat de quelques mois à Trois-Rivières, on le voit faire ses vœux à St. Sulpice de Montréal et se charger des missions du Lac des Deux Montagnes, du Lac St. Jean, etc.

Les tribus montagnaises qu'il a évangélisées conservent encore aujourd'hui un précieux souvenir de son zèle infatigable et de sa charité.

De 1849 à 1853, le grand comté du Saguenay le revendiqua comme son supérieur. Là encore, à son autorité de prêtre, il sait unir toutes les tendresses d'un cœur paternel.

A mois d'octobre de l'année 1853, nous le retrouvons à St. Sauveur, à la tête d'une communauté des Oblats, où il reste en qualité de supérieur jusqu'à la fin de 1874.

Les travaux innombrables qu'il a accom-

plis dans cette dernière paroisse sont encore présents à la mémoire de tous les citoyens. Durant les vingt et quelques années qu'il a passés au milieu d'eux, son zèle, sa charité ne se sont jamais démentis. Pour le pauvre comme pour le malheureux, il savait toujours trouver au fond de son cœur une parole de consolation.

L'intérêt qu'il portait aux petits enfants est connu de tout le monde. Gémissant un jour sur la triste position de certaines familles dénuées de ressources suffisantes pour vêtir leurs enfants et les placer dans quelques maisons d'éducation, le Révérend Père Durocher n'écoute que son cœur de père et de prêtre et fonde à St. Sauveur cette belle société qu'il a appelé *Société des Dames de Bon-Secours*. Les membres de cette société, fidèles aux intentions de son regretté fondateur, se réunissent une fois par semaine pour confectionner des vêtements à l'usage des enfants pauvres.

Au nombre des maisons d'éducation qu'il érigea à St. Sauveur, noi ; devons citer l'école des frères de la doctrine chrétienne et le couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Malheureusement le grand incendie de 1845 vint détruire d'un seul coup tous ces édifices dont l'érection lui avait coûté tant de peines et de travail. Son courage toutefois ne chancela pas devant cet immense malheur. Il se mit une seconde fois à l'œuvre, fit appel à la générosité du public et parvint à force de persévérance et d'énergie à réparer en partie le premier désastre.

Ses généreux efforts ne se bornèrent pas à relever nos maisons d'éducation ; il entreprit et réussit à ériger le presbytère qui est la résidence actuelle des Révds. Pères Oblats à St. Sauveur.

Le désir insatiable de faire le bien, de secourir la misère, le conduisit peu de jours avant sa mort chez quelques marchands de la Basse Ville qui ne l'ont point oublié. Avant de voir la tombe se refermer sur lui, il voulait verser dans la caisse du Bonsecours, la dernière obole, l'obole du pauvre.

Ce trait dépeint la grandeur d'âme, le caractère généreux de l'illustre défunt dont nous regrettons en ce moment la perte.

Que pouvons-nous ajouter à cette trop pâle biographie si ce n'est que les derniers instants du Rév. Père Durocher ont été ceux d'un saint.

Il est mort entre les mains de ses confrères entouré des augustes sacrements de la religion.

Avant de rendre le dernier soupir, il a eu des paroles de reconnaissance pour sa Grâce Mgr. l'Archevêque, pour Mgr. Casault, et quelques autres prêtres qui étaient venus lui rendre visite peu d'instants auparavant.

E. R.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin, le 9 Décembre, à neuf heures et demie, à St. Sauveur, au milieu d'une foule de per-

sonnes, qui sont venues lui rendre leurs derniers devoirs.—(*Le Nouvelliste*.)

M. le Curé Charest.

A deux jours de distance, la mort est venue trancher deux existences bien précieuses : le Révd. Père Durocher et M. le Curé Charest. Peut-être, s'il faut en croire le présentiment public, ne s'arrêtera-t-elle qu'après avoir frappé l'un de nos hommes les plus éminents dans la personne de son Excellence le lieutenant-gouverneur.

Samedi matin, tous les citoyens de Saint-Sauveur et des autres faubourgs accompagnaient jusqu'à sa dernière demeure avec des regrets et des larmes, les restes mortels du Révd. Père Oblat. Dans quelques jours, la population de St. Roch, viendra à son tour pleurer sur le vénérable pasteur que la tombe enlève à son affection mais non à son souvenir.

Les larmes que la population de St. Roch versera seront sincères, le souvenir qu'elle conservera de son bien-aimé curé sera durable, car il fut pendant quarante années son bienfaiteur et son plus fidèle protecteur.

Tant que le sacrifice de soi-même sera estimé à sa valeur, tant que le dévouement sera une chose grande et admirable, M. le Curé Charest vivra dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre car il fut avant tout un homme de sacrifices, un homme dévoué.

Il fut non-seulement le prêtre qui se dévoua à la charge des âmes, qui guérit le malheureux, consola l'indigent, mais encore le principal et le plus énergique des ouvriers qui travaillèrent sans relâche à l'agrandissement du faubourg St. Roch.

Aujourd'hui que le deuil et la douleur sont inscrits sur tous les fronts, aujourd'hui, disons-nous, que l'on apprécie plus que jamais l'étendue du malheur que nous cause la mort de ce prêtre illustre, il nous sera permis de rappeler à la mémoire de nos lecteurs quelques épisodes d'une carrière aussi pleinement et si dignement remplie.

Tous le savent, un travail incessant, une activité incroyable ont dû miner même avant le temps une constitution aussi robuste que celle dont était doué M. le curé Charest. Cependant sa ferme intelligence a défié pendant dix mois la cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau. Jusqu'à ses derniers jours, ses lèvres déjà glacées par le froid de la mort, se sont encore entr'ouvertes pour laisser échapper des paroles de bénédiction que recueillaient tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher.

Ce qui prouve hautement l'estime dont on l'a entouré, c'est bien le spectacle de cette foule pieuse et triste encombrant depuis deux jours la salle où l'on a exposé sa dépouille mortelle, et rendant par ses pleurs et ses prières, hommage aux vertus et au dévouement de l'illustre défunt.

M. le curé Charest est né le 21 février 1813, à Ste. Anne de la Pérade, d'une famille

de cultivateurs. Quelques-uns de ses parents, dont trois frères vivent encore. Dans cette famille que la Providence semble avoir accompagné de ses bénédictions, le sanctuaire réclame six membres, dont cinq prêtres, qui sont tous neveux du regretté Pasteur, et un évêque qui n'est autre que Monseigneur Lasfèche, des Trois-Rivières.

Nous croyons aussi que M. le curé Charest comptait une ou deux de ses sœurs dans les trois communautés religieuses.

Ce fut le 11 décembre 1836 que M. Charest reçut l'ordre de la prêtrise et fut aussitôt envoyé à St. Roch de Québec en qualité de vicaire. Un pressentiment qui ne l'a pas trompé, l'avait engagé à célébrer l'année dernière la trente-neuvième année de son entrée dans le sacerdoce.

Après quelques années de vicariat, il fut appelé à remplacer M. Têtu, comme curé de St. Roch. M. Têtu fut transféré à la cure de St. Roch des Aulnets.

Lorsqu'il prit la desserte de St. Roch, cette paroisse n'était qu'un petit faubourg où l'on ne comptait aucune institution, aucune maison d'éducation. Il appela les Frères de la Doctrine Chrétienne qui se consacrèrent de suite à l'éducation des enfants et fonda ce magnifique couvent des Dames de la Congrégation. L'intérêt qu'il portait à cette institution, le désir de la voir se développer, l'ont souvent engagé à la secourir de ses annones personnelles. Les Sœurs de la Congrégation ont voulu exprimer à leur fondateur leur profonde reconnaissance en l'assistant nuit et jour dans sa dernière maladie.

M. le curé Charest a encore doté la paroisse St. Roch d'un cimetière.

C'est jeudi soir, à 9 heures et 20 minutes que M. le curé Charest a rendu le dernier soupir. Parmi ceux qui assistaient à ses derniers moments nous mentionnerons le frère Cyrille, MM. les abbés Lessard, D. Gosselin, E. Nadeau et quelques citoyens.

Le regretté défunt n'était âgé que de 63 ans. Si l'on consulte le catalogue des prêtres de l'archidiocèse de Québec, il ne se trouve que le vingt-cinquième par ordre d'ancienneté.

Durant les quarante années qu'il a desservi la cure de St. Roch de Québec, l'on a compté quatre-vingt-huit vicaires qui l'ont aidé dans ses travaux apostoliques. Le dernier qui a été appelé en cette qualité est M. l'abbé David Gosselin.

Par son testament, M. le curé Charrest lègue aux pauvres le peu de bien qui lui reste. Aussi zélé que bon administrateur, l'illustre défunt laisse les affaires de la fabrique dans l'état le plus florissant.

E. R.

Les funérailles de M. le curé Charest ont eu lieu mardi, 12 décembre, à 9 heures et demie du matin.

LA CHAMBRE MORTUAIRE.

Le corps de M. le curé Charest était exposé dans une salle du presbytère de St. Roch.

Une foule recueillie et qui se succédait sans interruption faisait toucher des objets de piété tels que chapelets et médailles, aux lèvres du saint prêtre.

La chambre tendue en noir était remplie d'inscriptions qui exprimaient la douleur des paroissiens et la profonde estime que l'on portait au défunt.

Voici les inscriptions que nous avons lues : d'abord au-dessus du corps, une grande banderole blanche bordée en noir portait ces mots : "Voilà le prêtre qui, pendant sa vie, a été agréable à Dieu."

D'autres banderoles pendues sur les autres côtés du mur laissent apercevoir ces belles paroles : "Souvenez-vous, Seigneur, de sa grande charité."

"A nos regrets unissons nos bonnes œuvres."

"A nos larmes unissons nos prières."

"La mémoire du juste vivra éternellement."

(Le Nouvelliste.)

Madame Joseph Trahan.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Marie Gendron, épouse de M. Joseph Trahan, arrivée à Yamachiche, le 8 décembre.

Madame Trahan est morte à l'âge avancé de 81 ans, après une maladie de quatre jours seulement, soufferte avec toute la résignation chrétienne.

Elle était la mère du Rvd. M. Luc Trahan, curé de St. Thomas, du Rvd. M. Hyacinthe Trahan, curé de St. Séver et de la Rvde. mère Ste. Thérèse, des Dames Ursulines des Trois-Rivières. C'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une mère chrétienne.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

Madame J. B. N. Papineau.

Jeudi matin, 9 novembre, est décédée, à Papineauville, Dame Marie-Clémence Marchesseau, épouse de J. B. N. Papineau, Ecr., à l'âge de 68 ans et 4 mois. Madame Papineau était sœur du Rvd. M. Marchesseau, curé de St. Aimé. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux et quatre enfants qui garderont toujours, dans la piété de leurs souvenirs, la mémoire de celle qui fut pendant tant d'années l'âme et la joie du foyer.

Madame Papineau se faisait remarquer surtout par l'aménité de son caractère, la rectitude de son jugement et l'inépuisable charité de son cœur qui la portait à chercher toutes les misères afin de les alléger. Les pauvres de Papineauville n'oublieront pas de longtemps la bienfaitrice signalée qui tant de fois a essuyé leurs larmes et relevé leur courage. C'était une de ces nature d'élite dont on peut dire avec assurance qu'elle a passé en répandant les bienfaits autour d'elle. Douée d'une force de caractère peu commune, les malheurs inséparables à la vie humaine n'avaient en rien altéré la sérénité de son âme.

Agents du Foyer Domestique.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. L'Administrateur adressera par la malle un Reçu aux abonnés qui, n'ayant point d'Agent dans leur localité, lui auront directement envoyé leur abonnement.

PROVINCE DE QUEBEC.

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents
Arthabaskaville...	Arthabaska.	Aimé Dion
Arthabaska (sta.)...	Arthabaska.	Louis Foisy
Ancienne-Lorette	Québec.....	George Dufresne
Aston Station.....	Nicolet.....	A. Ouellet
Bagotville.....	Chicoutimi..	Etienne Lévêque
Baie du Febvre.....	Yamaska.....	J. A. M. Elie
Baie St. Paul.....	Charlevoix...O. A. Clément	
Bécancour.....	Nicolet.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	Missisquoi...E. R. Demers	
Beauharnois.....	Beauharn...J. A. Painchaud	
Beaumont.....	Bellechasse..G. H. Couture	
Beauport.....	Québec.....	Laz. Chamberland
Bienville.....	Lévis.....	Paschal Morin
Broughton-Est....	Beauce.....	Louis Beaudoin
Cacouna.....	Témiscouata..H. St. Jorre, N. P.	
Chambly (Bassin)	Chambly.....	W. Vallée
Canrobert.....	Rouville.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Gaspé.....	Théséphore Roy
Cap Rosier.....	Gaspé.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	Québec.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	Chicoutimi..J. O. Tremblay	
Coaticook.....	Stanstead...Ferrier Chartier	
Côteau du Lac....	Soulanges...J. H. Rondeau	
Deschambault....	Portneuf...A. D. Hamelin	
Durham-Sud.....	Drummond...F. Prêfontaine	
Gentilly.....	Nicolet.....	S. Brunelle
Granby.....	Shefford...S. E. Bergeron	
Grand Métis.....	Rimouski...Jules Martin,	
Grand Pabos.....	Gaspé.....	Thos. Soucy
Hébertville.....	Chicoutimi..Elzéar Ouellette	
Hemmingford....	Huntingdon..J. A. V. Amirault	
Hochelaga.....	Montréal...Dr. F. A. Mousseau, M D	
Isle Perrot.....	Vaudreuil...M. S. Jobin	
Jeune Lorette....	Québec.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	Kamouraska..C. Bégin	
Lachine.....	Jac.-Cartier..Fabien Caisse	
La Patrie.....	Compton...A. B. Gendreau	
Laprairie.....	Laprairie...Julien Brosseau	
L'Islet.....	L'Islet.....	Mad. Ve. E. Ballantyne
L'Acadie.....	St. Jean.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles...L'Assomption...Assomption..J. Z. Martel		
Lawrenceville...Shefford...A. C. Tétu		
Lauzon [Village]. [Lévis].....	P. A. Bourget	
Les Cèdres.....	Soulanges...T. Marcoux	
Longueuil.....	Chambly...F. X. Valade	
Malbaie.....	Charlevoix...Elie Auger, N. P.	
Matane.....	Rimouski...T. P. Paradis	
Montmagny.....	Montmagny..S. Vallé, N. P.	
Monte Bello.....	Outaouais...Charles Major	
Maria.....	Bonaventure..F. S. Cyr	
Montréal [Cité]..	Montréal...Ignace C. St. Amour	
N.-D. de Lévis...Lévis.....	Elzéar Bédard	
N.-D. du Sac.....	Cœur-Rimouski...Joseph Parant	
N.-D. du Lac St. J. (Chicoutimi)	Israël Dumais N. P.	
Piopolis.....	Compton...Chs. F. X. Langlois	
Pointe aux Tremb.	Portneuf...N. Blais	
Pointe du Lac...St. Maurice..Louis Comeau, jr.		
Portneuf.....	Portneuf...F. X. T. Hamelin	
Québec [Cité]...Québec.....	J. O. Filteau	
Rigaud.....	Vaudreuil...J. Charlebois	
Rimouski.....	Rimouski...Alphonse Couillard	
Rivière-du-Loup..	Témiscouata..C. A. Gaudry	
Rivière-du-Loup..	Maskinongé..A. Caron	
Sault-au-Récollet.	Hochelaga...J. B. Beauchamp	
Sault Montm'cy...Québec.....	Jos. Cazeau	
Sherbrooke.....	Sherbrooke...C. Gélinas	
Somerset.....	Mégantic...H. Jutras	
Sorel.....	Richelieu...Jos. Cartier, Agt. d'Ass.	
Stanfold.....	Arthabaska..Gédéon Gagnon	
Stockwell.....	Châteaug...M. Patenaude	
Ste Adèle.....	Terrebonne..O. Lafleur	
Ste Agathe.....	Lotbinière...Laz. Boulanger	
Ste Agathe.....	Terrebonne..A. Marié	
St. Aimé.....	St. Hyacinth..P. Gélinas	
St. Ambroise....	Joliette...Ol. Vigneault	
St Anselme.....	Dorchester...P. Fortier	
St Antoine.....	Verchères...L. J. Cartier	
St Arsène.....	Témiscouata..Elie Martin	
St Augustin.....	Portneuf...M. C. East	
St Alban.....	Portneuf...Sifroid Leclerc	
St Alexis.....	Montcalm...Dlle. Mathilde Omon	
St Albert.....	Arthabaska..Prud. Laine	
St Anicet.....	Huntingdon..F. S. Bourgeat	
Ste Anne.....	Saguenay...Marcel Côté	
Ste Anne Lapoca..	Kamouraska..Germain L'Évêque	

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
Ste Anne la Péra.	Champlain...J. U. Marcotte	
St Alexandre.....	Iberville...A. A. L. Brien	
St Boniface.....	St. Maurice..Dr. S. G. Bourret, M.D.	
Ste Brigitte.....	Nicolet.....	N. Rivet
St Casimir.....	Portneuf...F. X. Gingras.	
Ste Cécile.....	Beauharnois..J. Landry.	
St Césaire.....	Rouville...J. E. Gaboury	
Ste Claire.....	Dorchester...J. E. LeRoy	
St Cyrille.....	L'Islet...J. B. Cloutier	
St Camille.....	Wolfe.....	G. Crépeau
St Charles.....	Bellechasse..Joseph Montminy	
Ste Clothilde....	Arthabaska..Camille Gélinas	
St. Constant....	Laprairie...Alphonse Lanctôt	
St Croix.....	Lotbinière...J. Hamel	
St Denis.....	Richelieu...A. Dupuis	
St Esprit.....	Montcalm...Chas. Dalpé	
St Edouard.....	Lotbinière...Eusèbe Cinq-Mars	
Ste Edwidge.....	Compton...J. Courtemanche	
Ste Elizabeth....	Joliette...L. H. Beaulieu	
St Fabien.....	Rimouski...V. Roy	
Ste Famille.....	Montmor'cy..Alph. Drouin	
Ste Foye.....	Québec.....	Félix Belleau
Ste Flavie, [Stat.]	Rimouski...Ant. Bérubé	
St François du Lac	Yamaska...P. R. Robillard	
St Frédéric.....	Beauce.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Rimouski...Joseph Fournier	
St. George.....	Richmond...F. X. Roy	
St Germain.....	Drummond...Mad. Ve. E. B. Paré	
St Gervais.....	Bellechasse..Ferdinand Aubé	
St Guillaume...Drummond...H. Mercier		
Ste Hénédine....	Dorchester...Jos. Mercier	
St Henri.....	Lévis.....	Gilbert Roy
St Honoré.....	Beauce.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.]	Rouville...Arthur Goulet	
St Hugues.....	Bagot.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe....	St. Hyacinth..E. H. Richer	
St Isidore.....	Laprairie...F. T. Langevin	
St Jacques.....	Montcalm...J. E. Ecrement	
St Jacques le Min.	Laprairie...J. O. Poirier	
St Janvier.....	Terrebonne..D. Desrochers	
St Jean.....	Iberville...M. Carron, Insp. d'E.	
St Jean [I. O.]...Montmor'cy..F. Turcotte		
St Jean Chryst...Châteaug...I. J. E. Derome		
St Jean-Port-Joli.	L'Islet...Dlle. M. Fournier	
St Jérôme.....	Terrebonne...E. Marchand, M. de P.	
Ste Julie.....	Verchères...Joseph Collette	
Ste Justine.....	Vaudreuil...J. A. Raizenne	
St Joseph.....	Beauce.....	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph.....	Lévis.....	T. Samson
St Lambert.....	Lévis.....	Magl. Brochu
St Léon.....	Maskinongé..S. Lesage	
St Léonard.....	Nicolet...Dr. Max. Bellemare	
St Lin.....	Assomption..F. Garault	
St L. de Gonzague.	Beauharnois..D. Vachon	
St Michel.....	Bellechasse..Dr. E. S. Belleau, M.D.	
St Malo.....	Compton...Moise Roy	
Ste Marguerite...Dorchester...C. C. Lajeunesse		
St. Mathieu.....	Rimouski...Théophile Lévêque	
St Maurice.....	Arthabaska..P. M. Pacaud	
Ste Monique....	Deux-Mgnes..D. Léonard.	
St. Norbert.....	Champlain...G. E. Bistodeau	
St Placide.....	Deux-Mont...B. J. Bertrand	
St Pie.....	Bagot.....	M. D. Meunier
St Pierre les Bec.	Nicolet...Tbs. Philips	
St Pierre.....	Montmagny..Mad. Ve. S. Bacon	
St R. des Aulnais.	L'Islet...George Gagnon	
St Raphaël.....	Bellechasse..P. C. A. Fournier	
St Roch.....	Richelieu...J. B. Paquet	
St Romuald....	Lévis.....	Damasse Roberge
St Sébastien....	Iberville...J. F. Godreau, N. P.	
St Simon.....	Rimouski...Dlle. S. Bernier	
St Stanislas....	Beauharnois..Léon Perrault	
St Sulpice.....	L'Assompt...J. Royal	
St Tite.....	Champlain...J. N. Buist	
St Thomas Pierv.	Yamaska...H. Pitt	
St Valérien.....	Shefford...P. S. Grandpré	
St Vincent de Pl.	Laval...Joseph Paré	
St Valier.....	Bellechasse..Frs. Bélanger	
St Hermas.....	Deux-Monta..Benj. Beauchamp,	
Terrebonne.....	Terrebonne..Capt. J. C. Auger	
Tessierville...Rimouski...H. Parant		
Trois-Riv. [Cité].	Trois-Riv...Eph. Dufresne, Av.	
Valmont.....	Champlain...Onésime Landry	
Valletort.....	Beauce.....	Louis Paradis, jr.
Village St. J.-Bte.	de Montréal..Guilbert Filiatrault	
Yamachiche.....	Yamachiche..Arthur Lacerte	
Yamaska.....	Yamaska...P. Beaupré	
Warwick.....	Arthabaska..Ls. Triganne	

ONTARIO.

Paroisses. Comtés. Noms des Agents.
 N.-D. de Lourdes. Russell. J. N. Lévis
 Pembroke. Renfrew. Dr. J. A. Desloges
 Sandwich. Essex. Alb. Bondy, inst.
 St. Eugène. Prescott. S. Labrosse

MANITOBA.

Winnipeg. Riv.-Rouge. J. P. M. Lecours,

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst. Gloucester. Hill Haché, March
 Bouctouche. Kent. G. A. Girouard
 Caraquette. Gloucester. Théot. Blanchard
 Caron Brook. Victoria. Théodore Pelletier
 Memramcook. Westmor. A. M. Vienneau
 P. Rocher. Gloucester. O. Turgeon, Marc.
 Shédiac. Westmor. Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Arichat. Cap-Breton. Francis Mormeaud
 Clare. Digby. Dr. A. P. Landry, M D
 Cité d'Halifax. Halifax. J. B. LeBlanc
 D'Écouse. I. Mad. [C.B.] R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Paroissés. Comtés. Noms des Agents.
 Egmont Bay. I. O. Arsenault, M.P.P.

ÉTATS-UNIS.

Aurora. Illinois. Louis Raymond
 Concord. New Haven. Chs. Pélassier
 Chicago. Illinois. Geo. O. Tanguay
 Danielsonville. Connecticut. L. J. Tétrault
 Détroit. Michigan. B. C. Gagnon
 Fall River. Massachus. Nap. Milotte
 Fond du Lac. Wisconsin. Nap. Lamouche
 Grosvenordale. Connecticut. F. B. Lafrenière
 Marquette. Michigan. Rev. M. H. P. Rousseau
 Northampton. Massachus. A. Ménard
 Springfield. Massachus. W. Proulx
 St. Albans. Vermont. Dr. G. Thibault, M. D.
 St. Louis. Missouri. M. A. Boislinière
 Woonsocket. Rhode Is. Ed. de Villers
 Worcester. Massachus. Félix Charbonneau

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

MANIÈRE DE RÉCITER

LE

CHAPELET DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Feuillets de 4 pages—Prix 3 cents par copie,
ou 25 cents par douzaine.

EN VENTE CHEZ

C. GUILLAUME, Libraire,

Rue Sussex, Ottawa.

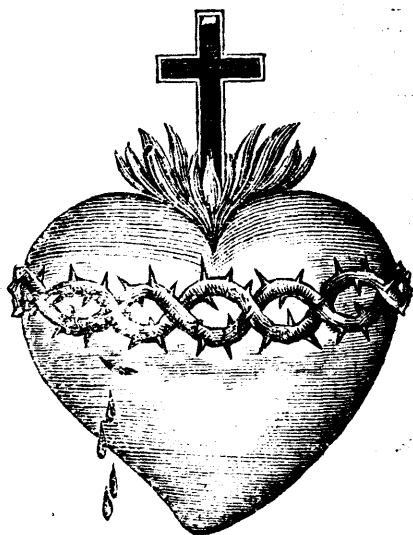
BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU Foyer les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Évêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

Valeur de la Loterie.



1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 bénitier	4 00	4 00
		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté: le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à ce qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction: Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET \$ 1.00

Toutes communications par la maille devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE.

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.